

République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Comptes 2012

Table des matières

Cahier 1 : Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de
l'approbation des comptes 2012

Cahier 2 : Compte administratif

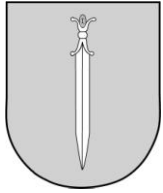
Cahier 3 : Compte de fonctionnement et récapitulation

Cahier 4 : Récapitulation par nature

Cahier 5 : Bilan

Cahier 6 : Annexes

Cahier 7 : Signatures et arrêté d'approbation des comptes 2012



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 1

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2012

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2012

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Conformément à l'article 59 de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, le Conseil communal a l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil général de La Tène le rapport des comptes et de la gestion de l'exercice 2012 de la commune de La Tène, qui se présentent ainsi en résumé (en francs) :

	Budget 2012	Comptes 2012
<u>Compte de fonctionnement</u>		
Charges	28'960'000.00	29'280'359.57
Revenus	28'508'000.00	29'102'573.41
<i>Excédent de charges</i>	452'000.00	177'786.16
<u>Compte des investissements</u>		
Dépenses	10'205'000.00	1'011'423.40
Recettes	950'000.00	256.00

2. Contexte

Les comptes 2012, avec pour ombre au tableau l'incertitude quant au sort du résultat de la votation populaire du 9 juin prochain sur l'adaptation du coefficient fiscal communal, bouclent sans grande surprise sur un résultat déficitaire, certes minore par rapport au budget, mais qui diminue néanmoins la fortune communale.

Il est souligné que cette amélioration trouve son origine dans l'amélioration des recettes fiscales provenant des personnes physiques (PP) et des personnes morales (PM), mais aussi dans la contribution du fonds provisoire de répartition de l'impôt des PM (qui sera perçue pour la dernière fois en 2013 !).

S'agissant du contexte économique que certains qualifient de maussade, il sied à l'inverse de constater que l'exercice 2012 aura finalement été meilleur qu'escompté pour l'Etat et les communes neuchâteloises.

Le Conseil communal est toutefois d'avis qu'il convient de rester vigilant notamment en ce qui concerne les effets à court et moyen termes des révisions de la fiscalité des PP (avec des effets sensibles dès 2013) et des PM. Afin de connaître et anticiper les effets desdites révisions qui impacteront les rentrées d'impôt, il est impératif de mettre en place avec le service des communes des indicateurs financiers adéquats et tenant compte des particularités du tissu social propre à la commune de La Tène.

Les charges par dicastère ont été contenues avec, pour une fois, de bonnes nouvelles du côté des SIS Feu et SIS Ambulance, qui nous avaient habitués ces dernières années à des reports de charges supplémentaires. Il semble que cette convention de collaboration et ses réformes apportent enfin les fruits espérés. Il s'agira cependant de rester vigilant concernant l'évolution de ces charges à terme.

Les investissements consentis dans le chapitre Sports, Loisirs et Culture, notamment sur le site de la Tène, nous amèneront très certainement à devoir ajuster dès 2013 le niveau des recettes afin de retrouver une situation en relation avec l'attractivité du site.

Le Conseil communal a par ailleurs été prudent et parcimonieux dans les dépenses relevant de sa compétence financière propre, qu'il a principalement concentrées dans des études à long terme tant sur le plan de l'aménagement du territoire que des structures publiques, pour affermir sa vision politique, mais également dans l'amélioration des services et des prestations servies par l'administration aux administrés.

Vous trouverez ci-dessous une présentation détaillée des données comptables permettant une lecture claire des événements ordinaires et extraordinaires ayant marqué l'exercice 2012.

3. Analyse du résultat d'exercice

L'exercice 2012 présente des **charges** de 29.280 millions de francs, contre 28.960 millions portés au budget, soit une hausse de +0.320 million ou + 1.11%.

Il s'agit de souligner les éléments particuliers suivants :

- augmentation des charges de personnel (maladie, accident et congé maternité), des biens, services et marchandises (informatique et diverses études)
- augmentation de la part communale à la péréquation financière intercommunale
- investissements 2011 et 2012 générant une hausse des charges financières
- progression moindre que prévu des charges d'accueil de l'enfance

Les **revenus** se montent à 29.103 millions de francs, contre 28.508 millions au budget, soit une amélioration de +0.595 million ou +2.09%.

Il convient ici de mettre en évidence les éléments particuliers suivants :

- augmentation du produit de l'impôt provenant des PP et PM
- importante contribution du fonds provisoire de répartition de l'impôt des PM

Finalement, le **résultat** d'exercice présente un excédent de charges de 0.178 million de francs, contre 0.452 million porté au budget, soit une amélioration -0.274 million ou -60.67%.

Les **investissements** ont été moins importants que prévu en présentant un total des dépenses nettes de 1.011 million de francs, contre 9.255 millions au budget.

Cette différence est expliquée par les modifications de planification et reports d'exécution des travaux d'assainissement du cadastre souterrain et de réaménagement de la rue de la Gare (et des rues adjacentes), de construction de la passerelle de mobilité douce aux Sors et d'interconnexion des réseaux de distribution de l'eau potable. Le chapitre 5 ci-après, Investissements, détaille les montants investis en 2012.

Après prise en compte du résultat d'exercice, la **fortune** s'élève à 5.608 millions de francs au 31 décembre 2012.

4. Comparaison du budget avec les comptes

La comparaison par chapitre du compte de fonctionnement, de budget à comptes, chiffre les variations suivantes :

Chapitre	Budget (Fr.)	Comptes (Fr.)	Variation (Fr.)	Variation (%)
0 Administration	-1'430'500.00	-1'473'123.05	+42'623.05	+2.9
1 Sécurité publique	-384'000.00	-290'532.29	-96'467.71	-32.2
2 Ens. & formation	-4'953'000.00	-5'065'020.63	+112'020.63	+2.2
3 Culture, loisirs et sports	-777'500.00	-925'996.84	+148'496.84	+16.0
4 Santé	-171'500.00	-141'337.50	-30'162.50	-21.3
5 Prévoyance sociale	-2'615'500.00	-2'435'103.61	-180'396.39	-7.4
6 Trafic	-1'637'000.00	-1'614'237.50	-22'762.50	-1.4
7 Environnement	-337'500.00	-470'398.30	+132'898.30	+28.3
8 Economie publique	671'000.00	665'092.25	-5'907.75	-0.9
9 Finances et impôts	11'183'500.00	11'572'871.31	+389'371.31	+3.4
Total	-452'000.00	-177'786.16		

Comparaison du budget avec les comptes

En application de l'art. 159 al. 2 du Règlement général de commune, du 19 février 2009, les variations de plus ou moins 15 pour cent entre le crédit budgétaire et la dépense effective (mais au minimum 10'000 francs) sont recensées dans le cahier 6 annexe 11 et sont motivées dans les commentaires particuliers en regard des comptes de fonctionnement.

Les principales causes de variation des différents chapitres sont toutefois mentionnées ci-après.

0 Administration

La progression est justifiée par le versement d'une indemnité légale suite à la suppression d'une fonction communale (020).

1 Sécurité publique

La diminution des coûts est expliquée par la baisse des participations communales au SIS Feu et au SFBL (140), conjuguée avec une amélioration du produit des amendes (113).

Moyennant l'accord du service de la sécurité civile et militaire (SSCM), la contribution forfaitaire au Fonds de protection civile (160) a été intégralement compensée par un prélèvement à la réserve concernant les contributions de remplacement pour les abris PCi (B280.00).

	Contributions de remplacement abris PCi
Montant au 1 ^{er} janvier 2012	242'353 francs
Attributions 2012	+3'200 francs
Prélèvement 2012	-67'648 francs
Solde au 31 décembre 2012	177'905 francs

Variations 2012, réserve contributions de remplacement abris PCi

Suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 de la révision de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, la contribution de remplacement pour dispense de construction d'abris est dorénavant encaissée par l'Etat (et non plus par les communes). Dans l'attente de la décision ultérieure concernant l'affectation définitive des contributions figurant encore aux bilans communaux, il n'est plus possible dès 2013 de compenser par ce biais la contribution à l'OPC-LC.

2 Enseignement et formation

La progression est à situer dans une hausse du coût de l'école secondaire (211), laquelle est partiellement compensée par une amélioration des subventions sur les traitements des enseignants des écoles enfantine (200) et primaire (210).

Pour mémoire, 2013 est le premier exercice comptable complet du syndicat intercommunal EORÉN (201).

L'intégralité des charges de la CSUM (212) et de la conciergerie (215) est ventilée dans différents postes, selon des clés de répartition mentionnées dans les commentaires particuliers (Cf. 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM et 215.490.01, Imputations internes traitements conciergerie).

3 Culture, loisirs et sports

La péjoration de ce chapitre est principalement expliquée par la baisse du bénéfice du camping (351) suite à la fermeture anticipée en raison des travaux de reconstruction du bâtiment sanitaire. En outre, les premiers amortissements pour la participation au Skatepark régional (330) et la réalisation du Parcours Vita, de même la mise sur pied de Midnight La Tène (340), participent à cette dégradation.

Les subventions aux sociétés non-sportives (309) et aux sociétés sportives (340) ont été conformes aux prévisions. L'apparente variation à la hausse est uniquement due à la modification du mode de comptabilisation des occupations de salles par les associations et sociétés locales (303.427.90).

Les ports (343) sont autofinancés et n'influencent pas le résultat du compte de fonctionnement.

	Ports et rives
Montant au 1 ^{er} janvier 2012	543'087 francs
Ports : attribution 2012	+47'835 francs
Rives et berges : prélèvement 2012	-50'000 francs
Solde au 31 décembre 2012	540'922 francs

Variations 2012, réserve ports et rives

Une provision de 50'000 francs a été comptabilisée pour la réfection de la couche géologique et des perrés au Mouson (750), prévue au budget 2012 mais dont la réalisation pourtant commandée en automne 2012 n'a finalement été réalisée qu'au printemps 2013.

4. Santé

L'amélioration de ce chapitre est expliquée par le un dépistage dentaire (460) retardé de l'automne 2012 au printemps 2013, ainsi que par la baisse de la participation au SIS Ambulance (490).

Conformément à une révision CCNC de 2012, les charges sociales sont à nouveau prélevées sur la rémunération du médecin scolaire.

5. Prévoyance sociale

Le total des charges de ce chapitre baisse par rapport au budget 2012 mais il continue de progresser par rapport à 2011.

A noter que les charges d'accueil de l'enfance (540) ont progressé suite à l'ouverture de Cap'Tène, dans une mesure cependant moindre que prévu. En outre, la participation à l'action sociale a été conforme aux prévisions alors que la participation au SSREDL a baissé.

6. Trafic

L'amélioration de ce poste provient du trafic régional (650), notamment dans la baisse de la participation aux entreprises de transport, qui a compensé l'augmentation de l'entretien des routes (620). Les recettes des parkings (621) sont conformes aux prévisions, ceci malgré une fermeture des horodateurs durant la manifestation La Tène Festival.

7. Protection et aménagement de l'environnement

L'aggravation provient presque exclusivement du poste de l'aménagement du territoire (790), en raison de diverses études en lien avec le développement du patrimoine bâti (790.318.41) et d'un volume global d'émoluments facturés en baisse.

L'approvisionnement en eau (700), l'épuration des eaux usées (710), les déchets des entreprises (722) et partiellement les déchets des logements (720) sont autofinancés et n'influencent pas le résultat d'exercice.

	Taxes de desserte	Eau	Epuration	Déchets logements	Déchets entreprises
Montant au 1 ^{er} janv. 2012	1'938'333 francs	1'536'276 francs	364'794 francs	-101'636 francs	
Répart. au 1 ^{er} janv. 2012	-1'234'980 francs	+617'490 francs	+617'490 francs	+27'812 francs	-27'812 francs
Attrib. (+) / prélev. (-) 2012	+46'666 francs	+48'895 francs	-108'863 francs	+27'946 francs	-52'198 francs
Solde au 31 déc. 2012	750'019 francs	2'202'661 francs	873'421 francs	-45'877 francs	-80'010 francs

Variations 2012, réserves eau, épuration et avance déchets

S'agissant des répartitions au 1^{er} janvier 2012, il sied de préciser les points suivants :

- comme annoncé lors de l'acceptation de la demande de crédit pour l'assainissement du cadastre souterrain et le réaménagement urbain de la rue de la Gare (et des rues adjacentes), les taxes de dessertes, qui ont historiquement toujours été comptabilisées en un bloc, ont été réparties par 1/3 entre l'eau, l'épuration et les taxes de dessertes, avec valeur au 1^{er} janvier 2012, après quelques menues corrections ;
- en raison de l'introduction de la taxe au sac, l'avance concernant les déchets urbains au 31 décembre 2011 a été répartie entre deux comptes distincts, avance déchets logements et avance déchets entreprises, avec valeur au 1^{er} janvier 2012, selon le critère des tonnages 2011 (1'115 tonnes ménages et 420 tonnes entreprises).

8. Economie publique

La stabilité de ce chapitre, qui contient essentiellement les produits des redevances électriques (860.410.00) et gaz (861.410.00), n'appelle aucun commentaire particulier.

Pour mémoire, en 2010, Groupe E SA a commis une erreur de décompte et a versé une indemnité de près de 0.150 million de francs supérieure à celle effectivement due. Après discussion, il a été convenu que le trop-versé 2010 sera remboursé en 6 tranches sur les redevances 2012 à 2017 (soit environ 25'000 francs/an). L'avenir de cette recette (qui équivaut à environ 4 points d'impôt communal en 2012) reste incertain en raison de la volonté affirmée du Conseil d'Etat d'affecter tout ou partie de ce produit. A relever que la votation populaire du 17 juin 2012 a abouti à un refus de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEI), du 7 décembre 2011.

9. Finances et impôts

Le produit de l'impôt sur le revenu des PP (chiffrage 2012 de 7.779 millions de francs et un solde positif de taxation des années antérieures de 0.192 million) s'élève à 7.971 millions (900.400.00) et est supérieur de +0.091 million ou +1.15% par rapport au montant budgété.

Pour sa part, l'impôt sur la fortune des PP (chiffrage 2011 de 0.638 million de francs et solde négatif de taxation des années antérieures de -0.003 million) présente un total de 0.635 million (900.400.01) et est en légère baisse de -0.015 million ou -2.31% par rapport au budget. Pour un coefficient de 52 points à La Tène, le point d'impôt s'est donc élevé en 2012 à près de 164'339.23 francs, soit :

	Impôt total 52 points	Valeur d'un point d'impôt
Impôt sur le revenu PP (900.400.00) (sans le solde de taxation années ant.)	7'779'416.15 francs	164'339.23 francs
Impôt sur la fortune PP (900.400.01) (sans le solde de taxation années ant.)	638'335.20 francs	
Prestations en capital (sans le solde de taxation années ant.)	127'888.45 francs	
Total	8'545'639.80 francs	

Calcul de la valeur d'un point d'impôt 2012

Pour mémoire, la valeur du point d'impôt calculée à l'issue du bouclage des comptes était de 161'996.40 francs en 2011, de 160'796.52 francs en 2010 et de 153'862 francs en 2009. La progression de 2009 à 2012 est donc de +10'477.23 francs ou +6.810%.

Les pertes (actes de défaut de biens) sur les recettes fiscales des PP (0.185 million de francs) sont en baisse par rapport au budget (0.200 million) et aux comptes 2011 (0.202 million).

Le produit de l'impôt ordinaire provenant des PM est à appréhender par l'addition des trois comptes de l'impôt sur le bénéfice des PM (900.401.00), de l'impôt sur le capital des PM (900.401.01) et du fonds de répartition des PM (900.462.00), laquelle permet de constater que le budget est dépassé (+0.290 million de francs ou +4.234%).

Le produit de l'impôt foncier (900.402.00) s'est élevé à 0.601 million de francs. La progression d'environ +0.296 million par rapport au budget est expliquée par un événement unique, à savoir la régularisation en 2012 des bases d'imposition d'un contribuable et engendrant un rattrapage concernant les années fiscales précédentes.

La contribution versée à la péréquation financière intercommunale (922.361.00) s'est élevée à 5.041 millions de francs, en hausse de +0.046 million par rapport au budget. Pour rappel, le calcul des parts des communes à la péréquation dépend pour beaucoup de leurs situations financières respectives, par la prise en considération des 2 exercices précédents. La hausse de la part 2012 par rapport à 2011 est principalement expliquée par le versement provenant du fonds provisoire de répartition de l'impôt sur les PM.

Sur la base d'une communication du service des communes du 18 mars 2013, le montant qui sera effectivement versé à la péréquation en 2013 devrait avoisiner 5.275 millions de francs, soit une péjoration d'environ 0.270 million de francs par rapport au budget.

5. Investissements

Nous vous communiquons ci-après les indications fondamentales concernant les investissements réalisés en 2012 :

- Interconnexion et bouclage des réseaux d'eau, crédit d'étude (B141.00.22) : acceptée par le Conseil général le 29 septembre 2011, cette étude chiffrée à 160'000 francs a débuté en 2011 et s'est poursuivie en 2012 ; au bouclage des comptes, l'investissement s'est élevé à 69'631.05 francs ; aucun amortissement n'est pour l'instant effectué.
- Rue de la Gare et rues adjacentes, crédit d'étude afin de chiffrer l'assainissement du cadastre souterrain et le réaménagement urbain (B141.30.18) : cette étude qui repose sur un crédit de 110'000 francs accepté par le Conseil général le 11 novembre 2010 a débuté et a abouti au dépôt d'une demande de crédit d'investissement lors de la séance ordinaire du 26 avril 2012 ; les montants investis à fin 2012 s'élèvent à 117'066.70 francs ; le premier amortissement a eu lieu dès 2011 à un taux de 10% l'an ; le dépassement +7'426.70 francs est couvert par le crédit accepté le 26 avril 2012 ; à l'issue des travaux de réalisation, l'étude sera consolidée dans le même compte que celui ayant trait à

l'assainissement du cadastre souterrain et au réaménagement urbain de la rue de la Gare et des rues adjacentes et amortie au même taux (après répartition entre l'assainissement des chaussées – 3% –, la réfection du réseau d'eau de boisson – 5% – et la réfection des réseaux d'eaux usées et claires – 2.5%).

- Construction d'un Parcours Vita (B141.30.19) : les travaux afférents à ce crédit de 35'000 francs, accepté par le Conseil général le 3 novembre 2011, ont débuté et ont été achevés en 2012 ; leur total net, après imputation d'une petite subvention de 500 francs, s'élève à 28'110.75 francs, soit une diminution de -6'889.25 francs ou -18.26% par rapport au crédit voté ; ils sont amortis pour la première fois en 2012 au taux de 10% (sur le montant du crédit voté et non pas de l'investissement effectif).
- Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) (B141.30.20) : validés par un crédit de 72'000 francs décidé par le Conseil général le 17 juin 2010, les travaux ont débuté en 2011 et ont été poursuivis en 2012 ; au bouclage des comptes, l'investissement s'élève à 66'759.55 francs ; l'amortissement a lieu depuis 2011 au taux de 15% l'an soit 10'800 francs par an ; l'apparente diminution de l'investissement par rapport au montant figurant au bilan au 31 décembre 2011 (-7'247.50 francs) est expliquée par l'identification en 2012 de diverses factures 2011 concernant des charges courantes (et non pas d'investissement) à extourner au compte de fonctionnement.
- Participation au skatepark de Colombier (B141.30.21) : la part laténienne de 19'824 francs au skatepark régional, votée par le Conseil général le 3 novembre 2011, a été versée en 2012 ; elle est amortie au taux de 10% l'an.
- Elaboration d'un avant-projet de passerelle de mobilité douce sur l'autoroute A5, crédit d'étude (B141.30.23) : décidée par le Conseil général avec une clause d'urgence le 15 décembre 2011, l'étude d'un montant de 65'000 francs a débuté immédiatement et a abouti au dépôt à mi-mars 2012 d'un avant-projet, ceci pour un coût de 62'222.60 francs, dont à ajouter un surcoût de +19'701.80 francs provenant de travaux (prémices du projet définitif) demandés ensuite au bureau d'ingénieurs afin de faire progresser le dossier conjointement au rythme de l'OFROU ; ce surcoût est couvert par le crédit de construction de 3 millions de francs alloué par le Conseil général le 15 novembre 2012 ; un premier amortissement au taux de 10% l'an, soit 6'500 francs, a eu lieu en 2012 ; les études d'avant-projet et de prémices de projet seront finalement consolidées dans le même compte que celui ayant trait à la construction de la passerelle et amorties au même taux (3.7% au lieu de 10%).
- Réfection partielle de la salle gymnastique de l'école et divers travaux au Vieux Collège (B143.20.02 et B143.30.02) : basés sur un crédit de 80'000 francs voté par le Conseil général le 30 juin 2012, les travaux effectués en 2011 et 2012 se sont finalement montés à 76'800.30 francs, en baisse de -3'199.70 francs ou -4% par rapport au crédit voté ; ils sont amortis à un taux de 10% l'an.
- Réfection du bâtiment sanitaire au camping de La Tène (B143.70.01) : à la conclusion de l'épisode judiciaire, par arrêté du Tribunal fédéral du 16 décembre 2011, de la contestation par un citoyen du déroulement de la votation populaire du 28 novembre 2010, les travaux ont débuté dès la fermeture anticipée du camping, au début du mois septembre 2012 ; sur le crédit de 1.9 million de francs voté par le Conseil général le 29 avril 2010, un montant de 764'855.70 francs a

été investi en 2012 ; un premier amortissement aura lieu en 2013 au taux de 4.2% l'an.

Il est à relever que les frais 2011 d'obtention de la demande de sanction des plans, y compris les taxes d'équipement, d'un montant de 22'922 francs, ont été transférés en 2012 du compte d'attente B141.99 au compte B141.40.05 relatif aux frais d'étude.

Le crédit complémentaire de 72'500 francs pour concrétiser le chauffage de la salle l'Octogone, voté par le Conseil général le 13 décembre 2012, sera intégré dans le crédit initial à l'issue des travaux.

6. Compétences financières

La compétence financière du Conseil communal est la possibilité offerte à celui-ci d'engager une dépense ne figurant pas au budget et sans demander de crédit au Conseil général. La limite de cette compétence est fixée à 30'000 francs selon l'article 163 alinéa 1 du Règlement général de commune, du 19 février 2009. Son usage est par ailleurs subordonné à une obligation d'information des crédits décidés à la commission financière.

Les crédits significatifs engagés par le Conseil communal en 2012 sont les suivants :

- Suppression d'une fonction communale (020.301.00) : une indemnité légale de 5 mois de traitement, soit 47'603 francs, a été versée au titulaire d'une fonction supprimée qui n'a pas pu être remplacé ; le dépassement de la compétence financière est justifié par les dispositions légales fixant le nombre d'indemnités dues (Cf. art. 44 de la loi sur le statut de la fonction publique, du 28 juin 1995).
- Processus qualité (020.311.01) : pour mener un processus qualité, une licence de modélisation de l'organisation et de gestion documentaire a été acquise pour un montant de 10'779.45 francs ; une dépense 2013 est planifiée pour le recours à un consultant.
- Etude de l'imposition des PM (020.318.90) : pour analyser les enjeux laténiens de la réforme de la fiscalité des PM, une étude a été confiée à l'Institut de recherches économiques (IRENE), pour un coût de 15'000 francs.
- Surveillance de la cour des écoles (211.318.05) : dès octobre 2011, une entreprise de surveillance est mandatée pour effectuer des patrouilles et ainsi prévenir tout débordement ; d'un coût de 10'071 francs, cette dépense a permis de baisser considérablement les incivilités et déprédations, mais aussi de restituer son rôle et fonction communautaire à la cour des écoles ; Cf. également la dépense ci-dessous concernant Midnight La Tène.
- Aménagement de la buvette de la CSUM en structure parascolaire (212.314.00) : la décision a été prise d'aménager la buvette de la CSUM et de la louer aux Moussaillons ; les travaux ont consisté en l'installation de parois de séparation, la transformation de la cuisine et des toilettes, la mise en place d'une signalétique adéquate et en diverses mises aux normes, pour un coût de 27'949.70 francs ; cette nouvelle location génère un produit de 3'200 francs/mois, charges comprises (540.427.00) ; Cf. également ci-dessous les études pour la création et/ou la transformation de locaux en vue du développement de l'accueil de l'enfant.

- Traitements du service de conciergerie (215) et du site de La Tène (351) : pour renforcer le service de conciergerie suite à divers arrêts de travail et favoriser l'intégration du nouveau responsable du camping, une personne a été engagée à durée déterminée ; réparti par moitié entre les services de conciergerie (6 mois) et le site de La Tène (6 mois), le coût annuel brut s'est élevé à 23'583.35 francs par service, dont à déduire diverses aides cantonales d'un total de 11'525 francs.
- Achat de mobilier pour la bibliothèque-médiathèque (300.311.00) : des présentoirs et des bacs ont été acquis afin de compléter l'offre mise aux lecteurs ; le coût d'achat s'est élevé à 5'514.50 francs.
- Animations Midnight La Tène (340.318.90) : basée sur une collaboration avec la fondation idée:sport et inaugurée le 12 janvier 2013, cette animation sportive a pour but d'offrir aux jeunes de 13 à 17 ans un endroit où ils peuvent passer leurs samedis soirs de manière active, sans alcool ni tabac ; la phase test de ce programme a nécessité une dépense de 20'370.35 francs ; elle a permis de baisser les incivilités durant le week-end dans la cour des écoles.
- Gestion et site Internet du camping (351.315.02) : en 2012, l'ancienne application Access a été remplacée par un nouveau logiciel pour un coût de 8'320 francs ; l'ancien site Internet a été fermé et un nouveau, plus moderne et convivial, disponible en français, allemand et anglais, et permettant des réservations online, a été ouvert, pour un montant de 9'612.95 francs ; Cf. www.latene.ch.
- Route des Perveuils (620.314.00) : diverses interventions non-prévues ont été rendues nécessaires, lors des travaux préparatoires OFROU, pour intervenir sur la chaussée et remédier à des problèmes de distribution de l'éclairage public, pour un coût total de 28'757.95 francs.
- Remplacement d'une conduite d'approvisionnement en eau de boisson à Maison-Rouge à Marin (700.314.00) : au printemps 2012, la décision a été prise de remplacer 230 m de conduite pour un montant de 91'796.55 francs, dont 46'294.55 francs de génie-civil ; lors de la prise de décision, le budget ordinaire disponible pour l'entretien du réseau (150'000 francs) était suffisant pour couvrir cette dépense ; or, de nombreuses ruptures ultérieures de conduites, auxquelles il ne pouvait être remédié qu'immédiatement, expliquent le dépassement final du budget (+38'487.30 francs).
- Etudes et projets en matière d'aménagement du territoire (790.318.41 et B141.81.01) : d'importants projets de construction concernant de nombreuses unités (p.ex. plans de quartier ou spéciaux au Chalvaire, à Derrière-chez-Menod, Sur-le-Crêt, au Crosat) ou de déploiement de zones (p.ex. pôle économique d'importance cantonale à Fin-de-Mange) ont nécessité une attention particulière pour garantir un développement harmonieux et équilibré de La Tène ; diverses études ont été diligentées, soit :
 - étude du déploiement d'un pôle d'habitat à proximité du pôle économique d'importance cantonale, d'un coût de 10'800 francs
 - étude de territoire pour les infrastructures scolaires en connexion avec l'ouverture de nouveaux quartiers, d'un coût de 7'770.60 francs
 - étude du site Derrière-chez-Menod, en termes d'accès, de circulation routière et d'implantation des bâtiments, d'un coût de 14'510.25 francs

- étude de développement et de modélisation de scénarios pour le site Derrière-chez-Menod, d'un coût de 24'120.40 francs
- projets de giratoire et de rehaussement de la chaussée à Thielle, d'un coût de 18'327.95 francs
- Etudes pour la création et/ou la transformation de locaux en vue du développement de l'accueil de l'enfant (B143.60.04) : les dépenses 2010 à 2012 liées à ce projet, qui ne s'est finalement pas concrétisé suite au refus du Conseil général le 15 mars 2012 de la demande de crédit pour l'achat d'une construction modulaire, ont été consolidées et sont amorties au taux de 10% l'an, soit :
 - étude pour la transformation du bâtiment sis Grand'Rue 4 à Wavre en crèche (21'566.30 francs engagés en 2010)
 - élaboration du projet de construction modulaire à côté de la CSUM à Marin (11'793.60 francs engagés en 2011 et 6'414.55 francs engagés en 2012)
 - analyse et conceptualisation d'un système de gestion (3'348 francs)

7. Rapport par dicastère

7.1 Naturalisations, Enseignement et formation, Santé, Prévoyance sociale

Naturalisations

La commission s'est réunie à 6 reprises. Elle a traité 12 dossiers de réception (21 adultes et 10 enfants) et a examiné 13 dossiers finaux (16 adultes et 6 enfants).

Il est à noter que 6 dossiers de naturalisations facilitées ont été également traités hors commission.

Enseignement et formation

L'école communale de La Tène a vécu ses derniers jours en 2012. Du mois de janvier au mois de juillet 2012, elle a été dirigée par le directeur Gérard Bauen, mais, depuis la rentrée scolaire d'août 2012, elle est gérée par le syndicat intercommunal de l'Ecole Obligatoire de la Région de Neuchâtel (EORÉN). Sur le plan financier, la commune de La Tène a assuré le paiement des salaires, des biens, service et marchandises jusqu'à la fin de l'année 2012.

Si à Marin le nombre de classes est resté le même par rapport aux années précédentes, il est relevé qu'une classe a dû être fermée à Wavre suite à la diminution des effectifs.

Accueil de l'enfance

Durant l'année écoulée, l'association les Moussaillons a en moyenne accueilli 53 enfants dans le domaine préscolaire (pour 46 familles) et 71 enfants dans le domaine parascolaire (pour 58 familles). Concernant les autres structures d'accueil sises en dehors du territoire communal, la moyenne a été de 16 enfants dans le domaine préscolaire (pour 14 familles) et 2 enfants dans le domaine parascolaire (pour 2 familles).

Aide sociale

La commission sociale régionale (CSR) s'est réunie à 11 reprises en 2012. La CSR est composée des personnes suivantes :

- le/la conseiller-ère communal-e en charge du dicastère concerné de chaque commune-membre
- l'administrateur communal de Saint-Blaise
- les assistants sociaux (AS) du SSREDL
- le représentant de l'Office cantonal de l'aide sociale (ODAS)

Durant l'année 2012, il a été recensé 179 ouvertures de dossiers et 152 fermetures sur l'ensemble de l'Entre-deux-Lacs (dont 80 dossiers de personnes qui résident sur le territoire de la commune de la Tène).

Pour rappel, la répartition des coûts du SSREDL est calculée à 50% au prorata du nombre d'habitants au 31 décembre 2012 et à 50% au prorata du nombre de dossiers reconnus par l'Office cantonal d'aide sociale (ODAS) au 31 décembre 2012.

Centre de loisirs pour la jeunesse (Le Troglo)

L'Espace Troglodyte a connu une année de transition suite au départ à la retraite de M. Charlie Auret et à l'engagement de Mme Isabelle Comte au poste d'animatrice responsable.

Profitant de cette transition, l'équipe d'animation (150% sur deux postes) a entamé un travail de réflexion sur le fonctionnement du Troglo, aboutissant à une importante consolidation de ses acquis (mise à jour des missions, pérennisation des collaborations avec les associations et institutions locales, etc.), ainsi qu'au développement de nouveaux projets (ateliers, animations du mercredi, etc.).

7.2 Travaux publics (routes communales, parcs et places publics), Bâtiments

L'année 2012 a été marquée par différents événements qui peuvent être résumés ainsi :

- Départ de M. Philippe Thorens
- Préparation du dossier et crédit sur la construction de la passerelle de mobilité douce
- Etude du renouvellement du parc des véhicules de la voirie
- Analyse de l'état des bâtiments (y.c. du Centre Sports & Loisirs Marin - CIS) et des installations techniques (p.ex. des chaudières, des programmes d'entretien, etc.)
- Etude du plan d'accès et de fermeture des bâtiments
- Premières démarches en vue de l'assainissement de l'éclairage public

Service technique

Au début de l'année, M. Philippe Thorens dirigeait ce service (1.7 EPT y.c. compris les activités d'urbanisme et des permis de construire). Suite à l'incapacité de travail du titulaire, l'administrateur communal a assumé la gestion ad intérim de ce service jusqu'à la prise de fonction de M. Malissa Tomic, nouveau responsable d'exploitation depuis le mois de septembre.

Service de voirie

Malgré différents changements dans l'organisation, le service de voirie (6 EPT) a parfaitement accompli ses missions en 2012.

Il est à noter que les tâches dévolues à ce service sont très variées et exigent une

grande flexibilité et disponibilité de la part des employés. En plus de tâches connues et répétitives (p.ex. nettoyage et entretien des surfaces, déneigement, ramassage des déchets et du vieux papier, entretien des véhicules, etc.), ce service a participé à la construction du Parcours Vita, la mise en place de la zone 30 km/h à Wavre, le marquage des passages piétons et aux travaux de peinture de ses locaux.

Service de conciergerie

Le personnel de ce service (4 EPT dont à ajouter un apprenti CFC agent d'exploitation et un renfort à durée déterminée de 0.5 EPT) doit répondre à des exigences multiples, puisqu'il doit maîtriser tous les aspects techniques en lien avec l'entretien des bâtiments (p.ex. procédure de nettoyage, entretien des machines, etc.) mais aussi à de nombreuses sollicitations imposant une grande aisance dans les contacts humains (p.ex. avec les élèves, les enseignants ou les utilisateurs de l'Espace Perrier).

Au cours de l'année, les concierges ont été appelés à exécuter différents projets de rénovation (p.ex. travaux de peinture au Fanel et dans d'autres locaux de l'Espace Perrier et de l'administration communale, réfection de l'ancienne maison communale de Wavre ; participation à l'installation d'un Wifi).

7.3 Sécurité publique, Sports, Culture & Loisirs (site de La Tène)

Protection juridique

En ce qui concerne ce chapitre qui a trait aux opérations d'état civil et à l'agence régionale AVS, les coûts sont maîtrisés puisque les charges nettes sont inférieures de -9'306.10 francs par rapport au budget.

Police

Le contrat de prestations avec la Police Neuchâteloise (PN) est arrivé à terme le 31 décembre 2012. La charge 2012 s'est élevée à 117'729 francs, contre 120'000 francs portés au budget. Il sied toutefois de relever une augmentation de +16'888.60 francs par rapport aux comptes 2011.

Le nouveau contrat de prestations est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et engendre une considérable augmentation des coûts en 2013. Le point positif à relever est le produit des amendes qui progresse de +11'505 francs par rapport au budget.

Police du feu

Comme chaque année, la commission de police du feu a effectué les visites d'habitations privées et d'entreprises qui sont de sa compétence. Il en résulte un très léger surcoût de 1'095.15 francs.

Par contre, c'est avec plaisir que le Conseil communal a constaté que la participation communale au SIS Feu a été inférieure au montant budgété pour -55'655.10 francs, passant de 214'500 francs au budget à 158'440.90 francs aux comptes. Il en est allé de même pour le SFBL, pour lequel la participation communale s'est élevée à 72'063.09 francs, contre 78'000 francs inscrits au budget.

Protection civile

Pour la dernière fois en 2012, la participation à l'OPC-LC a été couverte par un prélèvement à la réserve figurant au bilan qui concerne les contributions de remplacement des abris PCi (B280.00), ce qui a permis de réduire les charges d'un montant non-négligeable de -67'648 francs.

Au final, ce ne sont pas moins de 290'532.29 francs qui ont été acquittés en 2012 au titre de charges nettes pour la sécurité publique.

Théâtre régional

La stabilité de ce poste n'appelle aucun commentaire particulier et nous vous renvoyons au commentaire figurant en regard du compte 302.352.00, Participation Théâtre du Passage (SITRN).

Espace Perrier

Par rapport aux comptes 2011, l'excédent de charges a été ramené de 192'594.40 francs à 172'928 francs et il est resté dans la ligne du budget.

Il est relevé que l'entretien général du bâtiment a coûté plus cher que prévu en raison de divers travaux, notamment de la mise en place d'un Wifi (Cf. le commentaire du compte 303.314.00, Entretien bâtiment).

S'agissant des locations, il est réjouissant de constater que le budget de 70'000 francs a été atteint. Les locations internes sont en hausse de +33'878 francs par rapport au budget, suite à la modification du mode de comptabilisation des occupations de salles par les associations et sociétés locales, ceci dans l'objectif de mettre en évidence leur coût *réel*.

Autres tâches culturelles

Les subventions aux sociétés non-sportives ont plus que doublé, notamment suite à la modification du mode de comptabilisation des occupations de salles (Cf. ci-dessus), ce qui a pour incidence d'engendrer un large dépassement du chapitre de +27'671.50 francs.

Parcs publics et places de jeux

Ce poste qui est resté stable par rapport au budget, hormis l'augmentation des amortissements et de l'imputation interne des traitements du service de voirie, n'appelle aucun commentaire particulier.

Sports

Alors que les autres dépenses sont conformes aux prévisions, la mise en place du Midnight La Tène explique à elle-seule le dépassement de budget de +17'685.70 francs.

Ports

Certains travaux prévus et budgétisés n'ont pas été totalement réalisés, ce qui a permis un versement conséquent de 47'835.11 francs à la réserve.

Site de la Tène

Le bénéfice de l'exercice se monte à 83'210.56 francs, ce qui représente un résultat satisfaisant sachant que le camping a dû être fermé avec un mois d'anticipation en raison des travaux de reconstruction du bâtiment sanitaire.

7.4 Transport régional, Aménagement du territoire (eau – protection des eaux – déchets – environnement – énergies – urbanisme)

Trafic régional

La fréquentation de la ligne de bus CarPostal reliant Marin au Landeron, qui est intégrée au pot commun depuis 2012, est conforme aux prévisions. Une extension à 6 paires de courses le samedi a été mise en place, qui est également financée par le pot commun. La fréquentation du samedi reste encore à consolider, bien que certaines courses sont déjà relativement bien fréquentées.

La nouvelle ligne Les Conrardes à Boudry, à laquelle la commune de La Tène participe financièrement (4'800 francs par an durant trois ans) dans le cadre de la convention signée en partenariat avec les douze communes de la COMUL, est sur le point de remplir les conditions fixées par l'Etat pour sa future reprise dans le pot commun. La fréquentation n'a certes pas encore atteint les valeurs escomptées, mais le secteur desservi par cette ligne étant en pleine expansion (nouveau secteur d'habitation), il y a fort à parier que toutes les conditions fixées seront remplies dans le délai de la période probatoire de trois ans, à l'issue de laquelle cette ligne sera reprise par le pot commun.

Dans le cadre des travaux OFROU, plus précisément s'agissant du contre-sens à nouvellement créer sur l'avenue des Champs-Montants, le Conseil communal a mis en route une réflexion sur la desserte future par les transports publics du secteur des activités économiques et industrielles des Champs-Montants, ceci en étroite collaboration avec la conférence régionale des transports 1 (CRT1) et l'office cantonal des transports (OCT). En effet, le contrat d'agglomération signé entre la commune (de Marin-Epagnier à l'époque) et l'Etat, prévoit que la ligne 7, reliant Corcelles-Cormondèche à Marin-Gare via Hauterive, soit détournée par l'avenue des Champs-Montants. Ce nouveau tracé a également à dessein de desservir les futures activités du pôle de développement économique du secteur des Cheintres, voire de servir de liaison directe avec les communes de l'Entre-deux-Lacs, dans une perspective d'amélioration de la desserte par transports publics des communes de l'Est du district de Neuchâtel avec la capitale cantonale.

Le refus par le peuple du TransRUN, en votation populaire le 23 septembre 2012, n'a pas de conséquences importantes pour La Tène. Deux mesures conséquentes étaient en lien avec la réalisation du TransRUN : 1) la halte de la Cité-Martini et 2) la déviation de la ligne 7 TransN (voir ci-dessus).

Le projet de halte BLS à la Cité-Martini est maintenant relégué à plus tard, conditionné par une éventuelle réalisation d'une nouvelle ligne de transports publics entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Par contre la ligne 7 s'inscrivant aussi dans cette dynamique du TransRUN sera certainement et malgré tout mise en place pour répondre à des critères indépendants du RER neuchâtelois (voir ci-dessus).

Les Exécutifs des communes de l'Entre-deux-Lacs et de La Tène, notamment par l'intermédiaire des chefs de dicastères traitant les questions du transport régional,

ont renforcé leur collaboration en matière de transports publics. Ce renforcement des relations intercommunales, par le biais de la Conférence régionale des transports 2 (CRT2), a pour objectif de consolider l'existante ligne CarPostal (Marin – Le Landeron) et d'améliorer l'offre en transports publics entre le tissu urbain du Bas-Lac et de l'Entre-deux-Lacs, afin d'améliorer l'accès à la capitale cantonale et à ses services.

Le comité du Noctambus s'est réuni à 4 reprises. Une nouvelle liaison entre le Noctambus et le Moonliner (équivalent bernois du Noctambus) a été mise en place. Sans frais pour les collectivités publiques, cette nouvelle connexion permet aux voyageurs nocturnes de se rendre à Bienne depuis Neuchâtel, et vice versa. La vente des carnets de tickets pour le Noctambus a été poursuivie par l'administration communale. A noter que les majorants touchent un carnet Noctambus lors de la réception officielle de la commune, en guise de cadeau de bienvenue dans le monde des adultes.

La mobilité douce est également à l'ordre du jour avec un projet de location de vélos (<http://www.velospot.ch/>) peu coûteux, flexible et ne nécessitant pas de gros travaux d'aménagement. Ce projet s'inscrit dans une volonté des communes du district de Neuchâtel de proposer un système simple pour les futurs usagers, qu'ils soient des usagers réguliers (pendulaires) ou des touristes. A noter que la Ville de Neuchâtel a déjà mis en place ce système.

Protection et aménagement de l'environnement

Service des eaux / approvisionnement en eau de boisson (EB)

Le service des eaux fonctionne grâce aux compétences à la fois technique et de santé publique, fournies par des entreprises spécialisées mandatées par le Conseil communal. Quatre entreprises hautement spécialisées assurent le suivi dans les domaines suivants :

<i>Domaine</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Mandat / contrat</i>	<i>Activités</i>
<i>Distribution</i>	<i>Hildenbrand SA (St-Blaise)</i>	<i>mandat de fontainier sur la base d'un contrat d'entreprise élaboré conformément au cahier des charges du Manuel de qualité et passé en revue en fonction des besoins</i>	<i>gestion et entretien du <u>captage du Vigner</u> (en collaboration avec la commune de St-Blaise) gestion et entretien du <u>réservoir de la Prévôté</u> gestion et entretien du <u>réseau</u> (réparation des fuites et branchement des réseaux privés)</i>
<i>Détection de fuites</i>	<i>Corelltech (Broc)</i>	<i>contrat annuel, conditions revues chaque année sur la base d'une planification des secteurs à contrôler</i>	<i>détection de fuites sur le réseau d'eau, à l'aide d'un appareillage sophistiqué d'écoute sur les conduites, les vannes et bornes hydrants (Permalog+ et Correlux P1)</i>
<i>Parc des bornes hydrants (BH)</i>	<i>Hinni AG (Biel-Benken)</i>	<i>contrat d'entreprise</i>	<i>sur la base d'un contrôle de l'ensemble des bornes hydrants (BH), une planification des entretiens en fonction de priorités a été fixée, correspondant à l'état de chaque BH ; chaque opération est ensuite listée dans une banque de données qui sera mise en ligne dans le SIG ; il est ainsi facile d'accéder directement à la liste des opérations effectuées sur les BH et de planifier les entretiens à venir</i>
<i>Analyses</i>	<i>RWB SA (Neuchâtel)</i>	<i>contrat de prestations</i>	<i>analyse de la qualité de l'eau en termes chimiques et bactériologiques ; plan de prélèvements à différents endroits de la commune aussi bien sur des installations publiques que privées</i>

Système de qualité

Les tâches du fontainier sont définies dans un cahier des charges basé sur le système de qualité, fixé dans le cadre de la Loi fédérale sur les denrées alimentaires.

La nouvelle version de la loi sur les denrées alimentaires (LDA) et son ordonnance d'application, introduisant l'eau de boisson distribuée par réseau (ODA) sont entrées en vigueur le 1er juillet 1995.

De ce fait, les distributeurs d'eau, notamment les communes, ont une responsabilité quant à la qualité du produit qu'ils distribuent.

Loi sur les denrées alimentaires (LDA) - Art. 23

Quiconque fabrique, traite, distribue, importe ou exporte des denrées alimentaires, des additifs et des objets usuels, doit veiller dans le cadre de ses activités, à ce que les marchandises soient conformes aux exigences légales. Il est tenu de les analyser ou de les faire analyser, selon les règles de la bonne pratique de fabrication.

En cas d'incident, le fournisseur d'eau doit apporter la preuve qu'il a pris toutes les mesures afin de garantir une EB de qualité. Pour garantir la qualité de son travail, le fournisseur d'eau doit mettre en place un système qualité.

Le système qualité repose sur deux outils :

- le manuel d'assurance qualité (MAQ)
- les analyses bactériologiques et physico-chimiques sur l'eau de boisson

Le système qualité est à comprendre comme une procédure dynamique qui, lorsqu'elle est appliquée, vise à s'adapter aux différentes circonstances de risques qui peuvent évoluer. Le système qualité ne fonctionne que s'il est appliqué à chaque échelon (infrastructures, contrôle de qualité du réseau, analyses de l'eau et formation des responsables de réseau).

Maîtrise des coûts et optimisation des conditions techniques

Le Conseil général a validé une demande de crédit pour le bouclage du réseau d'EB. Trois objectifs ont été fixés dans le cadre de ce projet :

- connexion du réseau d'EB de Thielle et de Wavre au réseau de Marin et Epagnier, afin que la distribution se fasse directement depuis le réseau communal, et non plus depuis celui de Saint-Blaise ; il est à noter que cette connexion permet une économie substantielle en termes d'achats d'eau, le prix de revient du captage du Vigner étant sensiblement moins cher que le tarif de l'eau facturée par Saint-Blaise à La Tène
- bouclage du réseau d'EB pour garantir une distribution optimale ; les cas de ruptures de la conduite maîtresse ont démontré que la mesure était indispensable
- création d'un deuxième point de passage sous la N5 pour assurer à la fois une distribution optimale de l'EB lors des travaux de l'OFROU et améliorer les conditions techniques de la localité d'Epagnier qui seront péjorées lorsque de nouveaux consommateurs (importants pour certains) seront établis dans le périmètre du futur pôle de développement économique d'importance cantonale

Le début des travaux est prévu pour avril 2013. Ils se prolongeront durant 6 mois pour se terminer en octobre 2013 (selon les conditions météo).

Garantie de la distribution de l'eau

Garantir la distribution de l'eau repose sur trois piliers :

- observer
- agir
- développer

Observer le comportement des infrastructures en fonction de la demande, du développement de la commune et des phénomènes chimiques et physiques agissant directement sur celles-ci (pollutions, mouvements de terrain, courants vagabonds, etc.).

Agir rapidement afin de garantir une distribution sans faille et une qualité de l'eau répondant aux normes strictes de la LDA. Agir rapidement équivaut également à maîtriser les coûts lors de fuites, notamment.

Développer les infrastructures et les ressources en fonction des besoins de la population et des entreprises, mais également en tenant compte des dangers potentiels, plus particulièrement en cas d'accidents majeurs induisant de graves pollutions dans les secteurs de protection des eaux.

Assurer les ressources

Le Conseil communal s'est penché sur la problématique de l'assurance pouvant être donnée au niveau des ressources pour garantir une quantité suffisante à la fois en fonction du développement de la commune et lors d'accidents majeurs probables à terme dans les secteurs de protection des eaux (pollutions sur le long terme). Un rapport allant dans ce sens sera soumis au Conseil général afin de poursuivre les réflexions déjà menées, en collaboration avec les communes du district de Neuchâtel (projet CENE - Communauté des Eaux de Neuchâtel élargie).

Captage du Vigner

La production de la station de pompage du Vigner a augmenté en 2012. Les compteurs ont mesuré un débit de 1'612'745 m³ (ou 3'068 l/min) contre 1'381'596 m³ (ou 2'629 l/min) en 2011. Cette augmentation des ressources en eau est due aux bonnes précipitations durant toute l'année 2012. A noter que le record de production du captage reste détenu par l'année 2006, avec 1'745'193 m³.

On constate ainsi que les ressources se sont stabilisées en comparaison avec ces 10 dernières années, respectivement depuis le déficit hydrique engendré depuis 2003. Toutefois, en fonction de l'évolution de la pluviométrie, et si celle-ci devait à nouveau baisser de manière marquante, des mesures devront être prises au niveau de l'adduction d'eau, respectivement par une adduction complémentaire au captage du Vigner. En effet, non seulement la commune de Saint-Blaise, copropriétaire de la station avec La Tène, y puisera toujours plus régulièrement et plus durablement de l'eau (ses sources habituelles sont plus sensibles au déficit hydrique), mais l'augmentation de la consommation d'EB pour les besoins domestiques (nouvelles zones d'habitation) et industrielles (pôle économique d'importance cantonale) de La Tène poseront inévitablement un problème de capacité au niveau du Vigner. Des solutions techniques ont déjà été étudiées et validées par le groupe de travail réunissant les communes d'Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier et Le Landeron dans le cadre du projet CENE.

Consommation d'EB

La consommation du réseau d'EB de Marin et d'Epagnier a légèrement augmenté en 2012, passant de 720'232 m³ en 2011 à 728'675 m³ en 2012. Le volume d'eau de boisson facturé s'élève à 673'370 m³. La différence de 55'305 m³ correspond à la consommation non facturée induite dans le réseau d'EB et elle est expliquée ainsi :

- fontaines (pour 8 fontaines à 5 l/min durant 8 mois) 13'824 m³
- sapeurs-pompiers (exercices - estimation) 500 m³
- fuites 40'981 m³

Il est intéressant de noter que la perte d'eau suite à des fuites a passé de 146'280 m³ en 2011 à 40'981 m³ en 2012. Ce très bon résultat a pu être atteint grâce aux campagnes de recherche de fuites et aux actions immédiates lorsque celles-ci sont découvertes.

Le volume d'eau facturé par la commune de Saint-Blaise pour l'alimentation du réseau d'EB de Thielle-Wavre a baissé en passant de 86'950 m³ en 2011 à 69'000 m³ en 2012. Ici aussi, les campagnes de détection de fuites d'eau dans le réseau ont été très efficaces.

Les frais d'entretien du réseau ont été plus importants que ce qui était prévu au budget. Ceci est expliqué par des interventions plus nombreuses en raison de fuites et de ruptures de conduites qui sont impossibles à prévoir. La plus importante est survenue sur une conduite maîtresse et a nécessité la prise de mesures d'urgence pour les gros consommateurs. Cette situation démontre également que le réseau d'EB est très sollicité. Toutefois, le bouclage du réseau par l'Est devrait améliorer la problématique.

Dans le cadre du projet CENe, le système de télégestion sera revu et adapté. En effet, l'ensemble des communes du district de Neuchâtel ont un système informatique de télégestion compatible entre elles. Malheureusement, seule la commune de La Tène a un système différent, ce qui posera certains problèmes de compatibilité dans le cas d'une télégestion régionale.

En conclusion de ce chapitre, il sied de relever que le Service cantonal des affaires vétérinaires (SCAV), qui est en charge du suivi des « Manuel qualité » des communes dans le domaine de la distribution de l'eau de boisson, a relevé à plusieurs reprises l'excellente gestion du réseau de La Tène !

Epuración des eaux usées et eaux claires

Le chapitre du traitement des eaux usées et des eaux claires n'apporte que très peu de commentaires. Il faut néanmoins relever que les coûts sont maîtrisés.

Cependant, une adaptation de la taxe d'épuration se révèle nécessaire afin d'équilibrer le compte 710. Une proposition du Conseil communal sera déposée sur le bureau du Conseil général dans le courant de l'année 2013.

Gestion et traitement des déchets

En raison de l'introduction de la taxe au sac, la gestion des déchets a subi des changements importants au niveau comptable. La taxe de base n'est plus calculée sur la base des ménages, mais selon le principe du logement (1 taxe par logement). Elle a été fixée à 109 francs par logement en 2012. La mise en place

d'infrastructures de proximité pour le tri des déchets (écopoints) engendrera une augmentation de la taxe de base en 2013.

Les statistiques démontrent une nette diminution du volume de déchets transportés. Le Conseil communal a initié une procédure publique de mise en soumission du service de transports des déchets, avec l'objectif de diminuer les coûts de ramassage (baisse du volume des déchets).

Globalement, les dépenses en lien avec la gestion du poste 720, Déchets urbains, dont le traitement est à autofinancer par la taxe, ont correspondu aux prévisions budgétaires. Contrairement à l'exercice 2011, les recettes ont permis de couvrir les charges et d'attribuer des montants au remboursement des engagements et à la réserve logements. Il s'agira par contre de revoir la taxation des entreprises, qui elle ne couvre pas les dépenses engendrées par ces dernières.

Il est à noter que la participation à la déchetterie intercommunale de Cornaux, qui est une émanation du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle, poursuit une courbe ascendante, difficilement maîtrisable. Les causes de cette progression sont à rechercher dans les cours de reprise très bas en 2012 et 2013, notamment de la ferraille, ceci en raison des effets de la crise, mais aussi dans la modification du mode d'élimination de leurs déchets par les ménages suite à l'introduction de la taxe au sac.

Urbanisme

En 2012, 101 dossiers de construction de nature variée ont été traités. Ils ont été composés de 51 permis de construire (contre 87 en 2011) et de 32 constats de conformité (contre 78 en 2011). Ces derniers, qui sont délivrés à la fin des travaux, respectivement à l'issue de la visite de conformité effectuée par le service technique, closent les dossiers de construction et permettent de confirmer la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans sanctionnés.

En 2012, 81 dossiers de demande de sanction ont été enregistrés (65 dossiers en sanction simplifiée et 16 dossiers en sanction définitive). De ces 81 dossiers 2012, 60 permis de construire ont pu être délivrés, le restant étant encore à l'étude. Sur les demandes de sanctions mises à l'enquête, 6 ont fait l'objet d'oppositions. L'ensemble de ces oppositions a été retiré par leurs auteurs ou levé par le Conseil communal.

Au chapitre des nouvelles zones d'habitation, l'étude du plan de quartier Le Crosat à Wavre est arrivée à terme alors que le plan de quartier Sur-le-Crêt à Marin est sur le point d'aboutir. A noter que le plan de quartier Le Chalvaire à Marin est en phase de réalisation, les demandes de permis de construire ayant abouti sans opposition. En revanche, l'étude du plan de quartier Derrière-le-Château à Thielle a subi d'importants changements dans sa configuration et dans la typologie des bâtiments, en raison de nouvelles exigences en termes de sécurité suite à la révision de l'OPAM, principalement en lien avec la proximité d'une conduite de gaz à haute pression (70 bars).

S'agissant du plan spécial Jumbo-Manor, aucun élément nouveau n'a permis de reprendre l'étude du dossier après le coup de frein donné par rapport à la première version du plan, ceci pour permettre de trouver des solutions devant répondre aux demandes du Conseil communal et des habitants de la Cité-Martini, notamment en termes d'accès et de livraisons. Le dossier est toujours entre les mains du requérant.

Le service technique a consacré 1'031 heures (principalement par Mme Michelle

Catastini) aux questions touchant à l'urbanisme. L'engagement du nouveau responsable d'exploitation, M. Malissa Tomic, permettra d'optimiser le processus du suivi des dossiers de construction.

Agglomération

Suite au refus par le peuple de la mesure phare du projet d'agglomération le TransRUN, certaines mesures en lien avec ce RER ont été mises en attente. Par contre, les objectifs fixés dans les domaines des transports urbains et régionaux, de l'aménagement du territoire, des infrastructures et sports, culture, loisirs ont été poursuivis.

7.5 Administration, Economie publique

Administration

Pour l'administration, 2012 a été une année chargée notamment en raison de différents changements (arrivées/départs) au sein du personnel. Toutefois, une certaine stabilité a été atteinte en fin d'année avec l'arrivée de l'assistante administrative Mme Nathalie Schwab, ce qui permet à l'administrateur communal d'être déchargé de quelques tâches et de focaliser son action en support de dossiers importants.

Comme dans chaque réorganisation, il s'agit maintenant de prendre de nouvelles marques pour parvenir à une encore plus grande efficacité. Cette mutation est l'occasion de mettre en place un Système Qualité permettant d'établir des processus clairs allant des activités du Conseil général jusqu'à celles des employés.

Une étude interne a en outre été réalisée sur la fréquentation du guichet et plusieurs propositions sont à l'étude concernant la réorganisation de ce même guichet.

A des fins d'économie, mais également d'efficacité et de modernisation, des réflexions ont lieu quant à la dématérialisation des documents.

Economie publique

Comme mentionné au chapitre 4.8 ci-dessus, la redevance électrique doit faire l'objet d'une attention particulière, notamment au sujet des conséquences possibles de la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEI) et l'éventuelle disparition à moyen terme de cette manne. Pour l'instant, l'incertitude juridique créée par l'absence de base légale cantonale claire suscite nombre d'interrogations de la part des consommateurs, ceci alors même que la jurisprudence fédérale reste peu claire concernant certains aspects.

8 Conclusion

L'analyse du résultat du bouclage des comptes 2012 impose de rester vigilant, notamment parce qu'un certain nombre de réformes (p.ex. HarmoS, EORÉN, la révision de la fiscalité des PP et des PM) n'a pas encore déployé ses pleins effets et car de grands chantiers sont en cours (p.ex. la révision de la péréquation financière intercommunale, l'assainissement de la caisse de pensions prévoyance.ne, le 3^e désenchevêtrement des tâches Etat-communes, etc.), à propos desquels les indicateurs financiers de l'Etat et du service des communes nous mettent d'ores et déjà en garde.

Ainsi, bien que démontrant les efforts d'économie réalisés en 2012, le résultat d'exercice n'est pas représentatif de l'accroissement et des reports inéluctables de charges qui sont à venir, et dont il faudra tenir compte. L'exercice 2013 est à cet égard à considérer comme une année de transition.

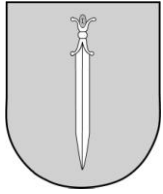
Même s'il a géré le ménage communal au plus près des intérêts des citoyens, le Conseil communal est toutefois convaincu que l'actuelle politique d'austérité ne peut perdurer sans que nos services et nos infrastructures publiques n'en souffrent et ne s'étiolent. Il convient de renoncer aux solutions « bricolées » ou provisoires par manque de moyens, qui nuisent à l'efficacité de notre collectivité publique et qui sont autant d'écueils à une gestion performante.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à prendre en considération le présent rapport et à adopter les comptes de l'exercice 2012 de la commune de La Tène, tels que présentés, par l'arrêté joint.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 2 avril 2013.

LE CONSEIL COMMUNAL



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

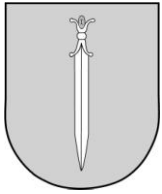
Cahier 2

Compte administratif

Compte administratif (en francs)

	B2012		C2012		C2011	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y.c. amort.)	28'960'000.00		29'280'359.57		27'938'302.98	
Total des revenus		28'508'000.00		29'102'573.41		28'178'299.48
Excédent de charges		452'000.00		177'786.16		
Excédent de revenus					239'996.50	
Compte des investissements						
Total des dépenses	10'205'000.00		1'011'423.40		850'800.10	
Total des recettes		950'000.00		256.00		500.00
Investissements nets / augmentation		9'255'000.00		1'011'167.40		850'300.10
Investissements nets / diminution						
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	9'255'000.00		1'011'167.40		850'300.10	
Amortissements*		1'175'500.00		1'283'049.00		1'281'952.05
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges	452'000.00		177'786.16			
- excédent de revenus						239'996.50
Excédent de financement			94'095.44		671'648.45	
Insuffisance de financement		8'531'500.00				
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement				94'095.44		671'648.45
Insuffisance de financement	8'531'500.00					
Report au bilan / dépenses		10'205'000.00		1'011'423.40		850'800.10
Report au bilan / recettes	2'125'500.00		1'283'305.00		1'282'452.05	
Diminution de la fortune nette		452'000.00		177'786.16		
Accroissement de la fortune nette					239'996.50	

* Les amortissements se composent de 1'240'649 francs pour le patrimoine administratif et de 42'400 francs pour le patrimoine financier.



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Compte de fonctionnement
Table des matières
du cahier 3

TABLE DES MATIERES

0 ADMINISTRATION

01	<u>LEGISLATIF ET EXECUTIF</u>		
011	CONSEIL GENERAL	page	1
012	CONSEIL COMMUNAL	page	1
02	<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>		
020	ADMINISTRATION GENERALE	pages	2-3

1 SECURITE PUBLIQUE

10	<u>PROTECTION JURIDIQUE</u>		
100	JUSTICE, DIVERS	page	4
11	<u>POLICE</u>		
113	POLICE	pages	5
14	<u>POLICE DU FEU</u>		
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	page	5
16	<u>PROTECTION CIVILE</u>		
160	PROTECTION CIVILE	page	6

2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

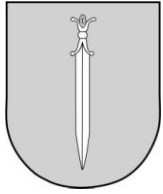
20	<u>ECOLES</u>		
200	ECOLE ENFANTINE	pages	7-8
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1 – 3	page	8
210	ECOLE PRIMAIRE	pages	9-10
211	ECOLE SECONDAIRE	page	11
212	CSUM	page	12
214	ECOLE DE MUSIQUE	page	12
215	SERVICE DE CONCIERGERIE	page	13
23	<u>FORMATION PROFESSIONNELLE</u>		
231	FORMATION PROFESSIONNELLE	page	14
239	FONDS DE FORMATION & PERF. PROF.	page	14

3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS

30	<u>ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</u>		
300	BIBLIOTHEQUE	page	15
302	THEATRE REGIONAL	page	16
303	ESPACE PERRIER	page	16
309	AUTRES TACHES CULTURELLES	page	17
33	<u>PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX</u>		
330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	page	17
34	<u>SPORTS</u>		
340	ACTIVITES GENERALES	page	18
343	PORTS	page	18
35	<u>ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE</u>		
350	ESPACE TROGLODYTE	pages	19-20
351	SITE DE LA TENE	pages	20-21
352	CHALET DE LA TENE	page	21

39	<u>CULTES</u>		
	390 CULTES	page	22
4	<u>SANTE</u>		
44	<u>SOINS AMBULATOIRES</u>		
	440 SOINS AMBULATOIRES	page	23
46	<u>SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES</u>		
	460 SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	page	23
49	<u>AUTRES DEPENSES DE SANTE</u>		
	490 AUTRES DEPENSES DE SANTE	page	24
5	<u>PREVOYANCE SOCIALE</u>		
54	<u>PROTECTION DE LA JEUNESSE</u>		
	540 STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	page	25
	541 AUTRES DEPENSES	page	25
58	<u>ACTION SOCIALE</u>		
	581 PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE	page	26
	582 OFFICE DU TRAVAIL	page	26
	589 PERSONNES SANS ACTIVITE	page	26
6	<u>TRAFIC</u>		
62	<u>ROUTES COMMUNALES</u>		
	620 RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	pages	27-28
	621 PARKINGS	page	28
65	<u>TRAFIC REGIONAL</u>		
	650 TRAFIC REGIONAL	page	29
7	<u>PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT</u>		
70	<u>SERVICE DES EAUX</u>		
	700 EAU POTABLE	page	33
71	<u>PROTECTION DES EAUX</u>		
	710 EAUX USEES	page	31
	711 EAUX CLAIRES	page	31
72	<u>TRAITEMENT DES DECHETS</u>		
	720 DECHETS URBAINS	page	32
	721 AUTRES DECHETS	page	33
	722 DECHETS ENTREPRISES	page	33
74	<u>CIMETIERE</u>		
	740 CIMETIERE	page	34
75	<u>RIVES ET BERGES</u>		
	750 RIVES ET BERGES	page	34
79	<u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>		
	790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page	35
	791 AGGLOMERATION	page	35
8	<u>ECONOMIE PUBLIQUE</u>		
80	<u>AGRICULTURE</u>		
	801 AMELIORATION DE L'EXPLOITATION	page	37
81	<u>FORETS COMMUNALES</u>		
	812 FORETS COMMUNALES	pages	37-38

83	<u>TOURISME</u>		
	830 TOURISME	page	38
86	<u>ELECTRICITE ET GAZ</u>		
	860 ELECTRICITE	page	39
	861 GAZ	page	39
9	<u>FINANCES ET IMPÔTS</u>		
90	<u>IMPÔTS</u>		
	900 IMPÔTS	page	40
92	<u>PEREQUATION FINANCIERE</u>		
	922 PEREQUATION FINANCIERE	page	41
93	<u>QUOTES-PARTS AUX RECETTES</u>		
	932 PARTS AUX REGALES & PATENTES	page	41
	933 PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX	page	42
94	<u>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</u>		
	940 INTERETS	pages	42-43
	942 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	pages	43-44
	943 DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	page	44
95	<u>QUOTES-PARTS, AUTRES</u>		
	950 QUOTES-PARTS, AUTRES	page	45
99	<u>POSTES NON VENTILABLES</u>		
	990 RESULTAT	page	45
	999 EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS	page	46



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 3
Compte de fonctionnement
et récapitulation

- 011.300.00 Comptabilisation des jetons de présence et des vacations des membres du Conseil général et des commissions (16'330 francs), selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009, des coûts d'occupation des salles (2'203.75 francs ; écriture interne), du coût d'organisation des élections communales 2012 (293.50 francs) et de divers repas du Conseil général et de commissions (9'530.40 francs).
- 011.310.00 Coût des impressions et des reliures ; dépassement causé par les impressions en lien avec les élections communales 2012 (7'163.55 francs).
- 012.300.00 Indemnités de fonction (honoraires) selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009 : président 10'000 francs, secrétaire 9'000 francs, autres 8'000 francs ; données 2012 influencées par le changement de législature.
- 012.300.01 Défraiement des heures relatives aux séances 2012 selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009 : jeton de présence de 100 francs/séance et vacation de 45 francs/heure.
- 012.317.00 Comptabilisation des coûts d'organisation des manifestations du Conseil communal, selon calendrier spécifique (rencontres des autorités des autres communes, des entreprises, repas en faveur du personnel, etc.), des vins d'honneur offerts, etc.
- 012.436.00 Reversement des jetons de présence et indemnités de divers organismes et associations (ACN, ESRN, COMUL, SSREDL).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
0	ADMINISTRATION					
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF					
011	CONSEIL GENERAL					
011.300.00	Séances, vacations CG et comm. diverses	28,357.65		23,000.00	27,194.60	5,357.65
011.310.00	Imprimés, reliures, fournitures	7,510.10		3,000.00	252.80	4,510.10
	Total CONSEIL GENERAL	35,867.75	0.00	26,000.00	27,447.40	9,867.75
	Solde net		35,867.75			
012	CONSEIL COMMUNAL					
012.300.00	Honoraires, indemnités CC	42,044.45		43,000.00	43,000.00	955.55-
012.300.01	Séances, vacations CC	114,792.50		110,000.00	134,566.20	4,792.50
012.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	23,331.30		22,500.00	25,965.95	831.30
012.303.02	Allocations familiales	2,400.00		0.00	0.00	2,400.00
012.317.00	Réceptions, manifestations	24,337.70		20,000.00	22,637.95	4,337.70
012.318.01	Téléphonie	639.00		0.00	0.00	639.00
012.319.00	Frais divers (cadeaux à des tiers)	1,579.95		1,500.00	846.80	79.95
012.436.00	Remboursements de tiers		3,443.20	2,000.00	4,373.30	1,443.20-
012.436.03	Parts employés AVS, AI, AC, ALFA		9,773.95	9,500.00	11,097.85	273.95-
012.451.00	Remboursements allocations familiales		2,400.00	0.00	0.00	2,400.00-
	Total CONSEIL COMMUNAL	209,124.90	15,617.15	185,500.00	211,545.75	8,007.75
	Solde net		193,507.75			
	Total LEGISLATIF ET EXECUTIF	244,992.65	15,617.15	211,500.00	238,993.15	17,875.50
	Solde net		229,375.50			

- 020 De 2009 à 2011, l'administration communale a totalisé en moyenne 8.85 ETP pour 12 postes de travail (hors apprentis-es) ; au bouclage des comptes 2012, elle comptait 9.15 ETP pour 13 postes de travail, ceci notamment suite à la prise du mandat de gestion du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle.
- 020.301.00 Les traitements 2012 ont été basés sur les décisions du Conseil d'Etat valables pour le personnel de la fonction publique : 1) pleine compensation du renchérissement sur la base de l'IPC de mai 2011 (+0.37%) ; 2) retenue obligatoire de -0.56% des traitements de base ; 3) octroi des échelons automatiques aux employés communaux avec ouverture des automatismes jusqu'au dernier échelon des classes de traitement ; 4) octroi des annuités de hautes-paies et des changements de classes des enseignants ; ce commentaire est valable pour tous les comptes xxx.301.00 et xxx.302.00 enseignants, Traitements ; la différence par rapport au budget 2012 est expliquée par le versement d'une indemnité légale suite à la suppression de la fonction d'administrateur adjoint et le recours à des intérimaires pendant l'arrêt de travail d'un employé et le congé-maternité d'une employée, pour lesquels des indemnités pertes de gain maladie ont été perçues (68'958.80 francs figurant dans le compte 020.436.01, APG Remboursements).
- 020.303.00 Addition des charges sociales totales AVS, AI, AC, ALFA et frais de gestion, soit 14.5854% des traitements bruts ; la récupération des parts des employés (5.15%) se fait par le compte 020.436.03, Parts employés AVS, AI, AC ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.303.00 et xxx.436.03. Pour reconstituer les réserves du Fonds APG, qui sont inférieures au minimum légal, soit la moitié des dépenses d'une année, le taux de cotisation APG est relevé de 2011 à 2015 de 0.3 à 0.5%, avec un financement à parts égales par l'employeur et le salarié. Suite à l'acceptation populaire le 26 septembre 2010 de la révision de la loi sur l'assurance-chômage, le taux de cotisation AC est passé dès le 1er janvier 2011 de 2 à 2.2% pour les salaires inférieurs à 126'000 francs/an, avec un financement à parts égales par l'employeur et l'employé ; en outre, une cotisation de solidarité de 1% est en sus perçue sur les hauts revenus (entre 126'000 et 315'000 francs/an), également répartie à parts égales entre l'employeur et l'employé.
- 020.303.02 Compte variable selon le nombre d'enfants des collaborateurs percevant des allocations familiales, de formation et complémentaires, selon le régime en vigueur dès 2009 : 1) allocations familiales, 200 francs pour le 1er et le 2e enfant, puis 250 francs pour les enfants suivants ; 2) allocations de formation, supplément de 80 francs par jeune en formation ; 3) allocations complémentaires, 145 francs par enfant ; le remboursement par la CCNC des diverses allocations a lieu par le compte 020.451.00, Remboursements allocations familiales ; ce commentaire est valable pour tous les comptes xxx.303.02 et xxx.451.00.
- 020.304.00 Comptabilisation basée sur une part employeur de 12% et une part employé de 8.5% (âge inférieur à 30 ans) ou de 8.7% (âge dès 30 ans) ; la récupération de la part employé se fait par le compte 020.436.04, Parts employés LPP ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.304.00 et xxx.436.04.
- 020.310.01 Comptabilisation du coût de leasing et d'entretien des deux copieurs-imprimantes (16'400.30 francs), d'achat de papier et d'enveloppes (1'944.60 francs) et divers (3'126 francs).
- 020.310.02 Comptabilisation de la participation au Bulcom (facturation de 16.01 francs HT/ménage pour 2'400 ménages, soit 39'187.65 francs TTC), de la publication d'arrêtés et de proclamations (2'195.75 francs), le développement et la publication du bulletin d'informations communales (2'478 francs), d'annonces d'embauche de personnel (1'973.15 francs) et divers (551.50 francs).
- 020.311.00 Comptabilisation du coût de remplacement de 2 postes de travail (4'256.15 francs), le remplacement de l'appareil à paiement par cartes (1'269.75 francs) et divers (2'599.80 francs).
- 020.311.01 Achat du logiciel Optimiso (10'779.45 francs ; en lien avec le processus qualité de l'administration), remplacements de postes informatiques (6'322.30 francs) et divers (1'706.70 francs).
- 020.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 020.315.01 Comptabilisation des dépenses ordinaires, soit l'accès au nœud informatique cantonal (10'959 francs), la maintenance informatique par le Centre Electronique de Gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel (52'668.35 francs), le développement d'EchoTène (4'212 francs) et diverses redevances (962.40 francs).
- 020.316.00 Ecriture interne concernant le loyer de l'administration pour les locaux occupés à A.-Bachelin 4.
- 020.316.01 Comptabilisation du coût d'occupation des salles pour des séances (écriture interne).
- 020.318.00 Les envois sont autant que possible groupés pour bénéficier d'un taux d'affranchissement préférentiel ; les envois de *masse* (soit les facturations approvisionnement en eau, épuration et déchets) sont imprimés et effectués depuis le Centre d'impression de Fleurier (CIFL).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
02	ADMINISTRATION GENERALE					
020	ADMINISTRATION GENERALE					
020.301.00	Traitements	1,016,619.70		941,000.00	911,669.30	75,619.70
020.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	134,876.55		138,500.00	127,301.95	3,623.45-
020.303.02	Allocations familiales	36,483.00		36,000.00	31,062.00	483.00
020.304.00	Cotisations LPP	168,808.50		163,000.00	172,854.60	5,808.50
020.305.00	Cotisations assurances accident	13,636.40		10,000.00	11,176.80	3,636.40
020.306.00	Cotisations APG maladie	7,191.05		6,500.00	7,175.45	691.05
020.309.00	Cours, formation	1,200.00		2,500.00	1,200.00	1,300.00-
020.309.90	Charges diverses de personnel	700.00		1,000.00	71.00	300.00-
020.310.00	Fournitures de bureau	3,566.75		5,000.00	2,786.20	1,433.25-
020.310.01	Impression de formules, photocopies	21,470.90		20,000.00	17,366.95	1,470.90
020.310.02	Publications, annonces, journaux	46,386.05		49,000.00	45,803.65	2,613.95-
020.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	8,125.70		3,000.00	2,816.10	5,125.70
020.311.01	Achats informatiques	18,808.45		8,000.00	6,264.35	10,808.45
020.312.00	Chauffage, éclairage	7,694.30		8,000.00	7,795.00	305.70-
020.314.00	Entretien, aménagement locaux	6,092.05		4,000.00	4,482.65	2,092.05
020.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	1,601.25		2,000.00	2,522.10	398.75-
020.315.01	Maintenance informatique	68,801.75		62,000.00	63,192.60	6,801.75
020.316.00	Locations locaux	82,000.00		82,000.00	82,000.00	0.00
020.316.01	Locations div. Espace Perrier (interne)	7,730.00		5,000.00	5,968.15	2,730.00
020.317.00	Réceptions, manifestations	323.55		500.00	826.75	176.45-
020.317.01	Frais de déplacement	3,014.60		2,000.00	2,842.15	1,014.60
020.318.00	Ports, taxes postales	10,309.60		11,000.00	9,388.45	690.40-
020.318.01	Téléphonie	6,538.60		6,000.00	7,062.10	538.60
020.318.02	Frais de rappels et poursuites	29,117.31		25,000.00	41,705.55	4,117.31
020.318.03	Enlèvement déchets	196.00		500.00	39.65	304.00-
020.318.04	Alarmes	1,798.20		2,000.00	1,332.70	201.80-

- 020.318.02 Montant variable selon le nombre de rappels et de poursuites par la commune (14'148.20 francs) et l'Etat (14'969.11 francs, gestion de l'impôt) ; à noter que le contentieux débiteurs se montait à 16'936.50 francs au 31 décembre 2012 (contre 114'058.20 au 31 décembre 2011 ; compte B115.90, Débiteurs douteux poursuites ; les récupérations sont comptabilisées dans le compte 020.436.00, Remboursements de tiers, y compris frais de poursuites ; les frais moyens par actes de défaut de biens s'élèvent à 104.70 francs en 2012 (contre 95.05 francs en 2011, 89.60 francs en 2010 et 108.30 francs en 2009).
- 020.318.04 Comptabilisation des frais de raccordement de l'alarme de l'administration à la centrale EGS (1'224.70 francs) et divers (573.50 francs).
- 020.318.07 Aucun frais d'organisation de la sécurité au travail en 2012 sous réserve d'une cotisation à "5 à 7 de la Sécurité neuchâteloise".
- 020.318.35 Coût de révision des comptes communaux 2012 (11'313 francs) et du Fonds scolaire (2'700 francs), par NéoCap, fiduciaire Claude Gaberell SA, à Neuchâtel.
- 020.318.90 Dépassement expliqué par le coût non-budgété d'une étude IRENE concernant l'imposition des personnes morales (15'000 francs), le paiement de frais de procédure (1'563.75 francs) et divers (1'318.65 francs).
- 020.319.01 Coût de la cotisation à l'ACN (30 cts/habitant selon décision de l'assemblée générale de l'ACN du 31 mars 2010).
- 020.361.00 Comptabilisation de la contribution obligatoire (depuis 2012) pour les employeurs au financement des structures d'accueil (taux de de 0.16% de la masse salariale AVS ; pour des raisons pratiques et dans l'attente de MCH2, ce versement est comptabilisé uniquement sous le poste 020, Administration générale, et n'est pas fractionné entre les différents postes avec masse salariale.
- 020.427.00 Recette variable selon le nombre de rappels concernant des factures communales ; les frais de rappel (15 francs/rappel) et l'intérêt moratoire (5%) reposent sur le règlement concernant les taxes et émoluments communaux, du 19 mars 2009.
- 020.431.90 Comptabilisation des indemnités versées pour le mandat de gestion du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle (22'500 francs pour 6 mois), la tenue de la comptabilité du SFBL (5'000 francs) et de l'Association Pro Santé (4'000 francs pour les années 2011 et 2012), des émoluments perçus sur les caissettes à journaux (2'800 francs), des honoraires de gestion pour la redevance sur l'eau potable (3'916 francs) et des divers frais administratifs facturés par le service accueil (5'785.60 francs) ; l'indemnité versée les années précédentes par la CCNC pour la tenue de l'agence AVS est reversée à l'agence régionale AVS à Saint-Blaise ; Cf. le commentaire du compte 101.301.01, Participation agence régionale AVS.
- 020.436.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.318.02, Frais de rappels et poursuites.
- 020.436.01 Versement d'allocations par l'assurance lors d'arrêts de travail d'un employé et d'un congé-maternité d'une employée (Cf. le commentaire du compte 020.301.00, Traitements).
- 020.450.00 Redistribution du produit de la taxe sur le CO2, calculée selon un certain pour cent (calculé chaque année par l'OFEV) de la masse salariale soumise à l'AVS.
- 020.490.04 Part des traitements du poste 020, administration générale, consacrée à d'autres services communaux, soit : forfait de 10'000 francs pour la gestion des ports (compte 343.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfait de 10'000 francs pour la gestion du camping résident (compte 351.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfait de 10'000 francs pour la facturation de l'eau (compte 700.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfait de 10'000 francs pour la facturation de la taxe d'épuration (compte 710.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfaits de 11'000 francs pour la gestion des déchets logements (compte 720.390.04, Imputations internes traitements administration) et de 1'000 francs pour celle des déchets entreprises (compte 722.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfait de 145'000 francs pour les activités du service technique, environ 120% de taux d'occupation (1 x 50% et 1 x 70% ; compte 790.390.04, Imputations internes traitements administration).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
020.318.05	Droits d'auteurs	297.25		500.00	297.25	202.75-
020.318.07	Sécurité au travail	40.00		500.00	40.00	460.00-
020.318.20	Assurances	2,661.65		3,000.00	422.85	338.35-
020.318.35	Révision des comptes	14,013.00		13,500.00	13,149.00	513.00
020.318.90	Honoraires divers	17,882.40		1,000.00	5,508.75	16,882.40
020.319.00	Cotisations, dons, cadeaux	2,965.90		3,000.00	2,872.05	34.10-
020.319.01	Cotisations ACN	1,449.60		1,500.00	1,446.90	50.40-
020.361.00	Contribution aux structures d'accueil	7,384.80		7,000.00	0.00	384.80
020.427.00	Intérêts moratoires et frais retard		4,663.32	10,000.00	12,553.78	5,336.68
020.431.90	Recettes, émoluments divers		44,001.60	15,000.00	15,866.60	29,001.60-
020.436.00	Rembour. de tiers, frais de poursuites		30,645.04	25,000.00	22,916.60	5,645.04-
020.436.01	APG remboursements		68,958.80	0.00	9,482.15	68,958.80-
020.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		53,175.70	56,500.00	54,018.65	3,324.30
020.436.04	Parts employés LPP		73,796.90	68,000.00	72,926.75	5,796.90-
020.436.05	Parts employés ANP, AAC		8,302.85	8,000.00	8,029.40	302.85-
020.436.06	Parts employés APG maladie		1,313.90	1,000.00	1,257.85	313.90-
020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2		3,019.20	3,000.00	3,019.20	19.20-
020.451.00	Remboursements allocations familiales		21,160.00	21,000.00	18,360.00	160.00-
020.490.04	Imputations internes trait. admin.		197,000.00	197,000.00	185,500.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ADMINISTRATION GENERALE	1,749,784.86	506,037.31	1,219,000.00	1,186,512.02	24,747.55
	Solde net		1,243,747.55			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ADMINISTRATION GENERALE	1,749,784.86	506,037.31	1,219,000.00	1,186,512.02	24,747.55
	Solde net		1,243,747.55			
		-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL ADMINISTRATION	1,994,777.51	521,654.46	1,430,500.00	1,425,505.17	42,623.05
	Solde net		1,473,123.05			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 101.310.00 Selon décompte communiqué par l'office régional d'état civil (Hauterive).
- 101.310.01 Selon décompte communiqué par la commission sociale régionale à Saint-Blaise, qui est entrée en fonction en janvier 2010 ; l'agence régionale AVS entre dans le cadre de la mise en place d'un guichet social unique regroupant toutes les prestations d'aide matérielle (chômage, action sociale, prestations complémentaires, etc.) ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; base de calcul 2012 : La Tène assume 24.41% (contre 24.42% en 2011 et 24.59% en 2010) des charges réparties selon la population et 27.86% (contre 29.82% en 2011 et 26.59% en 2010) de celles réparties selon le nombre de dossiers.
Le subside pour la tenue de l'agence (régionale) AVS continue d'être versé directement par la CCNC aux communes (compte 101.436.00), lesquelles le reversent à l'agence.
- 101.318.01 Part des émoluments pour la délivrance de permis de travail à reverser à l'Etat (19'474.25 francs en 2012 contre 14'826 en 2011, 12'768.75 en 2010 et 17'506.05 en 2009, frais de la taxe sur le contrôle des étrangers) et à d'autres communes (3'868.85 francs en 2012 contre 3'877.60 en 2011, 1'638 en 2010 et 1'062.70 en 2009, établissement de nouveaux documents d'origine) ; la recette correspondante a lieu par le compte 101.431.00, Divers, Emoluments contrôle des habitants.
- 101.351.00 Charge variable selon le nombre de demandes de documents d'identité ; en raison de l'ouverture à Neuchâtel d'un service seul compétent pour délivrer des passeports biométriques, les habitants ne peuvent plus obtenir cette prestation auprès des communes, qui ne restent qu'habilitées à délivrer des cartes d'identité.
- 101.431.00 Commentaire en relation avec ceux des comptes 101.318.01, Contrôle des habitants, part Etat, et 101.351.00, Documents d'identité, indemnités.
- 101.431.01 Selon décompte communiqué par l'office régional d'état civil (Hauterive).
- 101.431.02 Recette variable selon le nombre de naturalisations facturées (11 naturalisations en 2012).
- 101.436.00 Cf. le commentaire du compte 101.310.01, Participation agence régionale AVS.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
1	SECURITE PUBLIQUE					
10	PROTECTION JURIDIQUE					
101	JUSTICE, DIVERS					
101.310.00	Participation off. régional d'état civil	28,726.05		28,000.00	30,913.25	726.05
101.310.01	Participation agence régionale AVS	33,903.70		37,000.00	31,296.30	3,096.30-
101.318.01	Contrôle des habitants, part Etat	23,343.10		14,000.00	18,703.60	9,343.10
101.351.00	Documents d'identité, indemnités	8,269.70		13,000.00	9,456.00	4,730.30-
101.431.00	Emoluments contrôle des habitants		53,936.10	45,000.00	48,259.00	8,936.10-
101.431.01	Emoluments état civil		7,783.80	5,000.00	7,072.55	2,783.80-
101.431.02	Finances agrégations, naturalisations		1,450.00	2,000.00	2,460.00	550.00
101.436.00	CCNC indemnité agence AVS		8,378.75	8,000.00	0.00	378.75-
	Total JUSTICE, DIVERS	94,242.55	71,548.65	32,000.00	32,577.60	9,306.10-
	Solde net		22,693.90			
	Total PROTECTION JURIDIQUE	94,242.55	71,548.65	32,000.00	32,577.60	9,306.10-
	Solde net		22,693.90			
11	POLICE					

- 113 Pour rappel, le contrat conclu en 2008 avec la Police neuchâteloise a été dénoncé avec effet au 31 décembre 2012 ; seules les heures effectivement accomplies sont facturées.
- 113.313.01 Aucune mise à jour du plan de signalisation routière en 2012.
- 113.317.00 Coût de la sortie annuelle des patrouilleurs scolaires.
- 113.318.00 Les études 2012 du comportement du trafic ont été gracieusement offertes par le TCS en 2012.
- 113.318.40 Coût 2012 effectif du contrat de prestations avec la Police neuchâteloise.
- 113.410.00 20 autorisations tardives ont été délivrées en 2012 (contre 21 en 2011 et 20 en 2010).
- 113.441.00 Reversement par la Police neuchâteloise du 50% du montant des amendes d'ordre délivrées sur le territoire communal.
- 140.300.00 Coût de fonctionnement de la commission du feu.
- 140.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 140.318.20 Part des primes d'assurance bâtiment et choses concernant le hangar du feu.
- 140.352.00 Selon décompte communiqué par le service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel, qui établit le budget et gère les comptes, et auquel la commune de La Tène est liée par convention ; chaque commune neuchâteloise est obligatoirement liée à un centre de secours.
- 140.352.01 Selon décompte communiqué par le SFBL.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
113	POLICE					
113.312.00	Electricité signalis.et miroirs chauffés	1,442.70		1,500.00	1,462.15	57.30-
113.313.01	Plan de signalisation	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00-
113.317.00	Réceptions, manif., patrouilleurs	1,761.60		2,000.00	1,448.20	238.40-
113.318.00	Etudes comportement du trafic	0.00		500.00	400.00	500.00-
113.318.40	Mandat prestations Police neuchâteloise	117,729.00		120,000.00	100,840.40	2,271.00-
113.410.00	Taxes permissions tardives		910.00	1,000.00	1,190.00	90.00
113.436.00	Remboursements de tiers		0.00	0.00	200.00	0.00
113.441.00	Part amendes		91,505.00	80,000.00	58,418.50	11,505.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total POLICE	120,933.30	92,415.00	46,000.00	44,342.25	17,481.70-
	Solde net		28,518.30			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total POLICE	120,933.30	92,415.00	46,000.00	44,342.25	17,481.70-
	Solde net		28,518.30			
14	POLICE DU FEU					
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS					
140.300.00	Commission du feu	5,095.15		4,000.00	3,164.60	1,095.15
140.312.00	Chauffage, éclairage, énergie	2,404.45		2,500.00	2,435.95	95.55-
140.314.00	Entretien, aménagement locaux	66.40		2,000.00	367.20	1,933.60-
140.318.20	Assurances	887.20		1,000.00	563.30	112.80-
140.352.00	Participation SIS	158,844.90		214,500.00	188,512.00	55,655.10-
140.352.01	Participation SFBL	72,063.09		78,000.00	84,762.10	5,936.91-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	239,361.19	0.00	302,000.00	279,805.15	62,638.81-
	Solde net		239,361.19			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total POLICE DU FEU	239,361.19	0.00	302,000.00	279,805.15	62,638.81-
	Solde net		239,361.19			

- 160.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 160.351.00 Contribution forfaitaire pour le Fonds de la protection civile (4'832 habitants à 14 francs/habitant), selon décompte communiqué par le SSCM.
- 160.427.00 Locations de salles dans l'ancien abri de fortune A.-Bachelin 16.
- 160.480.00 Prélèvement au Fonds de dispense des constructions abris PCi afin de couvrir la contribution forfaitaire au Fonds de protection civile (compte 160.351.00, Participation OPC-LC), moyennant accord préalable du SSCM ; le montant de la réserve figurant au bilan (compte B280.00, Réserve contribution remplacement abris PCi) s'élevait à 242'353 francs au 1er janvier 2012 ; dès 2013, le SSCM n'autorisera plus de prélèvement à la réserve pour couvrir la contribution forfaitaire au Fonds de protection civile (compte 160.351.00, Participation OPC-LC).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
16	PROTECTION CIVILE					
160	PROTECTION CIVILE					
160.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	1,923.60		2,000.00	1,948.80	76.40-
160.314.00	Entr. et aménagement locaux, yc sirène	245.25		3,000.00	244.30	2,754.75-
160.318.01	Téléphonie	0.00		500.00	304.25	500.00-
160.318.20	Assurances	443.60		500.00	563.30	56.40-
160.351.00	Participation OPC-LC	67,648.00		68,000.00	67,522.00	352.00-
160.427.00	Locations locaux		2,653.55	2,000.00	2,150.00	653.55-
160.480.00	Prélèvement contrib. rempl. abris		67,648.00	68,000.00	67,522.00	352.00
	Total PROTECTION CIVILE	70,260.45	70,301.55	4,000.00	910.65	4,041.10-
	Solde net	41.10				
	Total PROTECTION CIVILE	70,260.45	70,301.55	4,000.00	910.65	4,041.10-
	Solde net	41.10				
	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	524,797.49	234,265.20	384,000.00	357,635.65	93,467.71-
	Solde net		290,532.29			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 200 En 2012, 6 classes enfantines étaient ouvertes à La Tène (5 au Vieux Collège de Marin et 1 au collège de Wavre) ; pour rappel, dès le 1er janvier 2013, le syndicat intercommunal de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (EORÉN) a intégralement repris la gestion des écoles laténiennes ; commentaire valable pour le poste 210, Ecole primaire.
- 200.302.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Administration générale, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; le coût du poste à temps partiel (50%) de directeur, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2011-2012, a été réparti pour 20% à charge l'école enfantine et pour 80% à charge de l'école primaire.
- 200.302.01 Selon données communiquées par le SEO.
- 200.302.03 Part du traitement des enseignants consacrée au soutien pédagogique, selon données communiquées par le SEO.
- 200.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 200.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 200.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
- 200.304.01 Taux global de cotisation de 1.5% ; la récupération des parts employés (0.5%) se fait par le compte 200.436.06, Parts employés caisse de remplacement ; ce commentaire est valable pour le compte 210.304.01, Cotisations caisse de remplacement.
- 200.306.00 Prime pour la couverture du 20% du traitement du 181e au 720e jour d'incapacité de travail ; sous réserve de frais de police d'assurance, la prime est intégralement à charge des enseignants (compte 200.436.08, Parts employés APG maladie).
- 200.309.00 Gestion des dossiers de 9 enseignants par le SEO (50 francs/dossier ; auparavant 120 francs/dossier).
- 200.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 200.314.00 Comptabilisation des coûts de mise à jour de la détection incendie au Vieux Collège (2'932.15 francs) et divers frais (2'888 francs).
- 200.316.00 Comptabilisation par écriture interne des coûts d'occupation de la salle Cité Martini (anciennement Chalvaire) pour des cours de gymnastique et de rythmique.
- 200.317.02 Aucune demande de subvention communale aux abonnements Onde Verte, selon l'arrêté du Conseil général du 1er octobre 2009.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
20	ECOLE ENFANTINE					
200	ECOLE ENFANTINE					
200.302.00	Traitements	501,616.45		490,500.00	471,447.85	11,116.45
200.302.01	Primes de fidélité	662.60		500.00	1,048.80	162.60
200.302.02	Cours de perfectionnement	735.00		500.00	0.00	235.00
200.302.03	Soutien pédagogique	5,021.85		7,500.00	9,828.00	2,478.15-
200.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	75,165.75		73,500.00	70,162.50	1,665.75
200.303.02	Allocations familiales	0.00		3,500.00	2,118.30	3,500.00-
200.304.00	Cotisations LPP	89,406.80		91,000.00	83,847.60	1,593.20-
200.304.01	Cotisations caisse de remplacement	7,544.25		7,500.00	7,197.45	44.25
200.305.00	Cotisations assurances accident	6,956.60		5,000.00	5,786.55	1,956.60
200.306.00	Cotisations APG maladie	700.10		500.00	661.50	200.10
200.309.00	Gestion dossiers enseignants (SEO)	450.00		1,000.00	1,080.00	550.00-
200.310.00	Mobilier, fournitures, matériel scolaire	5,241.70		12,000.00	10,600.75	6,758.30-
200.311.00	Achats machines conciergerie	629.20		2,000.00	424.73	1,370.80-
200.311.02	Achats matériel audio/vidéo	200.00		500.00	0.00	300.00-
200.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	8,175.20		8,500.00	8,282.20	324.80-
200.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	852.25		2,500.00	1,483.70	1,647.75-
200.314.00	Entretien bâtiments	5,820.15		8,000.00	8,307.90	2,179.85-
200.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	50.75		1,500.00	107.10	1,449.25-
200.316.00	Locations Espace Perrier	1,243.10		3,000.00	4,357.50	1,756.90-
200.317.02	Subventions Onde Verte	0.00		500.00	0.00	500.00-
200.318.01	Téléphonie	54.20		500.00	200.92	445.80-
200.318.03	Enlèvement déchets	181.00		500.00	81.30	319.00-
200.318.04	Alarmes	2,402.80		2,500.00	2,383.10	97.20-
200.318.20	Assurances	3,105.30		3,500.00	3,943.00	394.70-

- 200.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 200.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490,00 (cahier 6, annexe 9).
- 200.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée à l'école enfantine (6% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 200.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'école enfantine (5% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 200.436.08 Cf. le commentaire du compte 200.306.00, Cotisations APG maladie.
- 200.451.01 Participation de la commune de Cornaux pour l'écolage d'un enfant à l'école enfantine pour la période du 1er semestre de l'année scolaire 2012-2013 (le second semestre étant considéré dans le cadre EORÉN).
- 200.461.00 Subvention cantonale de 45% des traitements bruts des enseignants, majorés des charges sociales employeur.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
200.331.00	Amortissements	4,500.00		4,500.00	28,256.25	0.00
200.363.00	Subvention culturelle	1,000.00		1,000.00	1,150.00	0.00
200.390.00	Imputations internes intérêts	2,391.00		2,000.00	2,352.35	391.00
200.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	28,874.10		26,000.00	26,665.75	2,874.10
200.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	36,878.30		33,000.00	33,316.55	3,878.30
200.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		31,435.85	31,000.00	29,987.85	435.85-
200.436.04	Parts employés LPP		37,375.00	38,000.00	35,158.00	625.00
200.436.05	Parts employés ANP, AAC		4,315.70	5,000.00	4,197.10	684.30
200.436.06	Parts employés caisse de remplacement		2,515.00	2,500.00	2,399.00	15.00-
200.436.08	Parts employés APG maladie		670.00	500.00	651.90	170.00-
200.451.01	Ecolages autres communes		2,500.00	6,500.00	0.00	4,000.00
200.461.00	Subventions cantonales sur traitements		268,082.80	221,000.00	254,490.95	47,082.80-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE ENFANTINE	789,858.45	346,894.35	488,500.00	458,206.85	45,535.90-
	Solde net		442,964.10			
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE ENFANTINE	789,858.45	346,894.35	488,500.00	458,206.85	45,535.90-
	Solde net		442,964.10			

210	En 2012, 14 classes primaires étaient ouvertes à La Tène (11 au collège des Tertres et 3 au collège de Wavre).
210.300.00	Coût de fonctionnement du conseil d'établissement scolaire, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2011-2012.
210.302.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; le suivi des données concernant les enseignants est effectué par le SEO ; le coût du poste à temps partiel (50%) de directeur, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2011-2012, a été réparti pour 20% à charge l'école enfantine et pour 80% à charge de l'école primaire.
210.302.01	Selon données communiquées par le SEO.
210.302.03	Part du traitement des enseignants consacrée au soutien pédagogique, selon données communiquées par le SEO.
210.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
210.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
210.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
210.304.01	Commentaire en relation avec celui du compte 200.304.01, Cotisations caisse de remplacement.
210.306.00	Prime pour la couverture du 20% du traitement du 181e au 720e jour d'incapacité de travail ; sous réserve de frais de police d'assurance, la prime est intégralement à charge des enseignants (compte 210.436.08, Parts employés APG maladie).
210.309.00	Gestion des dossiers de 34 enseignants par le SEO (50 francs/dossier ; auparavant 120 francs/dossier).
210.309.90	Comptabilisation de la participation aux traitements des bibliothécaires pour les matinées réservées aux élèves.
210.310.00	Comptabilisation des leasings et de l'entretien des photocopieurs (22'154.40 francs), des achats de papier (1'947.20 francs), des crédits forfaitaires aux enseignants (9'737.20 francs), de matériel divers d'enseignement et pour les salles de gymnastique (8'655.95 francs).
210.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
210.314.00	Comptabilisation des coûts du remplacement de stores (14'179.55 francs), de travaux d'étanchéité (1'052.50 francs) ainsi que d'entretien de l'ascenseur (2'631 francs) au collège des Tertres, du réaménagement de la rampe extérieure au collège de Wavre (8'777.10 francs) et divers (12'822.95 francs).
210.316.00	Comptabilisation des locations de la salle omnisports du CIS (8'680 francs ; 1er semestre 2012) ainsi que des différentes salles de l'Espace Perrier et de la salle de gymnastique de la CSUM (6'069.40 francs) ; la baisse par rapport aux comptes 2011 est expliquée par le fait que l'EORÈN assume par elle-même les locations au CIS dès la rentrée scolaire d'août 2012-2013.
210.317.01	Comptabilisation des coûts des transports des écoliers des collèges de Wavre et de Marin aux cours de gymnastique au CIS, à Marin, ainsi qu'à la piscine du Mail, à la bibliothèque-médiathèque de Marin, aux camps de ski, ainsi que divers déplacements (p.ex. au jardin de circulation ou à des musées), sur la base de contrats conclus avec une entreprise locale.
210.317.02	Subvention communale aux abonnements Onde Verte, selon l'arrêté du Conseil général du 1er octobre 2009 ; 9 élèves ont perçu une subvention communale en 2012.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
21	ECOLES PUBLIQUES					
210	ECOLE PRIMAIRE					
210.300.00	Conseil d'établissement scolaire	2,482.35		1,000.00	1,449.40	1,482.35
210.302.00	Traitements	1,647,814.20		1,653,500.00	1,813,086.65	5,685.80-
210.302.01	Primes fidélité	3,155.70		1,000.00	5,494.75	2,155.70
210.302.02	Cours de perfectionnement	0.00		1,000.00	906.60	1,000.00-
210.302.03	Soutien pédagogique	103,230.25		139,500.00	103,428.00	36,269.75-
210.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	261,773.10		265,000.00	276,684.40	3,226.90-
210.303.02	Allocations familiales	19,862.65		23,000.00	16,192.75	3,137.35-
210.304.00	Cotisations LPP	311,790.95		313,500.00	347,932.90	1,709.05-
210.304.01	Cotisations caisse de remplacement	25,960.40		27,000.00	28,095.15	1,039.60-
210.305.00	Cotisations assurances accident	25,695.65		19,000.00	22,748.10	6,695.65
210.306.00	Cotisations APG maladie	2,620.50		2,500.00	2,600.50	120.50
210.309.00	Gestion dossiers enseignants (SEO)	1,700.00		4,000.00	4,080.00	2,300.00-
210.309.90	Participation traitements bibliothèque	8,000.00		8,000.00	8,000.00	0.00
210.310.00	Mobilier, fournitures, matériel scolaire	42,494.75		45,500.00	45,670.70	3,005.25-
210.311.00	Achats machines conciergerie	1,583.35		3,000.00	880.65	1,416.65-
210.311.01	Achats matériel informatique	0.00		2,000.00	181.50	2,000.00-
210.311.02	Achats matériel audio/vidéo	0.00		500.00	77.85	500.00-
210.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	52,898.35		55,000.00	53,590.80	2,101.65-
210.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	2,139.45		6,000.00	2,829.80	3,860.55-
210.314.00	Entretien bâtiments	39,463.10		35,000.00	30,602.85	4,463.10
210.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	1,598.25		5,000.00	2,912.80	3,401.75-
210.315.01	Entretien matériel audio/vidéo	0.00		500.00	0.00	500.00-
210.316.00	Locations Espace Perrier et CIS	14,749.40		25,500.00	29,940.00	10,750.60-
210.317.00	Réceptions, manifestations	3,654.75		3,500.00	3,029.80	154.75
210.317.01	Frais, déplacements élèves	89,100.20		90,000.00	89,450.40	899.80-
210.317.02	Subventions Onde Verte	2,462.40		2,000.00	583.20	462.40

- 210.318.40 Subvention communale aux bilans et cours d'orthophonie non pris en charge par l'OES.
- 210.318.41 Coût d'organisation des cours d'autoprotection et de prise de confiance en soi ; l'organisation de Tatout est dorénavant effectuée par l'EORÉN.
- 210.318.42 Subvention communale aux coûts d'organisation des devoirs surveillés de l'Association des Parents d'Elèves ; hausse expliquée afin de pouvoir organiser des devoirs surveillés au collège de Wavre.
- 210.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 210.352.00 Aucun écolage acquitté à d'autres centres scolaires en 2012.
- 210.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 210.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée à l'école primaire (15% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 210.390.02 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'école primaire (28% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 210.427.00 Recette variable selon les diverses locations de l'ancienne salle de gymnastique.
- 210.436.08 Cf. le commentaire du compte 210.306.00, Cotisations APG maladie.
- 210.461.00 Subvention cantonale de 45% des traitements bruts des enseignants, majorés des charges sociales employeur.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
210.317.03	Frais déplacements enseignants	95.40		0.00	0.00	95.40
210.318.00	Ports, taxes postales	500.00		500.00	500.00	0.00
210.318.01	Téléphonie	1,466.10		1,500.00	1,605.65	33.90-
210.318.03	Enlèvement déchets	498.90		500.00	285.40	1.10-
210.318.04	Alarmes	2,048.90		1,500.00	1,523.55	548.90
210.318.20	Assurances	9,759.45		11,000.00	12,392.25	1,240.55-
210.318.40	Orthophonie	2,974.00		3,000.00	3,164.00	26.00-
210.318.41	Prévention santé, Tatout	432.00		3,500.00	3,167.60	3,068.00-
210.318.42	Participation devoirs surveillés	5,750.00		3,000.00	3,000.00	2,750.00
210.331.00	Amortissements	61,900.00		61,000.00	61,900.00	900.00
210.352.00	Ecolages autres centres scolaires	0.00		8,000.00	2,218.00	8,000.00-
210.352.01	Locations piscine du Mail	0.00		1,000.00	0.00	1,000.00-
210.363.00	Subvention culturelle	4,487.00		4,500.00	4,681.70	13.00-
210.390.00	Imputations internes intérêts	10,598.20		8,500.00	9,270.50	2,098.20
210.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	72,190.60		65,500.00	66,664.40	6,690.60
210.390.02	Imputations internes bâtiment CSUM	206,518.60		185,500.00	186,572.60	21,018.60
210.427.00	Location locaux (salle de gym.)		2,836.25	3,000.00	2,174.00	163.75
210.436.00	Remboursements de tiers		2,746.35	500.00	493.20	2,246.35-
210.436.01	Remboursements APG		0.00	0.00	8,629.85	0.00
210.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		108,976.65	112,000.00	118,254.70	3,023.35
210.436.04	Parts employés LPP		129,917.55	131,500.00	145,574.50	1,582.45
210.436.05	Parts employés ANP, AAC		14,928.95	18,500.00	16,041.05	3,571.05
210.436.06	Parts employés caisse de remplacement		8,653.10	9,000.00	9,365.65	346.90
210.436.08	Parts employés APG maladie		2,304.60	2,500.00	2,485.60	195.40
210.451.00	Remboursement allocations familiales		21,302.65	15,000.00	19,520.00	6,302.65-
210.451.01	Ecolages autres communes		9,750.00	13,000.00	13,000.00	3,250.00
210.461.00	Subventions cantonales sur traitements		920,317.10	878,500.00	988,557.35	41,817.10-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE PRIMAIRE	3,043,448.90	1,221,733.20	1,906,500.00	1,923,299.30	84,784.30-
	Solde net		1,821,715.70			

- 211.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 211.314.00 Comptabilisation des coûts de remplacement du sol de salles de classe (12'065.70 francs) et de peinture (3'070.80 francs), de remplacement des sonneries (8'740 francs), de réfection des WC des enseignants (5'514.15 francs), d'entretien du monte-charge (2'201.90 francs) et divers (8'172.15 francs).
- 211.317.02 Subvention communale aux abonnements Onde Verte, selon l'arrêté du Conseil général du 1er octobre 2009 ; 71 élèves laténiens, dont 63 scolarisés auprès du collège ESRN du Bas-Lac (sites de Marin et Saint-Blaise) et 0 à Neuchâtel, sur les 257 élèves scolarisés à l'école secondaire, ont perçu une subvention communale en 2012.
- 211.318.05 Nouveau compte destiné à enregistrer les coûts de surveillance par une entreprise de sécurité, en vigueur depuis la fin de l'été 2011.
- 211.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12) ; dépassement expliqué par le dernier amortissement du collège Billeter (B143.50.00, Collège Billeter, sans halle de gymnastique).
- 211.352.00 Charge variable selon le nombre d'élèves scolarisés à l'ESRN (moyenne de 248.25 en 2012 contre 261.75 en 2011, 279.5 en 2010 et 278 en 2009) et le prix coûtant/élève; 1/10 des charges nettes est réparti selon le nombre d'habitants et 9/10 selon l'effectif moyen ; le prix coûtant net/élève s'est élevé à 10'277.90 francs (contre 10'009.20 francs en 2011 et 9'913.65 francs en 2010) ; en sus, des écolages ont été acquittés au Ceras (écolage *partiel* ; La Chaux-de-Fonds ; 4'458.30 francs), à la commune de Boudry (placement suite à mesure de protection de la jeunesse ; 6'638.25 francs) et au Centre de sport étude (Avenches ; 12'350 francs dont à déduire la participation des parents, 2'330 francs).
- 211.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 211.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée à l'école secondaire (30% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 211.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'école secondaire (45% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 211.451.00 Remboursement d'une part d'écolage par des parents dont l'enfant est scolarisé en dehors du cercle scolaire laténien.
- 211.452.01 Le remboursement total effectué par l'ESRN s'élève à 805'785.40 francs (contre 809'904.93 francs en 2011, 834'680.50 francs en 2010 et 817'162.30 francs en 2009), soit 439'179.05 francs pour les investissements sur les collèges Billeter et CSUM (compte 211.452.01, Remboursement ESRN collège Billeter), 145'187.30 francs de participation aux frais de conciergerie (compte 211.452.02, Remboursement ESRN conciergerie) et 221'419.05 francs de prise en charge des intérêts bancaires (compte 940.422.05, Intérêts ESRN).
- 211.452.02 Cf. le commentaire du compte 211.452.01, Remboursement ESRN collège Billeter.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
211	ECOLE SECONDAIRE					
211.311.00	Achats machines conciergerie	3,079.55		3,000.00	2,211.00	79.55
211.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	43,280.45		45,000.00	40,898.85	1,719.55-
211.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	4,366.75		7,000.00	5,331.75	2,633.25-
211.314.00	Entretien bâtiments	39,764.70		45,000.00	41,597.83	5,235.30-
211.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	450.70		2,000.00	535.65	1,549.30-
211.316.00	Locations Espace Perrier	1,768.75		500.00	1,500.00	1,268.75
211.317.02	Subventions Onde Verte	15,692.40		16,000.00	13,032.15	307.60-
211.318.01	Téléphonie	613.80		1,000.00	1,347.60	386.20-
211.318.03	Enlèvement déchets	201.95		500.00	386.15	298.05-
211.318.04	Alarmes	2,215.75		2,000.00	2,210.50	215.75
211.318.05	Sécurité	10,071.00		0.00	3,742.20	10,071.00
211.318.20	Assurances	7,985.00		9,000.00	10,702.40	1,015.00-
211.331.00	Amortissements	124,500.00		76,500.00	122,370.80	48,000.00
211.352.00	Ecolages ESRN, autres centres scolaires	2,626,560.45		2,656,500.00	2,565,275.60	29,939.55-
211.390.00	Imputations internes intérêts	13,286.65		13,500.00	13,040.95	213.35-
211.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	144,370.40		132,000.00	133,328.80	12,370.40
211.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	331,904.90		292,000.00	299,848.90	39,904.90
211.451.00	Ecolages remboursements		2,330.00	2,500.00	0.00	170.00
211.452.01	Remboursement ESRN collège Billeter		439,179.05	629,500.00	426,835.18	190,320.95
211.452.02	Remboursement ESRN conciergerie		145,187.32	129,500.00	135,150.05	15,687.32-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE SECONDAIRE	3,370,113.20	586,696.37	2,540,000.00	2,695,375.90	243,416.83
	Solde net		2,783,416.83			

- 212 Les charges du poste 212, CSUM (Construction scolaire à usage multiple), sont ventilées dans différents comptes, selon l'occupation qui est faite des lieux par les différents utilisateurs ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 212.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 212.314.00 Dépassement expliqué par les travaux d'aménagement d'une structure parascolaire dans l'ancienne buvette (27'949.70 francs), la mise aux normes et la modification de l'ascenseur (8'404.65 francs), une expertise du bâtiment suite à des infiltrations d'eau (16'749.40 francs), divers abonnements pour des entretiens annuels (11'577.85 francs ; ascenseur, détection incendie, etc.) et divers (6'597.75 francs).
- 212.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 212.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 212.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée à la CSUM (30% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 212.427.00 Encaissements des diverses locations de la CSUM.
- 212.490.03 Les charges du poste 212, CSUM, sont ventilées ainsi : 200, Ecole enfantine, 5% ; 210, Ecole primaire, 28% ; 211, Ecole secondaire, 45% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 18% ; 540, Structures d'accueil de la petite enfance, 1% ; 621, Parkings, 2%.
- 214.365.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
212	CSUM					
212.311.00	Achat mobilier, machines	3,382.15		1,000.00	2,142.00	2,382.15
212.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	35,105.25		36,500.00	38,512.95	1,394.75-
212.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	4,736.55		6,000.00	5,540.75	1,263.45-
212.314.00	Entretien bâtiments	71,279.35		30,000.00	30,995.48	41,279.35
212.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	2,387.50		1,000.00	1,081.10	1,387.50
212.318.01	Téléphonie	555.65		0.00	1,005.00	555.65
212.318.03	Enlèvement déchets	498.90		500.00	201.55	1.10-
212.318.04	Alarmes	4,602.25		5,500.00	5,454.40	897.75-
212.318.20	Assurances	8,872.25		10,000.00	10,702.40	1,127.75-
212.331.00	Amortissements	276,000.00		276,000.00	276,000.00	0.00
212.390.00	Imputations internes intérêts	203,738.70		169,500.00	172,816.30	34,238.70
212.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	144,370.40		132,000.00	133,328.80	12,370.40
212.427.00	Location locaux		17,962.50	12,000.00	11,450.00	5,962.50-
212.490.03	Imputations internes bâtiment CSUM		737,566.45	656,000.00	666,330.73	81,566.45-
	Total CSUM	755,528.95	755,528.95	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
214	ECOLE DE MUSIQUE					
214.365.00	Subvention Ecole de musique Saint-Blaise	2,720.40		3,000.00	2,757.00	279.60-
	Total ECOLE DE MUSIQUE	2,720.40	0.00	3,000.00	2,757.00	279.60-
	Solde net		2,720.40			

- 215 Le service de conciergerie totalise 4 ETP pour 4 postes de travail, dont à ajouter un apprenti CFC agent d'exploitation ; les charges de ce poste (exclusivement composées des traitements et des charges sociales, sous réserve du poste afférent au véhicule de service) sont ventilées dans différents comptes, selon le temps de travail déployé pour chaque activité ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 215.490.01, Imputations internes traitements ; dépassement expliqué par l'engagement à durée déterminée d'une personne supplémentaire (1 ETP) pour laquelle des indemnités AIT ont été perçues (40% du traitement pendant 6 mois ; Cf. comptes 215.436.00 et 351.436.00, Remboursements de tiers) ; cette personne a été placée auprès du service de conciergerie en hiver et pour moitié au camping en été.
- 215.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
- 215.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 215.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 215.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
- 215.318.00 Nouveau compte destiné à comptabiliser une part de l'équipe de conciergerie à la prime responsabilité civile communale (calculée selon la masse salariale), laquelle était précédemment partagée entre plusieurs postes comptables.
- 215.305.00 Hausse expliquée par le transfert de l'assurance-accident du service de conciergerie du Groupe Mutuel (taux de prime global de 0.892% en 2012, sans retenues employés) à la SUVA (taux de prime global de 2.070% en 2012, sans retenue employés), ceci pour cause de mise en conformité à la loi sur l'assurance-accident ; le budget 2013 a été adapté en conséquence.
- 215.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12) ; hausse expliquée par le dernier amortissement du véhicule de service.
- 215.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 215.436.00 Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie.
- 215.436.05 En relation avec le commentaire général du compte 215.305.00, Cotisations assurances accident.
- 215.490.01 Les charges du poste 215, Service de conciergerie, sont ventilées ainsi : 200, Ecole enfantine, 6% ; 210, Ecole primaire, 15% ; 211, Ecole secondaire, 30% ; 212, CSUM, 30% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 15% ; 540, Structure d'accueil, 1% ; 621, Parking souterrain, 2%.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
215	SERVICE DE CONCIERGERIE					
215.301.00	Traitements	385,665.35		356,500.00	360,909.00	29,165.35
215.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	57,069.85		52,500.00	50,498.40	4,569.85
215.303.02	Allocations familiales	8,280.00		8,500.00	8,280.00	220.00-
215.304.00	Cotisations LPP	64,730.55		62,500.00	62,914.80	2,230.55
215.305.00	Cotisations assurances accident	11,741.75		4,000.00	11,218.70	7,741.75
215.306.00	Cotisations APG maladie	2,634.35		2,500.00	2,705.50	134.35
215.309.90	Charges diverses de personnel	2,334.20		2,500.00	0.00	165.80-
215.315.00	Entretien, fournitures véhicules	3,297.40		2,000.00	2,938.65	1,297.40
215.318.01	Téléphonie	2,132.35		1,000.00	0.00	1,132.35
215.318.20	Assurances	8,018.45		0.00	0.00	8,018.45
215.331.00	Amortissements	3,799.00		2,000.00	2,000.00	1,799.00
215.390.00	Imputations internes intérêts	83.45		500.00	105.15	416.55-
215.436.00	Remboursement de tiers		5,762.50	0.00	0.00	5,762.50-
215.436.01	APG remboursements		0.00	0.00	402.75-	0.00
215.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		23,104.65	21,500.00-	21,582.95-	1,604.65-
215.436.04	Parts employés CPEN		26,497.80	26,000.00-	26,759.60-	497.80-
215.436.05	Parts employés ANP, AAC		7,863.95	3,000.00-	3,112.40-	4,863.95-
215.436.06	Parts employés APG maladie		517.80	500.00-	483.25-	17.80-
215.451.00	Remboursement allocations familiales		4,800.00	5,000.00-	4,800.00-	200.00
215.490.01	Imputations internes traitements		481,240.00	438,500.00-	444,429.25-	42,740.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total SERVICE DE CONCIERGERIE	549,786.70	549,786.70	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLES PUBLIQUES	7,721,598.15	3,113,745.22	4,449,500.00	4,621,432.20	158,352.93
	Solde net		4,607,852.93			

- 231.352.00 Comptabilisation de la cotisation à l'ORF-NE et des coûts liés à la participation aux cours interentreprises des apprentis.
- 231.352.01 Comptabilisation des écolages versés au Lycée artistique (2 élèves à 2'250 francs/semestre et 1 élève à 4'500 francs/an).
- 239.361.11 Comptabilisation de la contribution employeur au FFPP (taux 2012 : 0.056% des salaires déterminants) ; auparavant enregistrée dans le compte 231.352.01, Ecoles professionnelles et commerciale, cette contribution est maintenant individualisée aux comptes suite à la révision 2010 de la Loi sur le fonds concernant la formation et le perfectionnement professionnels (LFFPP).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
23	FORMATION PROFESSIONNELLE					
231	FORMATION PROFESSIONNELLE					
231.352.00	Ecoles professionnelles et commerciales	2,600.00		3,500.00	2,450.00	900.00-
231.352.01	Ecoles techniques et professionnelles	9,000.00		9,000.00	6,300.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	11,600.00	0.00	12,500.00	8,750.00	900.00-
	Solde net		11,600.00			
239	FONDS FORM. & PERF. PROF.					
239.361.00	Cotis. fonds format. profess.	2,603.60		2,500.00	2,548.90	103.60
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total FONDS FORM. & PERF. PROF.	2,603.60	0.00	2,500.00	2,548.90	103.60
	Solde net		2,603.60			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	14,203.60	0.00	15,000.00	11,298.90	796.40-
	Solde net		14,203.60			
		-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	8,525,660.20	3,460,639.57	4,953,000.00	5,090,937.95	112,020.63
	Solde net		5,065,020.63			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 300 La bibliothèque-médiathèque totalise 0.8 ETP pour 2 postes de travail ; le fonds de livres est mis à disposition par l'association du Bibliobus, alors que les traitements et les charges des locaux sont assumés par la commune ; en 2012, 39'025 prêts ont eu lieu (contre 43'531 en 2011) pour 2'048 lecteurs inscrits (contre 2'184 en 2011).
- 300.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
- 300.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 300.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 300.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
- 300.311.00 Comptabilisation du coût d'acquisition de nouveaux bacs de rangement (5'514.50 francs) et divers (667.10 francs).
- 300.361.01 La participation (7.70 francs/habitant) et la cotisation au Bibliobus (50 francs) sont inchangées depuis 2006.
- 300.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée à la bibliothèque-médiathèque (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 300.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à la bibliothèque-médiathèque (1% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 300.436.00 Participation aux traitements des bibliothécaires (école primaire, 8'000 francs ; école secondaire, 6'480 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE					
300	BIBLIOTHEQUE					
300.301.00	Traitements	49,327.00		48,000.00	46,542.60	1,327.00
300.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	7,138.15		7,000.00	6,806.70	138.15
300.303.02	Allocations familiales	19,920.00		13,000.00	18,400.00	6,920.00
300.304.00	Cotisations LPP	8,280.00		8,000.00	8,846.40	280.00
300.305.00	Cotisations assurances accident	694.10		500.00	568.45	194.10
300.306.00	Cotisations APG maladie	374.00		500.00	364.65	126.00-
300.309.90	Charges diverses de personnel	1,570.00		500.00	70.00	1,070.00
300.310.00	Fournitures de bureaux, photocopies	1,850.25		500.00	768.45	1,350.25
300.311.00	Achats mobilier	6,181.60		500.00	985.30	5,681.60
300.317.00	Animations	2,971.35		4,000.00	469.20	1,028.65-
300.318.01	Téléphonie	906.00		1,000.00	939.48	94.00-
300.361.01	Participation Bibliobus	37,256.40		37,500.00	37,187.10	243.60-
300.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	4,812.35		4,500.00	4,444.30	312.35
300.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	7,375.65		6,500.00	6,663.30	875.65
300.436.00	Remboursements de tiers		14,480.00	14,500.00	14,480.00	20.00
300.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		2,985.45	3,000.00	2,909.20	14.55
300.436.04	Parts employés LPP		3,459.60	3,500.00	3,754.40	40.40
300.436.05	Parts employés ANP, AAC		430.95	500.00	418.80	69.05
300.436.06	Parts employés APG maladie		66.50	0.00	65.00	66.50-
300.451.00	Remboursement allocations familiales		16,440.00	9,500.00	14,830.00	6,940.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total BIBLIOTHEQUE	148,656.85	37,862.50	101,000.00	96,598.53	9,794.35
	Solde net		110,794.35			

- 302.352.00 Données communiquées par le syndicat intercommunal du Théâtre Régional de Neuchâtel SITRN ; 14 communes sont membres du Théâtre du Passage, qui a été inauguré en octobre 2000 et qui compte 2 salles de spectacles (521 et 110 places) et le restaurant Max et Meuron ; la fréquentation a atteint 33'609 spectateurs en une année (42 spectacles en 2011 pour 115 représentations dont 3 supplémentaires et 2 soirées privées).
- 303.312.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 303.314.00 Comptabilisation du coût d'entretien de l'ascenseur (2'996.35 francs) et de la ventilation (4'816.80 francs), de mise en place d'un WIFI (8'723.10 francs), de réparations de la distribution de gaz et de production de froid (10'061.90 francs) et divers (3'885.70 francs).
- 303.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12) ; premier amortissement des travaux 2011 (rénovation du parquet de la salle La Tène, révision de la machinerie de la scène, matériel de projection, divers travaux de peinture et achat de matériel pour la cuisine).
- 303.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 303.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée à l'Espace Perrier (15% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 303.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'Espace Perrier (18% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 303.427.00 Recette variable selon le nombre de locations.
- 303.427.90 Ecritures internes concernant les occupations de salles sans facturation pour les séances du Conseil général, l'administration et les écoles (notes internes), ainsi que par des sociétés sportives et non sportives (subventions indirectes) ; la variation à la hausse est uniquement due à la modification du mode de comptabilisation du tarif particulier des locations aux associations et sociétés locales : 1) auparavant, seuls les montants (réduits) des locations étaient enregistrés ; 2) dès 2012, une écriture supplémenaire correspondant à l'abattement de tarif (environ 50%) est en sus comptabilisée à titre de subvention indirecte.
- 303.436.00 Recette variable concernant les remboursements pour les dégâts occasionnés (lors des locations ou des manifestations), les recettes d'utilisation de la machine à café (1 franc/café) et la refacturation de frais de nettoyage.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
302	THEATRE REGIONAL					
302.352.00	Participation Théâtre du Passage (SITRN)	117,481.05		118,500.00	117,246.20	1,018.95-
	Total THEATRE REGIONAL	117,481.05	0.00	118,500.00	117,246.20	1,018.95-
	Solde net		117,481.05			
303	ESPACE PERRIER					
303.311.00	Achats mobilier, matériel	8,422.85		7,000.00	4,268.45	1,422.85
303.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	35,586.15		37,000.00	36,052.00	1,413.85-
303.313.00	Nettoyages, fournitures diverses	2,979.55		5,000.00	4,080.30	2,020.45-
303.314.00	Entretien bâtiments	30,483.85		22,500.00	16,374.35	7,983.85
303.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	2,943.85		3,000.00	2,923.85	56.15-
303.318.01	Téléphonie, redevance, interne	1,116.45		1,000.00	1,149.40	116.45
303.318.03	Enlèvement déchets	1,176.05		1,000.00	1,040.55	176.05
303.318.04	Alarmes	2,681.65		4,000.00	3,731.00	1,318.35-
303.318.20	Assurances choses, bâtiment	7,541.40		8,500.00	8,449.30	958.60-
303.331.00	Amortissements	9,800.00		0.00	9,400.00	9,800.00
303.390.00	Imputations internes intérêts	1,612.15		0.00	0.00	1,612.15
303.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	72,185.20		65,500.00	66,664.40	6,685.20
303.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	132,761.95		119,000.00	119,939.55	13,761.95
303.427.00	Locations locaux		70,068.60	70,000.00	54,513.50	68.60-
303.427.90	Locations internes locaux		63,878.00	30,000.00	24,013.75	33,878.00-
303.436.00	Remboursements de tiers		2,416.50	3,000.00	2,951.50	583.50
	Total ESPACE PERRIER	309,291.10	136,363.10	170,500.00	192,594.40	2,428.00
	Solde net		172,928.00			

- 309.317.00 Coût d'organisation de la commémoration de la Fête nationale ; le dépassement de budget a été compensé par un nombre plus important de sponsors.
- 309.365.00 Subventions communales aux sociétés non sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant ; 20'800 francs en 2012 contre 16'200 en 2011, 22'156 en 2010 et 14'435 en 2009) et mises à disposition gratuites de salles (34'193 francs en 2012 contre 8'188.50 en 2011, 8'975.55 en 2010 et 9'355.90 en 2009), selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 340.365.00, Subventions sociétés sportives.
- 309.365.01 Subvention indirecte à ANIMATENE par la prise en charge de certains frais lors d'animations (p.ex. Buskers Festival à La Ramée).
- 309.436.00 Cf. le commentaire du compte 309.317.00, Commémoration Fête nationale.
- 330.313.00 Réfection des panneaux ludiques à La Ramée (4'333.80 francs), achat d'une Jumpramp et d'un Trickbox (3'300.48 francs) et réparations ainsi qu'achat de matériel pour les places de jeux (1'188.72 francs).
- 330.314.00 Entretien ordinaire par l'entreprise Schoor (41'580 francs) et divers remplacement de plantes (1'080 francs).
- 330.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12) ; hausse expliquée par les premiers amortissements en lien avec le Skatepark régional (compte B141.30.21, Skatepark, réalisation) et le nouveau Parcours Vita (compte B141.30.19, Parcours Vita).
- 330.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 330.390.02 Part des traitements du service de voirie affectée aux parcs publics et places de jeux (21% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition mentionnée au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
309	AUTRES TACHES CULTURELLES					
309.317.00	Commémoration Fête nationale	30,358.35		28,000.00	32,380.15	2,358.35
309.317.02	Réception nouveaux citoyens	2,429.75		2,000.00	2,690.65	429.75
309.317.03	Fanfares	0.00		2,500.00	2,600.00	2,500.00-
309.319.00	Cotisation Musée vigne et vin	2,174.40		2,000.00	2,170.35	174.40
309.365.00	Subventions sociétés non sportives	54,993.00		23,000.00	24,388.50	31,993.00
309.365.01	Subvention ANIMATENE	216.00		2,000.00	1,872.90	1,784.00-
309.436.00	Fête Nationale, sponsors		7,000.00	4,000.00-	6,169.20-	3,000.00-
	Total AUTRES TACHES CULTURELLES	90,171.50	7,000.00	55,500.00	59,933.35	27,671.50
	Solde net		83,171.50			
	Total ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	665,600.50	181,225.60	445,500.00	466,372.48	38,874.90
	Solde net		484,374.90			
33	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX					
330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX					
330.313.00	Entretien	8,823.00		5,000.00	5,915.80	3,823.00
330.314.00	Entretien par tiers (mandats)	42,660.00		44,000.00	42,870.65	1,340.00-
330.318.03	Enlèvement déchets	1,000.00		1,000.00	500.00	0.00
330.318.20	Assurances	443.60		500.00	563.30	56.40-
330.331.00	Amortissements	17,400.00		10,000.00	11,900.00	7,400.00
330.390.00	Imputations internes intérêts	4,701.25		3,500.00	3,769.85	1,201.25
330.390.02	Imputations internes traitements voirie	122,058.75		117,000.00	115,185.45	5,058.75
	Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	197,086.60	0.00	181,000.00	180,705.05	16,086.60
	Solde net		197,086.60			
	Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	197,086.60	0.00	181,000.00	180,705.05	16,086.60
	Solde net		197,086.60			

- 340.313.00 Coût de l'entretien annuel par un tiers externe du terrain principal (15'800 francs) et du terrain d'entraînement (4'000 francs), de l'achat d'engrais (2'431.70 francs) et divers (991.65 francs).
- 340.318.90 Nouveau compte pour enregistrer la part communale au Midnight La Tène (20'370.35 francs).
- 340.365.00 Subventions communales aux sociétés sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant ; 13'412.90 francs en 2012 contre 17'907.60 en 2011, 17'513.55 en 2010 et 9'686.05 en 2009) et mises à disposition gratuites de salles (7'322.50 francs en 2012 contre 1'586.85 en 2011, 2'585 en 2010 et 3'600 en 2009), selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 309.365.00, Subventions sociétés non sportives.
- 340.390.02 Part des traitements du service de voirie affectée aux activités générales - places de sports et surfaces vertes du site sportif et touristique de La Tène (10% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition mentionnée au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.
- 340.427.02 Produit de la location du terrain principal du FC Marin-Sports.
- 340.427.03 Produit des rentes superficielles provenant des droits de superficie octroyés au FC Marin-Sports (475.15 francs) et au TC Marin (1'580.45 francs) ; à noter que les rentes superficielles avaient été indexées en 2008, sur la base de la progression de l'IPC.
- 343 Peu de travaux d'entretien ont été effectués après les importantes années 2009 (curage des ports de La Tène et de La Ramée), 2010 (réfections de la rampe de mise à l'eau des places à terre à La Tène et du môle à La Ramée) et 2011 (amélioration des emplacements et entretien de la roselière à La Tène et réfection de la rampe de mise à l'eau à La Ramée).
- 343.313.00 Coût du faucardage du port par un tiers (2'533.95 francs) et divers (1'750.20 francs).
- 343.313.01 Coût du faucardage du port par un tiers (2'533.95 francs) et divers (300 francs).
- 343.380.00 Le chapitre des ports doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; en 2012, le bénéfice est attribué à la réserve figurant au bilan (compte B280.07, Réserve ports et rives) qui présentait un solde de 543'086.63 francs au 1er janvier 2012.
- 343.390.02 Part des traitements du service de voirie concernant le port de La Ramée (2% ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.
- 343.390.04 Part des traitements de l'administration communale consacrée à la gestion des contrats, à la facturation et à l'encaissement des taxes des ports (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements).
- 343.390.06 Part des traitements du service du camping concernant le port de La Tène (3% des traitements nets, compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping).
- 343.427.00 Le port de La Tène compte 81 emplacements aux tarifs saisonniers suivants :
 - 38 (auparavant 49) de catégorie A, d'une largeur de 190 cm - indigène 412 francs, externe 825 francs
 - 27 (auparavant 26) de catégorie B, d'une largeur de 230 cm - indigène 495 francs, externe 990 francs
 - 16 (auparavant 12) de catégorie C, d'une largeur de 250 cm - indigène 578 francs, externe 1'160 francs
- 343.427.01 Produit de la location des 40 emplacements du port de La Ramée (indigène 209 francs/saison, externe 420 francs/saison).
- 343.427.02 Produit de la location d'emplacements pour planches à voile et remorques.
- 343.427.03 Produit de la location de 29 emplacements à terre à La Tène.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
34	SPORTS					
340	ACTIVITES GENERALES					
340.311.00	Achats machines, matériel	500.00		500.00	500.00	0.00
340.312.00	Eclairage, eau	1,923.60		2,000.00	1,948.75	76.40-
340.313.00	Entretien terrains, fournitures	23,223.35		23,000.00	34,322.95	223.35
340.315.00	Entretien machines, matériel, install.	0.00		2,000.00	1,890.45	2,000.00-
340.318.03	Enlèvement déchets	500.00		500.00	190.50	0.00
340.318.20	Assurances	0.00		500.00	0.00	500.00-
340.318.90	Animations sportives	20,370.35		0.00	0.00	20,370.35
340.365.00	Subventions sociétés sportives	20,735.40		23,000.00	19,494.45	2,264.60-
340.390.02	Imputations internes traitements voirie	58,123.20		56,000.00	54,850.25	2,123.20
340.427.02	Locations terrain de sport		3,134.70	3,000.00	3,134.70	134.70-
340.427.03	Redevances sur droits de superficie		2,055.60	2,000.00	2,112.95	55.60-
	Total ACTIVITES GENERALES	125,375.90	5,190.30	102,500.00	107,949.70	17,685.60
	Solde net		120,185.60			
343	PORTS					
343.313.00	Entretien port Tène et perrés	4,284.15		30,000.00	34,500.00	25,715.85-
343.313.01	Entretien port Ramée et perrés	2,833.95		11,000.00	16,350.45	8,166.05-
343.380.00	Attribution au fonds ports et rives	47,835.11		16,500.00	23,303.15	31,335.11
343.390.02	Imputations internes traitements voirie	11,624.65		11,000.00	0.00	624.65
343.390.04	Imputations internes traitements admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00
343.390.06	Imputations internes traitements camping	7,483.30		6,500.00	0.00	983.30
343.427.00	Loyers port Tène		66,750.66	66,000.00	64,558.50	750.66-
343.427.01	Loyers port Ramée		10,683.00	11,000.00	11,413.10	317.00
343.427.02	Loyers divers		137.50	2,000.00	1,692.00	1,862.50
343.427.03	Places à terre Tène zone des chalets		6,490.00	6,000.00	6,490.00	490.00-
	Total PORTS	84,061.16	84,061.16	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

- 350 L'Espace Troglodyte, plus connu sous le nom *Le Troglo*, totalise 1.5 ETP pour 2 postes de travail ; il a fêté ses 20 ans en 2011, ce qui a été l'objet de manifestations et d'activités particulières ; suite au départ en retraite du responsable, sa remplaçante est entrée en fonction au début du mois de février 2012.
- 350.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
- 350.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 350.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 350.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
- 350.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 350.317.00 Aucune participation 2012 à une activité Passeport Vacances Jeunesse.
- 350.317.01 Coût moins important que prévu concernant les activités créatrices organisées par les animateurs.
- 350.318.01 L'Espace Troglodyte dispose de son propre site (www.troglo.ch).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total SPORTS	209,437.06	89,251.46	102,500.00	107,949.70	17,685.60
	Solde net		120,185.60			
35	ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE					
350	ESPACE TROGLODYTE					
350.301.00	Traitements	133,283.75		136,500.00	141,146.15	3,216.25-
350.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	19,917.65		20,000.00	20,640.10	82.35-
350.303.02	Allocations familiales	1,392.00		1,500.00	1,392.00	108.00-
350.304.00	Cotisations LPP	23,629.55		23,500.00	26,922.60	129.55
350.305.00	Cotisations assurances accident	1,991.15		1,500.00	1,722.30	491.15
350.306.00	Cotisations APG maladie	1,063.60		1,000.00	1,105.75	63.60
350.309.90	Charges diverses de personnel	4,191.55		5,000.00	9,298.70	808.45-
350.310.00	Publications, annonces, journaux	1,996.75		2,000.00	953.40	3.25-
350.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	4,485.55		3,000.00	2,439.15	1,485.55
350.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	4,808.95		5,000.00	4,871.90	191.05-
350.313.00	Fournitures diverses	2,642.40		2,500.00	185.70	142.40
350.314.00	Entretien bâtiment	2,334.80		2,000.00	868.80	334.80
350.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	680.00		500.00	0.00	180.00
350.316.00	Location machines, matériel	0.00		1,500.00	0.00	1,500.00-
350.317.00	Passeport vacances	0.00		500.00	0.00	500.00-
350.317.01	Activités créatives	7,052.35		15,500.00	14,138.15	8,447.65-
350.318.01	Téléphonie, redevance	2,098.90		2,000.00	2,246.70	98.90
350.318.03	Enlèvement déchets	24.00		500.00	500.00	476.00-
350.318.20	Assurances	443.60		500.00	563.30	56.40-
350.436.00	Remboursements de tiers		3,409.20	500.00	3,025.00	2,909.20-
350.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		8,330.10	8,500.00	8,821.55	169.90
350.436.04	Parts employés LPP		9,507.75	10,000.00	11,265.60	492.25

- 351 Le camping de La Tène totalise 2 ETP pour 2 postes de travail ; à noter que l'équipe du camping a été renforcée par une personne supplémentaire (1 ETP) dès la saison 2011, afin de faciliter la transition de l'ancien au nouveau responsable du camping et pour laquelle des AIT ont été perçues (compte 351.436.00, Remboursements de tiers) ; le résultat net du site est en baisse (84'059.21 francs contre 97'675.88 en 2011, 176'606.98 francs en 2010 et 228'168.55 francs en 2009), principalement en raison de la fermeture anticipée en raison des travaux de reconstruction du bâtiment sanitaire (fermeture à fin août plutôt qu'à fin septembre), de la prise en compte du traitement de l'employé supplémentaire, du coût du nouveau site Internet et de celui du programme de gestion des emplacements.
- 351.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; dépassement expliqué par 1 ETP pendant la saison d'ouverture (23'400 francs de traitement brut hors charges sociales).
- 351.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 351.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 351.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP ; variation à la hausse expliquée par un rachat de cotisations (9'900 francs).
- 351.311.00 Comptabilisation de l'achat d'un nouvel appareil-lecteur de cartes (1'152.35 francs), de papier toilettes (2'705.95 francs) et divers (3'919.45 francs).
- 351.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 351.314.01 Réfection des boiseries de la réception (4'945 francs) et divers (1'291.50 francs).
- 351.315.02 Comptabilisation des coûts de développement et de mise en service du nouveau site Internet (www.latene.ch ; 9'612.95 francs) et du nouveau programme de gestion de location des emplacement de passage (8'320 francs), et divers (513.25 francs).
- 351.318.03 Le coût des déchets est compensé par le compte 351.434.00, Taxes déchets à forfait ; cette charge est variable et difficilement prévisible.
- 351.318.05 Comptabilisation des coûts d'évacuation des algues s'accumulant dans la rade.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
350.436.05	Parts employés ANP, AAC		1,199.25	1,000.00	1,272.15	199.25-
350.436.06	Parts employés APG maladie		186.65	0.00	197.60	186.65-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ESPACE TROGLODYTE	212,036.55	22,632.95	204,500.00	204,412.80	15,096.40-
	Solde net		189,403.60			
351	SITE DE LA TENE					
351.301.00	Traitements	193,089.40		172,000.00	213,067.55	21,089.40
351.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	27,029.60		25,500.00	31,163.25	1,529.60
351.303.02	Allocations familiales	20,715.00		19,500.00	19,015.00	1,215.00
351.304.00	Cotisations LPP	49,865.70		31,500.00	38,639.40	18,365.70
351.305.00	Cotisations assurances accident	6,612.85		5,500.00	6,828.75	1,112.85
351.306.00	Cotisations APG maladie	1,483.65		1,000.00	1,646.85	483.65
351.309.00	Cours, formation	0.00		1,000.00	0.00	1,000.00-
351.310.00	Fournitures, imprimés, publicité	3,550.30		3,000.00	1,066.30	550.30
351.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	7,777.75		6,000.00	3,755.95	1,777.75
351.312.00	Charges bâtiments	16,569.05		17,500.00	17,051.60	930.95-
351.313.00	Carburants, fournitures véhicules	3,000.00		3,000.00	1,556.50	0.00
351.314.00	Entretien installations camp et plage	7,330.80		15,000.00	10,205.35	7,669.20-
351.314.01	Entretien bâtiments	6,236.50		4,000.00	4,670.65	2,236.50
351.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	2,659.60		2,000.00	1,709.85	659.60
351.315.01	Entretien véhicules par tiers	2,748.00		5,000.00	4,246.70	2,252.00-
351.315.02	Informatique	18,446.20		4,000.00	5,057.27	14,446.20
351.316.00	Redevances Etat	0.00		2,500.00	0.00	2,500.00-
351.318.00	Ports et taxes postales	500.00		1,000.00	731.65	500.00-
351.318.01	Téléphonie	2,387.65		2,000.00	2,132.65	387.65
351.318.03	Enlèvement déchets	8,713.05		15,000.00	12,288.60	6,286.95-
351.318.05	Enlèvement algues	6,976.20		8,000.00	11,290.30	1,023.80-
351.318.20	Assurances	5,766.95		6,500.00	6,759.40	733.05-

- 351.318.40 Comptabilisation du coût de l'entreprise privée spécialisée pour un programme estival de surveillance nocturne du camping (selon décompte effectif des heures accomplies).
- 351.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 351.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 351.390.04 Part des traitements de l'administration communale pour la gestion du camping des résidents (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
- 351.427.04 Produit de location de la partie résidente du camping (environ 170 parcelles et 2 mobilhomes) ; baisse expliquée par la fermeture anticipée du camping en raison de la reconstruction du bâtiment sanitaire.
- 351.427.05 Recette provenant de la partie passage du camping (nombre d'emplacements variable) ; à noter que le budget 2013 a été revu à la baisse (100'000 francs).
- 351.427.06 Recette provenant des autorisations de parcage à l'intérieur du camping.
- 351.427.07 Recette stable pour la location d'emplacements de 63 chalets.
- 351.436.00 Remboursement de frais d'avocat suite à une procédure judiciaire (4'064.55 francs), versement d'AIT (5'762.50 francs) et divers (187.70 francs).
- 351.490.06 Ventilation de la part des traitements des employés du camping affectés à l'entretien du port de La Tène (3% des traitements nets, hors imputations internes des traitements de l'administration) et des routes communales (7% ; les employés du camping sont affectés à la voirie durant l'hiver).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
351.318.40	Surveillance camping	11,656.35		11,000.00	10,119.20	656.35
351.318.60	Commissions cartes de crédit	522.62		1,000.00	635.78	477.38-
351.318.90	Honoraires, frais divers	812.15		500.00	25,644.30	312.15
351.331.00	Amortissements	22,450.00		22,500.00	22,450.00	50.00-
351.390.00	Imputations internes intérêts	11,093.45		9,500.00	9,569.00	1,593.45
351.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	0.00	0.00
351.427.04	Locations parcelles résidents		242,975.80	285,000.00	283,391.35	42,024.20
351.427.05	Locations parcelles de passage		95,314.35	112,000.00	94,587.30	16,685.65
351.427.06	Locations emplacements véhicules		8,538.00	10,000.00	8,297.00	1,462.00
351.427.07	Locations parcelles chalets		104,041.08	104,000.00	104,041.08	41.08-
351.427.08	Facturation eau		3,205.80	6,500.00	6,379.00	3,294.20
351.427.09	Facturation électricité		642.00	500.00	513.00	142.00-
351.434.00	Taxes déchets à forfait		8,713.05	15,000.00	12,288.60	6,286.95
351.436.00	Remboursement de tiers		10,014.75	0.00	935.30	10,014.75-
351.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		12,068.15	11,000.00	12,784.20	1,068.15-
351.436.04	Parts employés LPP		20,862.90	13,000.00	17,406.55	7,862.90-
351.436.05	Parts employés ANP, AAC		3,754.20	3,500.00	4,188.85	254.20-
351.436.06	Parts employés APG maladie		270.00	0.00	285.50	270.00-
351.451.00	Remboursements allocations familiales		13,320.00	12,500.00	13,880.00	820.00-
351.490.06	Imputations internes traitements camping		7,483.30	6,500.00	0.00	983.30-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total SITE DE LA TENE	447,992.82	531,203.38	174,500.00	97,675.88	91,289.44
	Solde net	83,210.56				

- 352 Poste permettant de traiter séparément la facturation des 63 chalets, ceci pour des raisons fiscales (AFC), avant leur regroupement en fin d'exercice dans le poste 351, Site de La Tène ; cette méthode est validée par l'AFC.

- 390.314.00 Selon décompte communiqué par la commune de Cornaux.
- 390.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 390.365.00 Subvention communale aux frais d'entretien de la chapelle œcuménique.
- 390.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
352	CHALETES DE LA TENE					
	Total CHALETES DE LA TENE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE	660,029.37	553,836.33	30,000.00	106,736.92	76,193.04
	Solde net		106,193.04			
39	CULTES					
390	CULTES					
390.314.00	Entretien Temple Cornaux	8,595.00		9,000.00	6,000.00	405.00-
390.331.00	Amortissement Temple Cornaux	1,600.00		1,500.00	1,600.00	100.00
390.365.00	Subvention chapelle Marin	7,000.00		7,000.00	7,000.00	0.00
390.390.00	Imputations internes intérêts	961.70		1,000.00	823.30	38.30-
	Total CULTES	18,156.70	0.00	18,500.00	15,423.30	343.30-
	Solde net		18,156.70			
	Total CULTES	18,156.70	0.00	18,500.00	15,423.30	343.30-
	Solde net		18,156.70			
	TOTAL CULTURE, LOISIRS, SPORTS	1,750,310.23	824,313.39	777,500.00	877,187.45	148,496.84
	Solde net		925,996.84			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 440.365.00 Participation communale à CentreVue, association active dans le soutien aux handicapés de la vue.
- 460.303.00 Comptabilisation des charges sociales en lien avec les activités de médecine scolaire.
- 460.318.00 Comptabilisation des honoraires du médecin scolaire (7'509.35 francs), du GIS (5'320 francs) et du contrôle audiométrique (1'874.95 francs), dont à déduire une subvention pour l'organisation de l'exposition "Mon corps est à moi" (1'260 francs).
- 460.318.01 Comptabilisation de la prophylaxie dentaire ; baisse de cette charge expliquée par le fait que l'EORÉN n'avait pas encore organisé de dépistage dentaire au cours du premier semestre scolaire 2012-2013.
- 460.436.03 Commentaire en relation avec celui du compte 460.303.00, Cotisations ACS, AI, AC, ALFA.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
4	SANTE					
44	SOINS AMBULATOIRES					
440	SOINS AMBULATOIRES					
440.365.00	Participation à handicapés de la vue	834.30		500.00	654.10	334.30
	Total SOINS AMBULATOIRES	834.30	0.00	500.00	654.10	334.30
	Solde net		834.30			
	Total SOINS AMBULATOIRES	834.30	0.00	500.00	654.10	334.30
	Solde net		834.30			
46	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES					
460	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES					
460.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	1,122.15		1,000.00	0.00	122.15
460.318.00	Surveillance médicale, GIS, Tatou	13,444.30		16,000.00	14,740.70	2,555.70-
460.318.01	Service dentaire	3,600.00		13,000.00	13,834.75	9,400.00-
460.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		469.35	500.00-	0.00	30.65
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	18,166.45	469.35	29,500.00	28,575.45	11,802.90-
	Solde net		17,697.10			
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	18,166.45	469.35	29,500.00	28,575.45	11,802.90-
	Solde net		17,697.10			

490.300.00 Coût de fonctionnement de la commission de salubrité publique.

490.352.00 Données communiquées par le service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel, qui établit le budget et gère les comptes, et auquel la commune de La Tène est liée par convention.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490.300.00	Commission de salubrité publique	450.00		1,500.00	2,050.25	1,050.00-
490.352.00	Participation Service de l'ambulance	122,356.10		140,000.00	136,359.10	17,643.90-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	122,806.10	0.00	141,500.00	138,409.35	18,693.90-
	Solde net		122,806.10			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	122,806.10	0.00	141,500.00	138,409.35	18,693.90-
	Solde net		122,806.10			
		-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL SANTE	141,806.85	469.35	171,500.00	167,638.90	30,162.50-
	Solde net		141,337.50			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 540 Par recherche de clarté, les coûts des structures de l'enfance sont maintenant répartis selon les types d'accueil (préscolaire ou parascolaire) et de structures (Les Moussaillons, Cap'Tène, Bidibul, mamans de jour ou autres) ; la création de nouveaux comptes, à lier aux contraintes techniques du logiciel SAINet, ne permet toutefois ni d'effectuer des comparaisons avec les données du budget 2012 et des comptes 2011, ni de les faire disparaître ; il sied donc de ne pas tenir compte des indications dans les colonnes Budget 2012 et Comptes 2011 s'agissant des comptes 540.365.00, Part. préscolaire Moussaillons à 540.365.09, Part. Bidibul ; à noter que dès 2012, Les Moussaillons refacturent directement aux autres communes leurs parts concernant les enfants domiciliés sur leur territoire mais fréquentant la structure laténienne et que le maintien du compte 540.436.00, Participation autres communes ne se justifie en principe plus.
- Il sied toutefois de constater que le coût net de l'accueil de l'enfance est inférieur au budget 2012 (-145'515.29 francs) quoiqu'en progression par rapport aux comptes 2011 (+43'220.04 francs) ; pour rappel, le budget 2013 prévoit un coût net de 798'500 francs.
- 540.365.00 Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin.
- 540.365.01 Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons.
- 540.365.02 Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin.
- 540.365.03 Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons.
- 540.365.04 Participation communale aux mamans de jour pour les enfants laténiens.
- 540.365.09 Subvention communale à l'atelier Bidibul, selon l'arrêté du Conseil général de Marin-Epagnier, du 8 mai 2003 (durée de 10 ans) ; à noter que cet arrêté arrive à échéance à la fin du premier semestre 2013 et que le Conseil communal est entré en discussion avec la responsable pour discuter de l'avenir de l'atelier.
- 540.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée aux Moussaillons (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 540.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'Espace Perrier (1% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 540.427.00 Loyer acquitté par Les Moussaillons pour les surfaces occupées (335 m2 pour la structure d'accueil, env. 50 m2 de surface extérieure clôturée, 1 m2 pour une remise et 15 m2 pour une cave) ; le contrat de bail à loyer commercial a été renouvelé depuis le 1er janvier 2010 pour une durée de 5 ans ; le loyer annuel, qui est adaptable selon la progression de l'IPC, s'élève actuellement à 84'000 francs dont à ajouter un forfait de participation aux charges de 4'800 francs et un loyer de 3'200 francs/mois, charges comprises, pour la mise à disposition d'une salle de classe (86 m2 ; dès août 2011) et de la buvette (120 m2 ; dès août 2012).
- 540.436.01 Remboursement par Les Moussaillons d'un trop-perçu de participations communales concernant l'année 2011.
- 541.361.00 Selon données communiquées par le DSAS ; participation communale sur la base de la loi portant modification de la loi sur l'organisation scolaire (LOS) et de la loi sur les établissements spécialisés pour enfants et adolescents (LESEA), adoptée par le Grand Conseil lors de sa session des 3 et 4 novembre 2009 ; en 2012, 10 enfants laténiens concernés (contre 9 en 2011).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
5	PREVOYANCE SOCIALE					
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE					
540	STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE					
540.331.00	Amortissement	4,000.00		0.00	0.00	4,000.00
540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	313,690.95		753,000.00	565,552.84	439,309.05-
540.365.01	Part. préscolaire autres	32,417.71		80,000.00	54,295.60	47,582.29-
540.365.02	Part. parascolaire Moussaillons	238,033.15		11,000.00	10,800.00	227,033.15
540.365.03	Part. parascolaire autres	568.30		0.00	0.00	568.30
540.365.04	Part. mamans de jour	20,347.60		0.00	0.00	20,347.60
540.365.09	Part. Bidibul	10,800.00		0.00	0.00	10,800.00
540.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	4,812.35		4,500.00	4,444.30	312.35
540.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	7,375.65		6,500.00	6,663.30	875.65
540.427.00	Locations locaux		111,800.00	100,000.00	93,800.00	11,800.00-
540.436.00	Participation autres communes		0.00	120,000.00	101,462.67	120,000.00
540.436.01	Structure remboursement pension		30,605.15	0.00	228.70	30,605.15-
	Total STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	632,045.71	142,405.15	635,000.00	446,264.67	145,359.44-
	Solde net		489,640.56			
541	AUTRES DEPENSES					
541.361.00	Institutions pour mineurs handicapés	62,700.20		57,000.00	48,573.70	5,700.20
	Total AUTRES DEPENSES	62,700.20	0.00	57,000.00	48,573.70	5,700.20
	Solde net		62,700.20			
	Total PROTECTION DE LA JEUNESSE	694,745.91	142,405.15	692,000.00	494,838.37	139,659.24-
	Solde net		552,340.76			

- 581.352.00 Selon décompte communiqué par le comité social régional à Saint-Blaise ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; base de calcul 2012 : La Tène assume 24.41% (contre 24.42% en 2011 et 24.59% en 2010) des charges réparties selon la population (4'843 habitants sur une population totale de 19'844 habitants) et 18.22% (contre 22.69% en 2011 et 24.49% en 2010) de celles réparties selon le nombre de dossiers (80 dossiers laténiens pour 439 dossiers au total).
- 581.361.00 Selon décompte communiqué par le DSAS ; l'Etat assume 40% des charges d'aide matérielle contre 60% pour les communes ; les parts des communes sont établies selon le critère habitants (238.53 francs/habitant en 2008, 237.33 en 2009, 256.79 en 2010, 257.54 en 2011 et 284.36 en 2012).
Au plan cantonal, les dépenses nettes 2012 se sont élevées à 81.995 millions de francs, en augmentation de +8.157 millions par rapport à 2011 (+11.05%) ; l'explication de cette hausse importante est notamment à rechercher dans le durcissement de la LACI (p.ex. diminution du nombre maximal d'indemnités de chômage et augmentation des délais d'attente).
- 581.361.01 Selon décompte communiqué par le DSAS ; les communes participent aux frais des programmes d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale à raison de 60% des charges y relatives.
- 581.366.00 Aide communale de Noël d'un montant de 80 francs/enfant d'assistés de l'action sociale, sous forme de bons d'achat (45 enfants en 2012 contre 36 en 2011 et 2010, et moyennant un rabais consenti par le centre commercial concerné (10%).
- 581.366.01 Coût de l'organisation du thé dansant des Saints de glace le 8 mai 2012 (1'559.60 francs) et du Noël des aînés le 29 novembre 2012 (11'267.85 francs).
- 582.361.00 Selon décompte communiqué par le DJSF ; charge composée du solde 2011 (56'332.76 francs) et de l'acompte 2012 (80% des charges estimées, soit 221'567.79 francs) ; la répartition de cette charge a lieu selon un critère de 50% à charge de l'Etat et de 50% à charge des communes.
- 589.361.00 Données communiquées par le DJSF ; comptabilisation de la part communale aux allocations familiales des personnes sans activité lucrative, suite à l'adoption par le Grand Conseil le 3 septembre 2008 de la nouvelle loi d'introduction de la loi fédérale sur les allocations familiales (LILAFAM) ; la répartition de cette charge a lieu selon un critère de 40% à charge de l'Etat et de 60% à charge des communes ; retour à la normale après un pic initial dû à un nombre de demandes plus important que prévu ; au bouclage des comptes, 244 dossiers étaient en travail auprès de la CCNC (70 dossiers 2011, 75 dossiers 2012) pour un montant total de 1.008 million de francs.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
58	ACTION SOCIALE					
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE					
581.352.00	Participation SSREDL	158,735.25		182,000.00	164,066.90	23,264.75-
581.361.00	Participation action sociale	1,374,025.75		1,379,500.00	1,242,125.70	5,474.25-
581.361.01	Programme d'insertion	32,878.25		46,500.00	29,439.15	13,621.75-
581.366.00	Aide extraordinaire	3,264.00		3,000.00	2,832.00	264.00
581.366.01	Action en faveur des personnes âgées	12,827.45		10,000.00	12,178.60	2,827.45
	Total PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE	1,581,730.70	0.00	1,621,000.00	1,450,642.35	39,269.30-
	Solde net		1,581,730.70			
582	OFFICE DU TRAVAIL					
582.361.00	Part. mesures d'intégration prof.	277,900.55		280,000.00	283,911.20	2,099.45-
	Total OFFICE DU TRAVAIL	277,900.55	0.00	280,000.00	283,911.20	2,099.45-
	Solde net		277,900.55			
589	PERSONNES SANS ACTIVITE					
589.361.00	Parts allocations familiales	23,131.60		22,500.00	46,715.05	631.60
	Total PERSONNES SANS ACTIVITE	23,131.60	0.00	22,500.00	46,715.05	631.60
	Solde net		23,131.60			
	Total ACTION SOCIALE	1,882,762.85	0.00	1,923,500.00	1,781,268.60	40,737.15-
	Solde net		1,882,762.85			
	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	2,577,508.76	142,405.15	2,615,500.00	2,276,106.97	180,396.39-
	Solde net		2,435,103.61			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 620 Le service de voirie totalise 6 ETP pour 6 postes de travail.
- 620.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; la différence par rapport au budget 2012 est expliquée par le recours à des intérimaires pendant les arrêts de travail de deux employés, pour lesquels des indemnités pertes de gain maladie ont été perçues (37'973.80 francs figurant dans le compte 620.436.01, APG Remboursements).
- 620.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 620.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 620.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP, dépassement expliqué par un rattrapage de prévoyance suite à l'engagement d'un collaborateur.
- 620.306.00 Renouvellement d'une partie de l'équipement individuel ; dès 2010, il a été renoncé au lavage des vêtements mis à disposition par un prestataire de services, et décidé d'équiper complètement les employés ; le nettoyage de l'équipement personnel est dorénavant à charge des employés.
- 620.310.00 Comptabilisation d'un forfait à titre de participation aux fournitures de bureau, impressions et divers.
- 620.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 620.312.01 Coût de l'énergie pour l'éclairage public sur la base d'une facturation au forfait par le Groupe E SA ; baisse expliquée par une diminution du tarif ainsi que par la mise en place de luminaires LED, moins gourmands.
- 620.313.01 Comptabilisation des divers achats de matériaux et fournitures pour l'entretien du domaine public.
- 620.313.03 Coût variable de la consommation de sel de route (mélange sel et calcium) qui dépend de la rigueur hivernale.
- 620.313.04 Nouveau compte ; sur demande de l'OFS, les dépenses concernant la pose de la signalisation routière et les marquages sont dorénavant comptabilisées dans le poste 620, Routes communales, et non plus dans le poste 113, Police ; les travaux 2012 ont coûté moins cher que prévu, notamment en recourant plus au service de voirie plutôt qu'à des tiers externes.
- 620.314.00 Comptabilisation des coûts des réfections ordinaires des chaussées (28'757.95 francs ; divers tronçons), de création d'un arrêt de bus en béton (18'704.55 francs), de remise en état des chaussée aux Indiennes et à la Brévarderie (9'986.50 francs), à Prés-Menod (6'015.60 francs), au chemin des Vignes (2'487.10 francs) et à la rue des Perveuils (22'809.20 francs) et divers (16'567.50 francs).
- 620.314.01 Coût pour l'entretien des points lumineux par un tiers externe et le remplacement de lampadaires en cas d'incidents ; les éventuelles récupérations (p.ex. lorsque le conducteur fautif est identifié) ont lieu par le compte 620.436.00, Remboursements de tiers.
- 620.315.01 Coût d'entretien des véhicules communaux (porte-bennes Aebi, balayeuse Ravo, multifonctions Holder, deux tracteurs, un Fiat Doblo, plusieurs tondeuses motorisées).
- 620.318.03 Nouveau compte pour enregistrer le coût d'enlèvement des déchets inertes générés par l'activité du service de voirie qui, avant l'introduction de la taxe au sac, était comptabilisé dans l'ancien poste 721, Autres déchets.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
6	TRAFIC					
62	ROUTES COMMUNALES					
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES					
620.301.00	Traitements	500,042.50		454,000.00	478,387.70	46,042.50
620.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	68,418.35		67,000.00	64,958.70	1,418.35
620.303.02	Allocations familiales	19,735.00		16,500.00	13,270.00	3,235.00
620.304.00	Cotisations LPP	96,951.20		85,500.00	78,538.80	11,451.20
620.305.00	Cotisations assurances accident	15,767.20		15,000.00	14,210.45	767.20
620.306.00	Equipement	3,800.45		4,000.00	3,270.35	199.55-
620.306.02	Cotisations APG maladie	3,537.45		3,000.00	3,426.95	537.45
620.309.90	Charges diverses de personnel	120.00		1,500.00	280.00	1,380.00-
620.310.00	Fourn. de bureau, impressions, divers	999.70		1,000.00	1,000.00	0.30-
620.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	7,708.85		7,000.00	6,553.35	708.85
620.312.00	Chauffage, éclairage	20,197.55		21,000.00	20,461.95	802.45-
620.312.01	Eclairage public	38,604.20		47,000.00	51,020.90	8,395.80-
620.313.00	Achats carburants	13,768.65		13,000.00	11,665.20	768.65
620.313.01	Achat matériaux	17,643.25		18,000.00	18,406.20	356.75-
620.313.02	Plaques de rues	573.60		1,500.00	718.75	926.40-
620.313.03	Achats sel et nitrate	11,197.45		10,000.00	10,290.25	1,197.45
620.313.04	Signalisation routière, marquages	20,294.40		30,000.00	29,478.25	9,705.60-
620.314.00	Entretien routes	105,328.40		90,000.00	87,175.80	15,328.40
620.314.01	Entretien éclairage public	45,059.15		40,000.00	38,793.90	5,059.15
620.314.02	Entretien, aménagement locaux	3,667.80		6,000.00	5,432.35	2,332.20-
620.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	3,583.55		7,000.00	5,489.80	3,416.45-
620.315.01	Entretien, fournitures véhicules	15,782.80		20,000.00	24,868.30	4,217.20-
620.318.01	Téléphonie	811.90		1,000.00	835.44	188.10-
620.318.03	Enlèvement inertes	2,350.90		0.00	0.00	2,350.90

- 620.318.05 Nouveau compte pour enregistrer le coût d'enlèvement (16'004.30 francs) et de traitements (6'767.40 francs) des autres déchets générés par l'activité du service de voirie qui, avant l'introduction de la taxe au sac, était comptabilisé dans l'ancien poste 721, Autres déchets.
- 620.318.20 Comptabilisation des primes (ou part de primes) des assurances responsabilité civile, flotte véhicules (6 véhicules) et d'autres diverses parts à des polices (p.ex. bâtiment).
- 620.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12) ; premier amortissement des études en lien avec l'assainissement de la rue de la Gare et la passerelle de mobilité douce.
- 620.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 620.436.00 Comptabilisation d'un remboursement par une compagnie d'assurances (2'913.50 francs), du produit de location de matériel de voirie (957.50 francs) et divers (300 francs).
- 620.436.01 Comptabilisation des indemnités perte de gain maladie perçues suite aux arrêts de travail de deux collaborateurs (Cf. le commentaire du compte 620.301.00, Traitements).
- 620.490.02 Les traitements nets du poste 620, Réseau des routes communales (587'000 francs), sont ventilés selon la clé de répartition suivante : 330, Parcs publics et places de jeux, 21% ; 340, Activités générales (Sports), 10% ; 621, Parkings, 2% ; 700, Eau potable, 1% ; 812, Forêts communales, 3% ; le solde est affecté aux routes communales (63%).
- 621 Poste incluant les coûts de fonctionnement et les recettes (tickets et vignettes) des parkings payants, soit le parking souterrain de la CSUM (environ 60 places) et les parkings payants de la zone touristique de La Tène (environ 400 à 500 places, selon l'ouverture ou non des zones herbeuses ; payant uniquement durant la saison touristique, du 1er avril au 30 septembre) ; suite aux décisions du Conseil général le 21 mars 2013, la tarification subira diverses modifications et extensions dès mi-2013.
- 621.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 621.314.00 Comptabilisation des coûts d'abonnement du système de surveillance vidéo (1'673.55 francs), du service annuel des horodateurs (1'987.20 francs ; pour six unités), de réparation d'un horodateur suite à vandalisme (2'836.10 francs dont à déduire le remboursement de l'assurance de 2'636.10 francs), de remplacement de pièces suite à usure (2'660.75 francs), de réparation d'une porte d'accès au parking CSUM (1'900 francs) et divers (1'766.85 francs).
- 621.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée au parking souterrain de la CSUM (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 621.390.02 Part des traitements du service de voirie affectée à l'entretien des parkings du site de La Tène (2% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Imputations internes traitements.
- 621.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée au parking souterrain (2% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 621.427.00 Comptabilisation de la vente de tickets de stationnement au moyen d'un horodateur dès 2008 (en remplacement du système de barrière avec billetterie) ; tarif : 30 premières minutes gratuites, puis 1 franc/heure de stationnement pendant les 6 premières heures, puis 2 francs/heure suivante ; en 2012, 3'321 billets ont été vendus (contre 3'061 en 2011), soit une recette moyenne de 2.657 francs/ticket (contre 2.675 francs/ticket en 2011).
- 621.427.01 Comptabilisation de la vente de vignettes annuelles au personnel du site des écoles (400 francs/an, réduits à 200 francs/an en cas de taux d'occupation de 50% et moins ; 36 abonnements vendus en 2012 contre 33 en 2011) et de vente de vignettes hebdomadaires (20 francs), mensuelles (50 francs), annuelles (550 francs) ou selon des forfaits (p.ex. 150 francs lors de manifestations à l'Espace Perrier) à des tiers.
- 621.427.02 Comptabilisation de la vente de tickets de stationnement durant la période du 1er avril au 30 septembre, au moyen de 6 horodateurs ; le tarif est de 1 franc/heure de stationnement, mais au maximum 5 francs/24 heures de stationnement ; en 2012, 32'797 tickets ont été vendus (contre 32'614 en 2011), soit une recette moyenne de 1.978 franc/ticket (contre 1.926 franc/ticket en 2011).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
620.318.05	Enlèvement déchets	22,771.70		0.00	0.00	22,771.70
620.318.20	Assurances	20,424.30		20,500.00	23,094.70	75.70-
620.331.00	Amortissements	177,200.00		169,500.00	166,300.00	7,700.00
620.390.00	Imputations internes intérêts	57,328.10		47,500.00	48,376.50	9,828.10
620.436.00	Remboursements de tiers		4,171.00	5,000.00	17,401.75	829.00
620.436.01	APG remboursements		37,973.80	0.00	21,749.80	37,973.80-
620.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		28,614.55	28,000.00	27,763.30	614.55-
620.436.04	Parts employés LPP		37,813.85	35,500.00	32,692.25	2,313.85-
620.436.06	Parts employés ANP, AAC		9,485.05	9,500.00	9,103.15	14.95
620.436.07	Parts employés APG maladie		638.20	500.00	619.35	138.20-
620.451.00	Remboursements allocations familiales		10,560.00	9,500.00	7,760.00	1,060.00-
620.490.02	Imputations internes traitements voirie		226,680.50	217,000.00	202,945.85	9,680.50-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	1,293,668.40	355,936.95	891,500.00	886,269.14	46,231.45
	Solde net		937,731.45			
621	PARKINGS					
621.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	890.55		1,000.00	974.40	109.45-
621.314.00	Entretien, aménagement locaux	10,188.35		4,000.00	6,675.23	6,188.35
621.318.00	Signalisation, marquages	1,183.20		5,000.00	3,710.85	3,816.80-
621.318.20	Assurances	1,330.85		1,500.00	1,652.10	169.15-
621.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	9,624.60		8,500.00	8,888.50	1,124.60
621.390.02	Imputations internes traitements voirie	11,624.65		11,000.00	10,970.05	624.65
621.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	14,751.40		13,500.00	13,326.53	1,251.40
621.427.00	Recettes parking CSUM, tickets		8,829.80	11,000.00	8,187.80	2,170.20
621.427.01	Recettes parking CSUM, vignettes		17,558.85	12,000.00	17,070.00	5,558.85-
621.427.02	Recettes parkings La Tène, tickets		64,681.05	60,000.00	62,806.10	4,681.05-
621.427.03	Recettes parkings La Tène, vignettes		15,500.00	16,000.00	16,765.00	500.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total PARKINGS	49,593.60	106,569.70	54,500.00	58,631.24	2,476.10-
	Solde net		56,976.10			

- 621.427.03 Comptabilisation de la vente de vignettes saisonnières durant la période du 1er avril au 30 septembre ; en 2011, le tarif a été de 25 francs/saison pour les habitants de La Tène (138 vignettes vendues en 2012 contre 142 en 2011, 164 en 2010, 159 en 2009, 170 en 2008), de 50 francs pour les membres de clubs et d'associations appartenant au GASL et utilisant les installations du site (9 vignettes vendues en 2012 et 9 également en 2011) et de 100 francs pour les autres occupants réguliers des lieux (campeurs résidents, propriétaires et usagers des chalets de La Tène, personnes travaillant sur le site de La Tène ; 124 vignettes vendues en 2012 contre 128 vignettes en 2011, 124 en 2010, 169 en 2009, 144 en 2008).
- 650.364.00 Comptabilisation des parts communales au pot commun cantonal (728'304 francs en 2012 contre 675'904.90 francs en 2011, selon décompte communiqué par le DJSF) et aux coûts d'exploitation de lignes à l'essai (13'425.05 francs), dont à ajouter des frais divers (441 francs à titre d'indemnité à BLS SA pour l'occupation du terrain de la boucle TN à la rue de la Gare).
- 650.365.00 Comptabilisation du solde 2011 et de la contribution provisoire 2012.
- 650.490.05 Les coûts des projets de transports émanant de la COMUL sont imputés dans le poste 791, Agglomération, dans le compte 791.390.05, Imputations internes transport, ceci pour bénéficier d'une vue d'ensemble des coûts COMUL ; en 2012, imputation des coûts du prolongement des lignes TN 10 et 5b à l'essai (13'425.05 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total ROUTES COMMUNALES	1,343,262.00	462,506.65	837,000.00	827,637.90	43,755.35
	Solde net		880,755.35			
65	TRAFIC REGIONAL					
650	TRAFIC REGIONAL					
650.364.00	Participation entreprises de transport	742,170.05		801,000.00	709,909.90	58,829.95-
650.365.00	Participation Noctambus	4,737.15		5,000.00	2,787.35	262.85-
650.490.05	Imputations internes transports		13,425.05	6,000.00	9,985.00	7,425.05-
	Total TRAFIC REGIONAL	746,907.20	13,425.05	800,000.00	702,712.25	66,517.85-
	Solde net		733,482.15			
	Total TRAFIC REGIONAL	746,907.20	13,425.05	800,000.00	702,712.25	66,517.85-
	Solde net		733,482.15			
	TOTAL TRAFIC	2,090,169.20	475,931.70	1,637,000.00	1,530,350.15	22,762.50-
	Solde net		1,614,237.50			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 700.310.00 Coût d'impression et d'adressage des factures communales à forts tirages (p.ex. eau, épuration et déchets) par le Centre d'impression de Fleurier (CIFL).
- 700.311.00 Coût de remplacement des compteurs d'eau.
- 700.312.00 Selon décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise, concernant la part communale au coût d'exploitation de la station.
- 700.312.01 Coût d'achat de l'eau pour l'alimentation de Thielle et de Wavre.
- 700.314.00 Comptabilisation des coûts afférents à la révision du réservoir de la Prévôté (4'334.80 francs), à la réfection de la conduite de distribution à Maison-Rouge (91'796.55 francs), au remplacement d'une hydrant aux Perveuil après accident (9'989.30 francs ; coût refacturé à au conducteur fautif), à l'étiquetage de vannes (9'604 francs), à la réparation de diverses fuites (35'142.70 francs), à l'identification de fuites par une entreprise spécialisée et à leur réparation (26'794.75 francs), à la location pour l'hébergement informatique des données (2'408.90 francs) et à divers travaux (8'416.30 francs).
- 700.314.01 Comptabilisation des activités du fontainier (Hildenbrand SA) sur la base d'un contrat de prestations.
- 700.318.05 Coût du contrôle de l'eau du réseau par l'entreprise Hinni, sur la base d'un contrat de prestations.
- 700.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 700.371.00 Prélèvement envers les consommateurs d'une redevance de 70 cts/m3 d'eau consommée par le compte 700.474.00, Redevance cantonale sur vente d'eau, qui est intégralement reversée à l'Etat ; les agriculteurs, les horticulteurs, les habitations avec fosse septique et les entreprises avec système de traitement des eaux sont exonérés partiellement ou totalement ; cette redevance alimente le fonds cantonal destiné à financer les études (p.ex. zones de protection), les ouvrages et installations nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux.
- 700.380.00 Le chapitre du service des eaux doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2012, le bénéfice est attribué à la réserve figurant au bilan (compte B280.02, Réserve eau) qui présentait un solde de 1'536'275.67 francs au 1er janvier 2012.
- 700.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 700.390.02 Part des traitements du service de voirie affectée à l'eau potable (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.
- 700.390.04 Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de l'eau potable (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
- 700.435.00 Recette variable selon la consommation d'eau par les ménages et les entreprises ; le tarif de vente de l'eau est de 1.20 franc HT/m3 ; les variations à la baisse 2011 et à la hausse 2012 sont expliquées par des erreurs informatiques de répartition des acomptes et des décomptes entre les postes 700, Eau potable et 710, Eaux usées et auxquelles il a été remédié ; pour information, la recette provenant des factures d'acomptes d'eau (regroupant les parts eau de boisson, eaux usées et redevance cantonale) est dans un premier temps comptabilisée dans l'unique compte 700.435.00, Ventes eau potable et, dans un second temps, soit lors de l'adressage du décompte annuel, est alors automatiquement ventilée, selon les index de consommation, entre les trois comptes 700.435.00, Ventes eau potable, 700.474.00, Redevance cantonale sur l'eau et 710.434.00, Recettes taxe épuration ; cette seconde opération était mal paramétrée et a été corrigée.
- 700.436.00 Selon décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise, concernant la comptabilisation de l'intérêt et l'amortissement du compte d'exploitation du Vigner.
- 700.474.00 Commentaire en relation avec celui du compte 700.371.00, Versement redevance à l'Etat.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT					
70	SERVICE DES EAUX					
700	EAU POTABLE					
700.310.00	Fournitures, impressions	3,613.05		3,000.00	3,126.80	613.05
700.311.00	Achat, entretien compteurs	49,047.25		60,000.00	81,210.10	10,952.75-
700.312.00	Frais de pompage le Vigner	166,663.60		174,000.00	145,908.50	7,336.40-
700.312.01	Achat eau Saint-Blaise	69,972.45		80,000.00	78,258.65	10,027.55-
700.314.00	Entretien réseau	188,487.30		150,000.00	59,249.05	38,487.30
700.314.01	Autocontrôle, fontainier	44,609.70		50,000.00	44,730.60	5,390.30-
700.315.00	Entretien hydrants	12,501.45		10,000.00	8,503.65	2,501.45
700.318.01	Téléphonie, télépage	1,107.60		1,000.00	1,063.55	107.60
700.318.05	Analyses	5,640.25		7,000.00	7,527.63	1,359.75-
700.318.40	Honoraires détection fuites	9,584.00		10,000.00	10,055.50	416.00-
700.319.90	Divers	1,510.45		1,000.00	971.55	510.45
700.331.00	Amortissements	195,300.00		195,500.00	195,175.00	200.00-
700.371.00	Versement redevance à Etat	484,837.50		450,000.00	469,142.10	34,837.50
700.380.00	Attribution réserve	24,064.42		50,000.00	1,907.96	25,935.58-
700.390.00	Imputations internes intérêts	42,292.00		46,000.00	51,119.00	3,708.00-
700.390.02	Imputations internes traitements voirie	5,812.30		5,500.00	5,485.05	312.30
700.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00
700.435.00	Ventes eau potable		797,844.99	826,000.00-	671,554.04-	28,155.01
700.436.00	Remboursements de tiers		32,360.83	27,000.00-	32,738.55-	5,360.83-
700.474.00	Redevance cantonale sur vente d'eau		484,837.50	450,000.00-	469,142.10-	34,837.50-
	Total EAU POTABLE	1,315,043.32	1,315,043.32	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total SERVICE DES EAUX	1,315,043.32	1,315,043.32	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

- 710.314.10 Coût de divers curages de canalisations et des grilles (27'703.90 francs) et divers (5'804.20 francs).
- 710.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 710.352.00 Selon décompte communiqué par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle.
- 710.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 710.390.01 Transfert à charge du poste 710, Eaux usées, du solde du poste 711, Eaux claires ; les coûts d'exploitation et financiers des eaux claires sont couverts par la taxe d'épuration et non pas par l'impôt, selon l'arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
- 710.390.04 Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de la taxe d'épuration (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
- 710.434.00 Recette variable selon la consommation, puis l'épuration d'eau par les ménages et les entreprises ; la taxe d'épuration est de 2.00 francs HT/m³ ; pour mémoire, les comptes 2011 avaient enregistré un rattrapage de facturation à charge d'une entreprise (254'629.65 francs).
- 710.480.00 Le chapitre des eaux usées doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2012, le déficit est à financer par la réserve figurant au bilan (compte B280.03, Réserve EU, qui présentait un solde de 364'793.55 francs au 1er janvier 2012).
- 711 Les coûts d'exploitation et financiers des eaux claires sont couverts par la taxe d'épuration et non pas par l'impôt, selon l'arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
- 711.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 711.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 711.490.00 Commentaire en relation avec celui du compte 710.390.01, Imputations internes eaux claires.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
71	PROTECTION DES EAUX					
710	EAUX USEES					
710.312.00	Frais pompage	3,265.90		3,500.00	3,410.30	234.10-
710.314.10	Entretien canaux égouts	33,508.10		40,000.00	10,708.70	6,491.90-
710.315.00	Entretien matériel, machines	2,974.20		2,500.00	2,805.20	474.20
710.331.00	Amortissements	116,300.00		116,500.00	116,300.00	200.00-
710.352.00	Participation STEP	827,431.10		832,000.00	829,293.35	4,568.90-
710.380.00	Attribution réserve	0.00		0.00	49,165.96	0.00
710.390.00	Imputations internes intérêts	34,418.00		34,500.00	41,813.00	82.00-
710.390.01	Imputations internes eaux claires	346,169.25		363,500.00	355,166.65	17,330.75-
710.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00
710.434.00	Recettes taxe épuration		1,240,371.90	1,150,000.00	1,418,663.16	90,371.90-
710.436.00	Remboursements de tiers		0.00	2,500.00	0.00	2,500.00
710.480.00	Prélèvement réserve		133,694.65	250,000.00	0.00	116,305.35
	Total EAUX USEES	1,374,066.55	1,374,066.55	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
711	EAUX CLAIRES					
711.314.00	Entretien réseau	1,756.25		10,000.00	9,081.65	8,243.75-
711.331.00	Amortissements	190,100.00		190,000.00	190,100.00	100.00
711.390.00	Imputations internes intérêts	154,313.00		163,500.00	155,985.00	9,187.00-
711.490.00	Imputations internes à épuration		346,169.25	363,500.00	355,166.65	17,330.75
	Total EAUX CLAIRES	346,169.25	346,169.25	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total PROTECTION DES EAUX	1,720,235.80	1,720,235.80	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

- 720 Décidée par le Grand Conseil lors de sa session des 28 et 29 septembre 2010 et validée au plan communal par le Conseil général le 3 novembre 2011, la taxe au sac a été introduite le 1er janvier 2012 (coût de 2 francs/sac de 35 litres), ce qui a induit une profonde mutation du chapitre 720, Déchets logements, qui inclut dorénavant toutes les charges précédemment réparties entre les anciens postes 720, Déchets urbains et 721, Autres déchets (qui a disparu) mais aussi la création d'un nouveau poste 722, Déchets des entreprises ; une taxe de base par logement est perçue, en 2012 auprès des occupants des lieux (chef de ménage) et dès 2013 auprès des propriétaires et des régies ; la part du coût des déchets couverte par l'impôt est de 30% ; 2012 et 2013 sont à considérer comme des exercices de transition qu'il convient de suivre avec prudence.
- Les modifications du plan comptable pour les postes 720, 721 et 722, à lier aux contraintes techniques du logiciel SAINet qui édite les données des comptes 2012, ne permettent pas d'effectuer des comparaisons avec les données des comptes 2011, ni de les faire disparaître ; il sied donc de ne pas ici tenir compte des indications dans la colonne Comptes 2011.
- Evolution 2011-2012 des tonnages annuels des déchets urbains combustibles (DUC) : 1) DUC évacués par sac (logements et entreprises aux sacs) - baisse de 1'115 tonnes à 534 ; 2) DUC évacués au poids (entreprises au poids) : baisse de 420 tonnes à 325.
- Alors que les habitants et les entreprises aux sacs ont fortement trié leurs déchets (diminution de -52.11%), les entreprises au poids l'ont également fait, mais dans une moindre mesure (baisse de -15.24%), ce qui impacte favorablement le résultat du poste 720 et négativement celui du poste 722.
- 720.318.01 Coût du transport des déchets à VADEC ; le contrat de collaboration avec SVEDEL SA a été dénoncé et un nouveau contrat ne prévoyant plus qu'une tournée hebdomadaire est en soumission à l'heure de rédaction du présent rapport.
- 720.318.04 Coût de traitement des déchets verts au centre de compostage de Sugiez (10.50 francs HT/habitant, soit une taxe linéaire), dont à ajouter les frais effectifs de transport.
- 720.318.07 Le volume de verre recyclé par le biais des conteneurs communaux tend à se stabiliser après une baisse constatée suite à l'ouverture de la déchetterie intercommunale de Cornaux.
- 720.318.08 Le produit de la récupération du papier est attribué et géré par l'école ; le montant figurant dans ce compte correspond à une subvention versée afin de compléter le produit de la récupération du papier.
- 720.330.00 Coût des actes de défaut de biens après poursuites infructueuses ; ce montant devrait baisser dès 2013 suite à l'adressage des factures aux propriétaires, gérances et régies immobilières (et non plus aux ménages).
- 720.352.00 Compte à supprimer car inutilisé depuis l'introduction de la taxe au sac.
- 720.352.01 Données communiquées par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle ; le coût par habitant s'élève 28.78 francs HT ; la hausse de cette charge est due à l'augmentation des tonnages de déchets recyclés par les privés auprès de la déchetterie de Cornaux.
- Ouverte en 2007 à la Ronde-Fin à Cornaux, la déchetterie regroupe les communes d'Hauterive, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron, La Tène et Gampelen (depuis le 1er janvier 2011, après une année 2010 à l'essai) ; la déchetterie a récupéré les quantités suivantes en 2012 : 546 tonnes d'encombrants (contre 276.26 en 2010 et 317.33 en 2011), 574.29 tonnes de bois (contre 451.40 en 2010 et 534.84 en 2011), 347.80 tonnes de carton (contre 144.66 en 2010 et 185.97 en 2011), 542.51 tonnes de papier (contre 314.58 en 2010 et 345.40 en 2011), 262 tonnes de déchets inertes (contre 384 en 2010 et 318 en 2011), 330.85 tonnes de verre (contre 228.16 en 2010 et 215.12 en 2011), 141.38 tonnes de déchets verts (contre 100.05 en 2010 et 107.26 en 2011), 210.20 tonnes de ferraille (contre 183.21 en 2010 et 225.14 en 2011), 44 tonnes de PET (contre 22.58 en 2010 et 26.12 en 2011), 48.91 tonnes d'appareils électroménagers (contre 41.38 en 2010 et 46.08 en 2011) et 3.06 tonnes de piles (contre 2.10 en 2010 et 2.46 en 2011).
- 720.380.00 Moyennant la prise en compte d'un taux de couverture d'au maximum 30% par l'impôt, le chapitre des déchets urbains doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2012, le bénéfice est imputé à l'avance déchets logements figurant au bilan (compte B180.02, Avance déchets logements) qui présentait un solde de 73'824.15 francs au 1er janvier 2012 ; à noter que le compte B180.02 a enregistré jusqu'au 31 décembre 2011 les pertes concernant les déchets ménages et entreprises et que, en raison du nouveau cadre légal, il a été nécessaire de procéder, avec valeur au 1er janvier 2012, à une différenciation entre les avances déchets logements et les avances déchets entreprises - nouveau compte B180.03.
- 720.380.01 Amortissement de l'avance aux financements spéciaux (perte cumulée des exercices précédents) figurant au bilan (compte B180.02, Avance déchets logements).
- 720.390.04 Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de la taxe déchets logements (forfait de 11'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
72	TRAITEMENT DES DECHETS					
720	DECHETS URBAINS					
720.310.00	Imprimés, publications	764.55		4,000.00	1,285.00	3,235.45-
720.318.00	Ports, taxes postales	4,101.80		3,000.00	1,482.30	1,101.80
720.318.01	Ramassage, transport	255,959.05		250,000.00	280,230.10	5,959.05
720.318.04	Compostage	125,530.80		140,000.00	0.00	14,469.20-
720.318.07	Verre	8,473.55		10,000.00	0.00	1,526.45-
720.318.08	Vieux papier	1,210.00		1,500.00	0.00	290.00-
720.330.00	Pertes sur débiteurs	3,704.36		5,000.00	16,300.89	1,295.64-
720.352.00	Participation VADEC	0.00		0.00	313,195.15	0.00
720.352.01	Participation déchetterie	130,204.50		117,500.00	0.00	12,704.50
720.361.00	Déchets spéciaux	4,523.60		6,000.00	0.00	1,476.40-
720.380.00	Attribution réserve logements	9,496.38		3,000.00	0.00	6,496.38
720.380.01	Attribution remboursement engagement	18,450.00		10,500.00	0.00	7,950.00
720.390.00	Imp. internes intérêts	2,711.00		500.00	522.00	2,211.00
720.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,000.00		11,000.00	10,000.00	0.00
720.434.00	Recette taxe		0.00	0.00	536,929.69-	0.00
720.434.01	Taxe déchets logements		236,211.69	236,500.00-	0.00	288.31
720.435.00	Récupérations diverses		1,237.55	11,000.00-	0.00	9,762.45
720.439.00	Recettes diverses		0.00	2,000.00-	0.00	2,000.00
720.464.00	Rétrocession VADEC "au sac"		87,737.00	88,000.00-	0.00	263.00
720.480.00	Attrib. avance financ. spéciaux		0.00	0.00	86,085.75-	0.00
720.490.01	Imputation entreprises		115,178.10	85,500.00-	0.00	29,678.10-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total DECHETS URBAINS	576,129.59	440,364.34	139,000.00	0.00	3,234.75-
	Solde net		135,765.25			

- 720.434.00 Recette provenant des taxes de base logements (109 francs HT/ logement) ; à noter que la taxe de base 2013 a été fixée à 132.95 francs HT/logement afin de tenir compte du coût des écopoints.
- 720.435.00 Recette uniquement composée de la ristourne TEA sur le verre recyclé ; recette en baisse suite à la diminution des tonnages de verre recyclé (Cf. le commentaire du compte 720.318.07, Verre) et à la modification de la procédure de restitution VADEC.
- 720.464.00 Rétrocession VADEC ; les données 2012 ont démontré un poids moyen du sac de 35 l. à 4.25 kg (y compris le taux de tricherie estimé à 3%) et un coût net de traitement de 173.52 francs HT/tonne ; la rétrocession des communes a été calculée au prorata des tonnages livrés (tonnages sacs taxés x coût net de traitement HT, y compris sacs noirs liés à la tricherie).
- 720.480.00 Imputation à charge des entreprises d'une part de 43.34% (contre 29.23% au budget) du coût des transports des déchets logements (compte 720.318.01) et d'une autre part de 9.08% (contre 6.43%) de ceux du compostage (compte 720.318.04), du recyclage du verre (compte 720.318.07) et du vieux papier (compte 720.318.08) ; le calcul des pour cent d'imputation est directement lié aux types de tonnages (sacs taxés logements, sacs taxés entreprises et tonnages entreprises).
- 721 Poste inutilisé suite à l'introduction de la taxe au sac et qui sera supprimé à terme.
- 722 L'exercice 2012 a démontré que le niveau des taxes de base entreprises est clairement insuffisant ; le Conseil communal étudie divers scénarios afin de redresser la barre, allant d'une adaptation des taxes jusqu'à l'externalisation complète du traitement des déchets au poids provenant des entreprises ; à noter que la tax de base entreprises 2013 a d'ores et déjà adaptée par arrêté du Conseil communal du 25 mars 2013 (qui est en attente de la sanction du Conseil d'Etat) ; la distorsion entre les données du budget et des comptes provient essentiellement de la forte variation des pour cent de répartition des charges entre les logements et les entreprises, ces dernières ayant proportionnellement moins baissé leurs tonnages.
- 722.318.00 Coût de l'incinération des déchets entreprises (325 tonnes à 200 francs/tonne, dont à ajouter quelques correctifs).
- 722.380.01 Amortissement de l'avance aux financements spéciaux (perte cumulée des exercices précédents) figurant au bilan (compte B180.03, Avance déchets entreprises) qui présentait un solde de 27'811.99 francs au 1er janvier 2012 ; Cf. également le commentaire du compte 720.380.00, Attribution réserve logements.
- 722.390.04 Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de la taxe déchets entreprises (forfait de 1'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
- 722.390.70 Imputation à charge des entreprises d'une part de 40.05% (contre une estimation au budget de 29.23%) des frais de ramassage des déchets urbains (comptes 720.318.01, Ramassage, transport et 720.490.01, Imputation entreprises).
- 722.390.73 Imputation à charge des entreprises d'une part de 40.05% (contre une estimation au budget de 29.23%) des frais de compostage (comptes 720.318.04, Compostage et 720.490.01, Imputation entreprises).
- 722.390.76 Imputation à charge des entreprises d'une part (9.08%) des frais de verre (comptes 720.318.07, Verre et 720.490.01, Imputation entreprises).
- 722.434.00 Recette provenant des taxes annuelles de base entreprises, soit 11 francs HT pour les petites entreprises (entreprises au sac ou avec volume de déchets inférieur à 1'000 kg/an), 33 francs pour les entreprises moyennes (avec volume de déchets entre 1'000 et 5'000 kg/an) et 44 francs pour les grandes entreprises (avec volume de déchets supérieur à 5'000 kg/an) ; Cf. le commentaire général du chapitre 722, Déchets entreprises.
- 722.434.01 Facturation aux entreprises au tonnage de l'incinération de leurs déchets (325.50 tonnes à 400 francs/tonne, la différence avec le tonnage de 356 tonnes au compte 722.318.00 correspond à des déchets non-refacturables).
- 722.436.00 Rétrocession VADEC concernant les entreprises au sac.
- 722.480.00 Le chapitre des déchets entreprises doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2012, la perte est imputée à l'avance déchets entreprises figurant au bilan (compte B180.03, Avance déchets entreprises) qui présentait un solde de 27'811.99 francs au 1er janvier 2012 ; Cf. également les commentaires du compte 720.380.00, Attribution réserve logements et du chapitre 722, Déchets entreprises.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
721	AUTRES DECHETS					
721.318.00	Compostage	0.00		0.00	133,360.20	0.00
721.318.01	Déchets divers	0.00		0.00	2,575.70	0.00
721.318.02	Participation déchetterie Cornaux	0.00		0.00	153,859.15	0.00
721.318.03	Recyclage verre	0.00		0.00	9,240.50	0.00
721.318.04	Récupération papier	0.00		0.00	1,042.20	0.00
721.439.00	Ristourne taxe TEA sur verre		0.00	0.00	9,916.15	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES DECHETS	0.00	0.00	0.00	290,161.60	0.00
	Solde net					
722	DECHETS ENTREPRISES					
722.318.00	VADEC incinération	65,000.00		84,000.00	0.00	19,000.00-
722.380.01	Remboursement avance entreprises	6,953.00		4,000.00	0.00	2,953.00
722.390.04	Imputations internes trait. admin.	1,000.00		1,000.00	0.00	0.00
722.390.33	Imputations internes intérêts	500.00		500.00	0.00	0.00
722.390.70	Ramassage déchets urbains	101,512.05		75,000.00	0.00	26,512.05
722.390.73	Compostage	11,396.75		9,000.00	0.00	2,396.75
722.390.76	Verre	769.30		500.00	0.00	269.30
722.390.77	Vieux papier	500.00		500.00	0.00	0.00
722.390.94	Intérêt imput. interne	1,000.00		0.00	0.00	1,000.00
722.434.00	Taxe de base entreprises		3,672.17	3,000.00	0.00	672.17-
722.434.01	Taxe déchets entreprises		120,636.00	168,000.00	0.00	47,364.00
722.436.00	Rétrocession VADEC "au sac"		5,171.00	3,500.00	0.00	1,671.00-
722.480.00	Attribution avance entreprises		59,151.93	0.00	0.00	59,151.93-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total DECHETS ENTREPRISES	188,631.10	188,631.10	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total TRAITEMENT DES DECHETS	764,760.69	628,995.44	139,000.00	290,161.60	3,234.75-
	Solde net		135,765.25			

- 740.314.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise) ; suite à des retards dans l'exécution des travaux, la désaffectation d'une partie du cimetière qui était initialement prévue sur les années 2009-2012 a été exécutée pour sa très grande partie en 2012 (37'934.25 francs en 2012).
- 740.314.01 Selon décompte communiqué par la commune de Cornaux.
- 740.434.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
- 750.314.00 Planifiés et commandés en 2012, les travaux de réfection de la couche géologique et des perrés à la plage du Mouson ont été exécutés début 2013 ; enregistrement d'une provision équivalant au coût prévu des travaux.
- 750.480.00 Afin d'équilibrer ce chapitre, prélèvement à la réserve figurant au bilan (compte B280.07, Réserve ports et rives) qui présentait un solde de 543'086.63 francs au 1er janvier 2012.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
74	CIMETIERE					
740	CIMETIERE					
740.314.00	Entretien cimetièrre St-Blaise	62,524.30		45,000.00	44,278.15	17,524.30
740.314.01	Entretien cimetièrre Cornaux	7,539.00		6,000.00	7,000.00	1,539.00
740.434.00	Recettes sur frais d'inhumation		1,201.50	500.00	413.55	701.50
	Total CIMETIERE	70,063.30	1,201.50	50,500.00	50,864.60	18,361.80
	Solde net		68,861.80			
	Total CIMETIERE	70,063.30	1,201.50	50,500.00	50,864.60	18,361.80
	Solde net		68,861.80			
75	RIVES ET BERGES					
750	RIVES ET BERGES					
750.314.00	Entretien	50,000.00		50,000.00	7,188.15	0.00
750.480.00	Prélèvement réserve		50,000.00	50,000.00	7,188.15	0.00
	Total RIVES ET BERGES	50,000.00	50,000.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total RIVES ET BERGES	50,000.00	50,000.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

- 790 Poste regroupant les charges et les recettes concernant les activités d'aménagement du territoire, effectuées au profit de la commune (p.ex. élaboration de plans, études sur les canalisations) ou des privés (p.ex. sanctions des plans) ; la refacturation a lieu par le compte 790.431.00, Recettes sanctions des plans.
- 790.300.00 Coût de fonctionnement de la commission d'urbanisme.
- 790.310.00 Comptabilisation des coût d'annonce pour l'engagement d'un responsable d'exploitation (1'208.45 francs), de participation à un cours ASPAN (650 fangs), d'achat de fournitures pour le service d'urbanisme (1'365.80 francs) et divers (1'291.30 francs).
- 790.318.00 Montant variable selon le nombre de dossiers de plans préavisés par le SAT et les services de l'Etat (18'815.70 francs) et divers (9'344.30 francs) ; la refacturation aux privés est quasi intégrale.
- 790.318.01 Montant variable selon le nombre de relevéd pour la mise à jour du cadastre souterrain, SIG (13'081.80) et divers (1'186 francs).
- 790.318.02 Nouveau compte.
- 790.318.40 Montant variable selon le nombre de dossiers soumis à la Ville de Neuchâtel, service de l'urbanisme ; la refacturation aux privés est quasi intégrale.
- 790.318.41 Comptabilisation des coûts d'études concernant l'habitat dans le cadre du pôle économique d'importance cantonale (10'800 francs), les besoins territoriaux en matière d'infrastructures scolaires (7'770.60 francs), l'urbanisation du lieu-dit Derrière-chez-Menod (14'510.25 francs), de développement d'un projet de giratoire et de rehaussement de la chaussée à Thielle (18'327.95 francs), d'ingénieur-conseil en lien avec les demandes de permis de construire et de géomètre pour le contrôle d'altimétrie des nouveaux bâtiments (12'504.75 francs) et divers (3'762.35 francs) ; la refacturation aux privés est partielle.
- 790.318.42 Pas de recours à une étude d'avocats en 2012.
- 790.318.43 Comptabilisation des prestations du fontainier en lien avec des dossiers d'urbanisme et de construction ; la refacturation aux privés est partielle.
- 790.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 790.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 790.390.04 Part des traitements de l'administration communale consacrée aux activités du service technique (forfait de 145'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
- 790.431.00 Comptabilisation des émoluments d'urbanisme et des refacturations de frais pour les activités en faveur des privés, selon le nombre de dossiers de plans traités durant l'année.
- 791 Poste recensant les coûts pour la participation à la COMUL et au RUN, ainsi qu'aux projets liés.
- 791.361.00 Comptabilisation des cotisations à l'association RUN (2.50 francs/habitant sur une base de 4'832 habitants au 31 décembre 2011 couvrant les frais de l'équipe RUN) et à la COMUL (70 cts/habitant, finançant les frais de fonctionnement de la COMUL), de l'alimentation du Fonds d'étude COMUL (30 cts/habitant, affectés à la mise en œuvre de projets spécifiques COMUL), ainsi que des frais divers liés à l'organisation de séances à La Tène (95.60 francs).
- 791.390.05 Cf. les commentaires des comptes 650.364.00, Participation entreprises de transport et 650.490.05, Imputations internes transport.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790.300.00	Commission d'urbanisme	3,494.90		2,000.00	3,210.50	1,494.90
790.310.00	Frais divers	4,514.55		2,000.00	5,541.45	2,514.55
790.318.00	Frais d'actes et de sanctions	28,160.00		25,000.00	25,828.75	3,160.00
790.318.01	Mise à jour plans, règlements	14,267.80		5,000.00	6,480.00	9,267.80
790.318.02	Téléphonie	257.85		0.00	0.00	257.85
790.318.40	Honoraires architecte-conseil	8,100.00		15,000.00	4,380.00	6,900.00-
790.318.41	Honoraires ingénieur-conseil	67,675.90		8,000.00	12,993.35	59,675.90
790.318.42	Honoraires avocat-conseil	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00-
790.318.43	Honoraires fontainier	2,097.50		8,000.00	1,261.85	5,902.50-
790.331.00	Amortissements	35,800.00		36,000.00	35,800.00	200.00-
790.390.00	Imputations internes intérêts	1,517.80		1,000.00	1,059.95	517.80
790.390.04	Imputations internes traitements admin.	145,000.00		145,000.00	145,500.00	0.00
790.431.00	Recettes sanctions des plans		75,547.70	125,000.00-	109,540.40-	49,452.30
	Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	310,886.30	75,547.70	125,000.00	132,515.45	110,338.60
	Solde net		235,338.60			
791	AGGLOMERATION					
791.361.00	Participations RUN, COMUL	17,007.60		17,000.00	17,002.90	7.60
791.390.05	Imputations internes transport	13,425.05		6,000.00	9,985.00	7,425.05
	Total AGGLOMERATION	30,432.65	0.00	23,000.00	26,987.90	7,432.65
	Solde net		30,432.65			
	Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	341,318.95	75,547.70	148,000.00	159,503.35	117,771.25
	Solde net		265,771.25			

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	TOTAL PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT	4,261,422.06	3,791,023.76	337,500.00	500,529.55	132,898.30
	Solde net		470,398.30			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 801.314.00 Comptabilisation de divers curages à Wavre (12'773.55 francs), d'une taxe de drainages acquittée à la commune de Cornaux pour un terrain situé sur son territoire (59.60 francs) et divers (88.35 francs).
- 801.434.00 Recettes provenant de la contribution annuelle pour l'entretien des drainages (24 francs/ha), selon l'arrêté du Conseil général concernant les taxes et émoluments, du 19 mars 2009.
- 801.480.00 Prélèvement à la réserve figurant au bilan (compte B280.08, Réserve drainages) qui présentait un solde de 46'871.14 francs au 1er janvier 2012.
- 812 Selon décompte communiqué par le cantonnement forestier d'Enges (Cressier) concernant les frais et recettes d'exploitation, et par l'ingénieur forestier du 1er arrondissement concernant les charges de personnel ; ce poste concerne essentiellement l'entretien des forêts communales de La Tène et de La Ramée ; les comptes 2012 sont déficitaires à hauteur de 40'940.95 francs (contre 37'582.30 francs en 2011 et 29'615.85 en 2010).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
80	AGRICULTURE					
801	AMELIORATION DE L'EXPLOITATION					
801.314.00	Entretien ouvrages AF, drainages	12,921.50		7,000.00	59.60	5,921.50
801.380.00	Attribution réserve	0.00		0.00	6,671.73	0.00
801.434.00	Taxes drainage et chemins remaniements		6,917.04	7,000.00	6,731.33	82.96
801.480.00	Prélèvement réserve		6,004.46	0.00	0.00	6,004.46
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AMELIORATION DE L'EXPLOITATION	12,921.50	12,921.50	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AGRICULTURE	12,921.50	12,921.50	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
81	FORETS COMMUNALES					
812	FORETS COMMUNALES					
812.313.00	Matériel d'exploitation	0.00		1,000.00	0.00	1,000.00
812.313.01	Plantations, reboisement	0.00		0.00	755.00	0.00
812.314.01	Entretien dévestiture	9,500.00		9,500.00	10,958.25	0.00
812.318.45	Frais débardage, façonnage	20,470.50		13,500.00	10,911.05	6,970.50
812.319.90	Divers	1,716.75		7,000.00	9,283.50	8,716.75
812.351.00	Participation frais inspecteur forestier	1,324.40		0.00	0.00	1,324.40
812.352.00	Participation frais garde forestier	6,449.90		6,500.00	4,349.15	50.10
812.390.02	Imputations internes traitements voirie	17,436.95		16,500.00	16,455.05	936.95
812.435.00	Ventes bois de service		3,515.20	2,500.00	3,898.35	1,015.20

- 830.310.00 Insertions publicitaires concernant le camping dans les publications de l'Association suisse des campings (2'154.60 francs, dont 1'077.30 francs à charge du Laténium) et de Spatz camping (453.60 francs).
- 830.365.00 Comptabilisation de la cotisation (920 francs) et de la contribution (3 francs/habitant, soit 14'496 francs) annuelle à Tourisme Neuchâtelois.
- 830.365.01 Versement à l'Etat des taxes de séjour perçues au camping (compte 830.406.00, Taxes de séjour) ; la différence entre les comptes 830.365.01, 830.406.00 et 830.436.00, soit 49.45 francs représente la commission communale pour la gestion de la taxe de séjour.
- 830.436.00 Cf. le commentaire du compte 830.365.01, Taxes de séjour.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
812.435.02	Ventes bois de feu		3,569.50	4,500.00	5,487.00	930.50
812.435.03	Ventes diverses		600.00	500.00	20.00	100.00-
812.436.00	Remboursements de tiers		0.00	3,000.00	100.00	3,000.00
812.452.00	Fonds du bois et divers		1,106.35	0.00	1,106.35	1,106.35-
812.461.00	Subventions		3,733.00	2,000.00	4,518.00	1,733.00-
			-----	-----	-----	-----
	Total FORETS COMMUNALES	53,465.00	12,524.05	41,500.00	37,582.30	559.05-
	Solde net		40,940.95			
			-----	-----	-----	-----
	Total FORETS COMMUNALES	53,465.00	12,524.05	41,500.00	37,582.30	559.05-
	Solde net		40,940.95			
83	TOURISME					
830	TOURISME					
830.310.00	Publications	1,530.90		2,500.00	2,988.85	969.10-
830.365.00	Participation Tourisme Neuchâtelois	15,416.00		15,500.00	15,389.00	84.00-
830.365.01	Ristourne taxes de séjour à Etat	21,217.50		23,000.00	22,100.40	1,782.50-
830.406.00	Taxes de séjour		21,116.95	23,000.00	22,383.27	1,883.05
830.436.00	Remboursements de tiers et gérances		150.00	500.00	236.00	350.00
			-----	-----	-----	-----
	Total TOURISME	38,164.40	21,266.95	17,500.00	17,858.98	602.55-
	Solde net		16,897.45			
			-----	-----	-----	-----
	Total TOURISME	38,164.40	21,266.95	17,500.00	17,858.98	602.55-
	Solde net		16,897.45			

- 860.410.00 Selon décompte communiqué par le Groupe E SA concernant la redevance 2011 d'utilisation du sol communal ; recette conforme aux prévisions et tenant compte d'un rattrapage en cours ; en 2010, le Groupe E SA a effectué une erreur de décompte et a versé une indemnité de 859'207.90 francs au lieu des 713'126.65 francs dus, soit un trop-versé de 146'081.25 francs ; après tractations, il a été convenu que le trop-versé 2010 sera remboursé en 6 tranches sur les redevances 2012 à 2017 (soit 24'346.85 francs/an) ; comme déjà relevé à plusieurs reprises, notamment dans le budget 2012, le sort de cette recette reste incertain et dépendra de la (proche ?) réforme de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEI) ; pour mémoire, le 17 juin 2012, la population a refusé le projet de loi qui avait été adopté par le Grand Conseil le 7 décembre 2011.
- 861.410.00 Selon décompte communiqué par Viteos (société regroupant les services industriels des trois Villes), soit 5% du chiffre d'affaires réalisé en 2012 (1'169'157 francs contre 1'094'551 en 2011 et 1'246'569 francs en 2010).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
86	ELECTRICITE ET GAZ					
860	ELECTRICITE					
860.410.00	Ristourne Groupe E		664,472.65	665,000.00	652,581.40	527.35
	Total ELECTRICITE	0.00	664,472.65	665,000.00	652,581.40	527.35
	Solde net	664,472.65				
861	GAZ					
861.410.00	Ristourne Viteos		58,458.00	65,000.00	54,728.00	6,542.00
	Total GAZ	0.00	58,458.00	65,000.00	54,728.00	6,542.00
	Solde net	58,458.00				
	Total ELECTRICITE ET GAZ	0.00	722,930.65	730,000.00	707,309.40	7,069.35
	Solde net	722,930.65				
	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	104,550.90	769,643.15	671,000.00	651,868.12	5,907.75
	Solde net	665,092.25				
		=====	=====	=====	=====	=====

- 900.330.00 Charge variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt sur les PP.
- 900.330.01 L'imputation forfaitaire d'impôt résulte des conventions internationales de double imposition, selon lesquelles les impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux, dus par les contribuables, doivent être réduits d'une partie de l'impôt prélevé à la source par des Etats étrangers, sur certains revenus en provenance de ces Etats, lorsque ces revenus sont également imposables en Suisse ; aucune charge en 2012.
- 900.330.02 Charge variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt à la source.
- 900.340.00 Impôt foncier acquitté par la commune sur ses immeubles de rendement sis dans d'autres communes neuchâteloises.
- 900.351.00 Versement à l'Etat d'une taxe de 30 francs/chien (287 en 2010, 270 en 2011 et 268 en 2012) et un remboursement de taxe (50 francs) ; en relation avec le compte 900.406.00, Taxes chiens.
- 900.351.01 Indemnité versée au DJSF pour la gestion de l'impôt (18.80 francs/personne physique, pour 2'795 personnes physiques, 52'546 francs ; et 18 francs/personne morale, pour 261 personnes morales, 4'698 francs).
- 900.400.00 L'objectif budgétaire a été légèrement dépassé (7.97 millions de francs aux comptes 2012 contre 7.88 millions au budget 2012, soit une amélioration d'environ 91'000 francs) ; bien que réjouissant, ce résultat est toutefois à relativiser car en-deçà des comptes 2010 (8.125 millions de francs).
Le bouclage des comptes 2012 permet de calculer la valeur d'un point d'impôt dans la commune de La Tène : 1 point d'impôt = (addition de la recette 2012 concernant les impôts sur le revenu, la fortune et les prestations en capital des personnes physiques ./ le solde de taxation des années antérieures) / coefficient d'impôt = 164'339.23 francs (contre 161'996.40 francs en 2011, 160'797 en 2010 et 153'862 en 2009).
- 900.400.01 Le budget est quasi atteint (0.63 million de francs aux comptes contre 0.65 million de francs au budget 2012, soit une différence d'environ 15'000 francs) ; le coefficient de taxation (2.5‰) est déterminé par la législation cantonale.
- 900.400.02 Recette par nature variable car dépendante d'événements exceptionnels et non réguliers.
- 900.400.03 Recette par nature variable ; ce produit est le corollaire de la charge prévue dans le compte 900.330.00, Remises et non-valeurs débiteurs.
- 900.400.04 Recette en baisse par rapport au budget 2012 (-0.08 million de francs) et aux résultats 2009 à 2011 ; cette diminution en lien avec le rythme de l'économie compensée par la reprise du produit de l'impôt sur les frontaliers (Cf. le compte 900.400.05, Impôt frontaliers PP).
- 900.400.05 Commentaire en relation avec celui du compte 900.400.04, Impôt à la source PP.
- 900.401.00 Recettes de l'impôt sur le bénéfice et le capital provenant des seules entreprises laténiennes ; Cf. le commentaire du compte 900.462.00, Fonds de répartition PM.
- 900.401.01 Commentaire en relation avec celui du compte 900.401.00, Impôt bénéfice PM.
- 900.402.00 Reposant sur l'art. 3.3 alinéa 2 de la convention de fusion du 3 septembre 2007, l'impôt foncier est prélevé sur les immeubles de placement des personnes morales et sur ceux appartenant aux institutions de prévoyance ; son taux est de 1.5 pour mille de l'estimation cadastrale ; hausse expliquée par la régularisation en 2012 de l'imposition d'un contribuable, engendrant un rattrapage concernant les années fiscales précédentes.
- 900.406.00 Recette provenant de la taxe des chiens, soit 100 francs/chien, y compris divers correctifs 2012 ; en relation avec le compte 900.351.00, Taxes chiens (part Etat).
- 900.462.00 Pour mémoire, le Grand Conseil a adopté le 1er septembre 2010 la loi portant modification de la loi sur les contributions directes relative à l'imposition des PM, qui a ensuite été acceptée par référendum le 19 juin 2011 ; cette loi intègre un nouveau régime d'imposition des PM garantissant aux communes pour les années fiscales 2011 à 2013 au minimum les revenus fiscaux moyens perçus au cours des années fiscales 2005 – 2009 (période de référence) ; ce faisant, il a été créé un fonds provisoire alimenté par les communes dont les recettes fiscales provenant des PM progressent dans une proportion supérieure à celle enregistrée par l'Etat par rapport à la période de référence ; seule la part de ces recettes fiscales qui excède la progression observée par l'Etat doit être versée au fonds de répartition ; ainsi, les revenus fiscaux moyens perçus au cours des années fiscales 2005 – 2009, corrigés de l'inflation, sont légalement garantis à l'ensemble des communes par le fonds ; si un solde subsiste après cette première répartition (1er pot), une seconde est opérée au bénéfice de toutes les communes selon le critère habitant (2e pot).
En l'espèce, montant perçu du fonds de répartition selon décompte provisoire pour l'année fiscale 2012 (3.90 millions de francs pour le 1er pot et 0.45 million pour le 2e pot) et décompte définitif pour l'année fiscale 2011 (variations de -0.63 million de francs pour le 1er pot et +0.15 million pour le 2e pot), fondé sur les tableaux de bord fiscaux de décembre 2012

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
9	FINANCES ET IMPOTS					
90	IMPOTS					
900	IMPÔTS					
900.329.00	Intérêts rémunérateurs SIPP et PM	8,657.39		10,000.00	10,496.51	1,342.61-
900.330.00	Remises et non valeurs débiteurs	185,347.87		200,000.00	202,133.23	14,652.13-
900.330.01	Impôt forfaitaire	799.25		20,000.00	1,539.90	19,200.75-
900.330.02	Remises et non-valeurs ISIS	146.48		1,000.00	27.08	853.52-
900.340.00	Impôt foncier	100.50		500.00	100.50	399.50-
900.351.00	Taxes chiens (part Etat)	8,090.00		8,500.00	8,100.00	410.00-
900.351.01	Bordereau unique	57,244.00		57,000.00	56,178.80	244.00
900.400.00	Impôt revenu PP		7,971,065.30	7,880,000.00	7,820,348.35	91,065.30-
900.400.01	Impôt fortune PP		634,892.85	650,000.00	670,471.50	15,107.15
900.400.02	Impôt sur prestations en capital PP		189,444.25	125,000.00	140,462.65	64,444.25-
900.400.03	Récupérations sur non-valeurs PP		71,217.70	100,000.00	58,172.11	28,782.30
900.400.04	Impôt à la source PP		206,502.10	285,000.00	231,166.45	78,497.90
900.400.05	Impôt frontaliers PP		250,053.00	220,000.00	216,460.00	30,053.00-
900.400.06	Impôt sur gain en loterie		1,539.55	0.00	20,772.60	1,539.55-
900.401.00	Impôt bénéfice PM		2,170,806.45	5,750,000.00	2,689,989.25	3,579,193.55
900.401.01	Impôt capital PM		1,106,192.25	1,100,000.00	198,478.20	6,192.25-
900.401.03	Récupérations PM		108,058.20	100,000.00	82,935.80	208,058.20
900.402.00	Impôt foncier PM		601,265.05	305,000.00	264,585.35	296,265.05-
900.406.00	Taxes chiens		26,640.70	28,000.00	27,976.78	1,359.30
900.421.00	Surtaxes et intérêts de retard PM et PP		100,962.90	100,000.00	125,138.40	962.90-
900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP		537.67	20,000.00	377.91	19,462.33
900.436.00	Impôt encaiss. divers		7,369.98	0.00	0.00	7,369.98-
900.441.90	Taxes diverses		300.00	1,000.00	50.00	700.00
900.462.00	Fonds de répartition PM		3,862,816.00	0.00	3,996,177.00	3,862,816.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total IMPÔTS	260,385.49	17,093,547.55	16,367,000.00	16,264,986.33	466,162.06-
	Solde net	16,833,162.06				

- 922.361.00 Selon décompte communiqué par le DJSF ; le montant de la contribution 2012 a été calculé après le bouclage des comptes 2011 des communes, au printemps 2012 ; la part laténienne 2012 est en progression par rapport au budget (+0.05 million de francs) et aux comptes 2011 (+0.37 million de francs) ; le calcul de la part laténienne est particulièrement influencé par un coefficient fiscal bas et par les recettes provenant des personnes morales (notamment du fonds de répartition provisoire).
- 932.441.00 Selon décompte communiqué par l'office du commerce.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total IMPOTS	260,385.49	17,093,547.55	16,367,000.00	16,264,986.33	466,162.06-
	Solde net	16,833,162.06				
92	PEREQUATION FINANCIERE					
922	PEREQUATION FINANCIERE					
922.361.00	Contribution	5,040,814.00		4,994,500.00	4,671,244.00	46,314.00
	Total PEREQUATION FINANCIERE	5,040,814.00	0.00	4,994,500.00	4,671,244.00	46,314.00
	Solde net		5,040,814.00			
	Total PEREQUATION FINANCIERE	5,040,814.00	0.00	4,994,500.00	4,671,244.00	46,314.00
	Solde net		5,040,814.00			
93	QUOTES-PARTS AUX RECETTES					
932	PARTS AUX REGALES & PATENTES					
932.441.00	Part aux patentes sur vente d'alcool		26,247.65	27,000.00	26,110.05	752.35
	Total PARTS AUX REGALES & PATENTES	0.00	26,247.65	27,000.00	26,110.05	752.35
	Solde net	26,247.65				

933.441.00 Selon décompte communiqué par l'office du commerce.

940.318.02 Comptabilisation de frais de courtage pour renouveler les emprunts arrivant à échéance (7'832.80 francs) et des frais ordinaires de gestion des comptes communaux (5'161.73 francs).

940.322.xx Les comptes 940.322.00 à 940.322.24 démontrent la charge d'intérêts de l'addition des emprunts ; les amortissements ont lieu par écritures comptables au bilan.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
933	PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX					
933.441.00	Part aux taxes sur appar. automatiques		1,370.00	1,500.00	1,448.70	130.00
	Total PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX	0.00	1,370.00	1,500.00	1,448.70	130.00
	Solde net	1,370.00				
	Total QUOTES-PARTS AUX RECETTES	0.00	27,617.65	28,500.00	27,558.75	882.35
	Solde net	27,617.65				
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES					
940	INTERÊTS					
940.318.02	Frais bancaires et sur titres	12,994.53		10,000.00	8,080.30	2,994.53
940.318.60	Commissions sur cartes crédits	338.40		500.00	275.15	161.60
940.321.00	Intérêts compte-courant	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00
940.322.02	3,75% Kommunalkredit Wien 2002/2012	18,750.00		19,000.00	37,500.00	250.00
940.322.03	3,13% Kommunalkredit Wien 2002/2012	156,500.00		156,500.00	156,531.03	0.00
940.322.04	3,05% PostFinance 2003/2013	61,000.00		61,000.00	61,000.00	0.00
940.322.05	2,95% Vaudoise Vie 2003/2013	29,500.00		29,500.00	29,500.00	0.00
940.322.06	2,90% UBS 2003/2011	0.00		0.00	112,655.35	0.00
940.322.07	3,12% Kommunalkredit Wien 2004/2014	49,296.00		49,500.00	51,334.13	204.00
940.322.08	3,40% Kommunalkredit Wien 2004/2014	136,000.00		136,000.00	136,000.00	0.00
940.322.09	3,00% UBS - 90A 2004/2014	27,125.30		27,000.00	29,282.35	125.30
940.322.10	2,63% SUVA 2005/2015	23,670.00		21,000.00	23,670.00	2,670.00
940.322.11	2,95% SUVA 2006/2016	41,398.30		41,500.00	43,417.50	101.70
940.322.13	3,09% SUVA 2007/2017	70,794.90		69,500.00	77,250.00	1,294.90
940.322.14	3,00% Kommunalkredit Wien 2008/2018	172,086.55		169,500.00	171,080.00	2,586.55
940.322.23	2,90% UBS 2003	64,560.05		65,500.00	68,959.90	939.95

- 940.422.01 Produit provenant du compte-courant principal auprès de la BCN et d'un autre compte-courant auprès de Postfinance ; des taux créanciers actuellement faibles (pour l'instant établis à 0.1% pour le compte-courant BCN) et un bas niveau de trésorerie expliquent le bas montant de cette recette.
- 940.422.04 Remboursement par la Fondation Les Indiennes de l'intérêt sur les emprunts contractés à son profit.
- 940.422.05 Remboursement par l'ESRN de l'intérêt sur les emprunts contractés pour les investissements sur le collège Billeter et la CSUM la concernant ; Cf. le commentaire du compte 211.452.01, Remboursement ESRN collège Billeter.
- 940.490.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès de différents organismes, essentiellement bancaires, pour financer les investissements et qui est ventilée dans les différents postes comptables ; Cf. le tableau Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 942 Ce poste est influencé par le contrat de mandat avec la régie immobilière Jouval SA ; les comptes de charges n'incluent que la part résiduelle assumée par le propriétaire (la commune de La Tène).
- 942.312.00 Forfait du propriétaire concernant les charges de chauffage ; commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier ; les baux sont revus au gré des changements de locataires pour tendre vers une répartition intégrale des charges.
- 942.312.01 Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
- 942.312.02 Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
- 942.312.03 Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
- 942.312.04 Sans affectation dite *administrative* depuis la fusion des communes des communes Thielle-Wavre et de Marin-Epagnier, ce bâtiment est pour l'instant comptabilisé au patrimoine financier.
- 942.314.00 L'addition des comptes de détail pour l'entretien des bâtiments (comptes 942.314.01 à 942.314.07) présente un total 2012 des travaux de 84'666.90 francs (contre 84'410.70 francs en 2011, 71'531.45 francs en 2010 et 69'909.53 francs en 2009) ; les principales dépenses sont expliquées dans les commentaires aux comptes de détail.
- 942.314.01 Changement d'un broyeur de WC (1'278 francs) et entretiens courants (3'101.15 francs).
- 942.314.02 Remplacements de WC (1'800 francs) et des monnayeurs de la buanderie (1'673.80 francs), et divers entretiens courants (6'208.05 francs).
- 942.314.03 Réfection partielle d'un appartement (peinture et sols ; 16'495 francs), remplacement d'un plan de cuisson (1'615 francs), remplacements d'interrupteurs électriques et réfection de la ventilation des WC au café (1'475 francs) et entretiens courants (1'749.65 francs).
- 942.314.04 Réfection partielle d'un appartement (cuisine, salle de bains, carrelages ; travaux débutés en 2012 et achevés en 2013 ; provision de 24'000 francs aux comptes 2012 et décompte aux comptes 2013), aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite (7'818 francs), réparation de la portè principale (1'160 francs) et entretiens courants (6'719.70 francs).
- 942.314.06 Réparation de poutres en façades à Charles-Perrier 4 (4'350 francs) et entretiens de toitures, d'assurances et d'eau pour des bâtiments divers tels Le P'tit Four, les garages des Tertres et autres (4'396.65 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
940.322.25	2,69% BCGE 2011/2021	61,870.00		62,000.00	61,354.40	130.00-
940.322.26	2,46% BCGE 2011/2026	159,900.00		160,000.00	73,731.65	100.00-
940.322.27	1,70% BCGE 2012/2022	43,217.80		0.00	0.00	43,217.80
940.322.28	1,17% SUVA 2012/2020	34,782.45		0.00	0.00	34,782.45
940.322.29	1,51% PostFinance 2012/2022	2,358.10		0.00	0.00	2,358.10
940.322.90	Emprunt à court terme, divers	4,472.25		21,000.00	4,063.35	16,527.75-
940.422.01	Intérêts divers		4,897.45	20,000.00	6,690.55	15,102.55
940.422.02	Dividendes sur titres		1,222.40	500.00	1,322.40	722.40-
940.422.03	Intérêts sur titres		4,346.25	4,000.00	4,206.00	346.25-
940.422.04	Intérêts Fondation Les Indiennes		178,770.80	186,500.00	201,002.45	7,729.20
940.422.05	Intérêts EORÉN		221,419.05	225,500.00	247,919.70	4,080.95
940.490.00	Imputations internes intérêts		757,091.85	676,500.00	689,407.50	80,591.85-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total INTERÊTS	1,170,614.63	1,167,747.80	11,000.00	4,863.49	13,866.83
	Solde net		2,866.83			
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
942.312.00	Bachelin 2, eau, énergie, combustible	961.80		1,000.00	974.40	38.20-
942.312.01	Bachelin 4, eau, énergie, combustible	3,847.15		4,000.00	3,897.50	152.85-
942.312.02	Bachelin 6, eau, énergie, combustible	3,847.15		4,000.00	3,897.50	152.85-
942.312.03	Ls Meuron 8, eau, énergie, combustible	3,847.15		4,000.00	3,897.50	152.85-
942.312.04	Grand'Rue 4, eau, énergie, combustible	2,404.35		2,500.00	2,435.95	95.65-
942.314.00	Entretien général					
942.314.01	Entretien Bachelin 2	4,379.15		90,000.00	13,962.35	85,620.85-
942.314.02	Entretien Bachelin 4	9,381.85		0.00	10,552.95	9,381.85
942.314.03	Entretien Bachelin 6	21,334.65		0.00	32,364.95	21,334.65
942.314.04	Entretien Louis de Meuron 8	39,697.70		0.00	6,184.60	39,697.70
942.314.05	Entretien chalets Ramée	0.00		0.00	324.00	0.00
942.314.06	Entretien de bâtiments divers	8,746.65		0.00	20,876.60	8,746.65

- 942.314.00 Récapitulation des comptes de détail pour l'entretien des bâtiments (comptes 942.314.01 à 942.314.07).
- 942.314.08 Remplacement d'urinoirs (3'350 francs), réfection des armoires réfrigérées en cuisine (13'500 francs) et remplacements de ventilateurs (4'090 francs), travaux de peinture et crépis (10'370 francs). réparation d'un toit plat suite à infiltration d'eau (8'500 francs), prime ECAP (4'488.25 francs) et entretiens courants (20'524.10 francs).
- 942.318.20 Coûts des primes d'assurance en lien avec le patrimoine financier.
- 942.318.40 Coût du mandat confié à la régie immobilière Jouval SA (3.75% HT du revenu locatif), dont à ajouter les frais de surveillance des travaux (selon tarifs annexés au contrat de mandat).
- 942.330.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 942.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 942.423.00 Recettes brutes (hors charges) pour un kiosque, un salon de coiffure et un appartement de 5 pièces.
- 942.423.01 Recettes brutes (hors charges) pour un commerce, 2 appartements de 4 pièces, 3 appartements de 3.5 pièces, 2 appartements de 2 pièces et les surfaces occupées par l'administration communale (note interne).
- 942.423.02 Recettes brutes (hors charges) pour un restaurant, 2 appartements de 3 pièces et un appartement de 4 pièces ; à noter que le bail du restaurant a été résilié avec effet au 30 juin 2011.
- 942.423.03 Recettes brutes (hors charges) pour un local de gendarmerie (Police neuchâteloise) et 1 appartement de 3 pièces ; à noter que depuis 2009, un second appartement de 3 pièces est loué en l'état dans l'attente d'un crédit d'investissement.
- 942.423.04 Recettes brutes (hors charges) pour une maison.
- 942.423.07 Recettes brutes (hors charges) pour un chalet.
- 942.423.08 Recettes diverses telles que locations d'armoires à La Ramée, de garages et du bâtiment sis Grand'Rue 4 à Wavre.
- 942.423.09 Recettes brutes (hors charges) pour un appartement (de fonction) de 3 pièces.
- 942.423.10 Recettes provenant notamment des surfaces agricoles.
- 942.423.11 Recettes brutes (hors charges) pour un centre sportif, incluant des courts de tennis intérieurs et extérieurs, un restaurant, une halle omnisports, des salles de squash et un mini golf ; le loyer mensuel a été adapté en 2011 en fonction de la progression du chiffre d'affaires.
- 942.423.30 Recettes provenant des divers droits de superficie conclus par la commune.
- 943.427.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
942.314.07	Entretien Grand'Rue 4	1,126.90		0.00	145.25	1,126.90
942.314.00	Entretien général	84,666.90	0.00	90,000.00	84,410.70	5,333.10-
942.314.08	Entretien CIS	64,822.35		45,000.00	44,794.50	19,822.35
942.318.20	Assurances	11,534.00		13,000.00	11,265.70	1,466.00-
942.318.40	Honoraires gérance immobilière	17,101.00		14,000.00	16,489.90	3,101.00
942.330.00	Amortissements	42,400.00		14,000.00	42,400.00	28,400.00
942.390.00	Imputations internes intérêts	215,545.40		175,500.00	178,784.65	40,045.40
942.423.00	Loyers Bachelin 2		22,194.60	23,000.00	22,194.60	805.40
942.423.01	Loyers Bachelin 4		169,522.60	170,000.00	166,125.00	477.40
942.423.02	Loyers Bachelin 6		63,474.00	63,500.00	61,764.00	26.00
942.423.03	Loyers Louis de Meuron 8		43,798.00	44,000.00	43,392.00	202.00
942.423.04	Loyers Charles Perrier 4		12,156.00	12,000.00	12,156.00	156.00-
942.423.07	Loyers chalet Ramée		1,688.00	1,500.00	1,332.00	188.00-
942.423.08	Loyers divers		11,461.41	5,500.00	10,374.98	5,961.41-
942.423.09	Loyers Bachelin 14		8,978.40	9,000.00	8,978.40	21.60
942.423.10	Fermages et jardins		5,825.32	7,000.00	5,825.32	1,174.68
942.423.11	Loyers CIS		126,936.00	125,000.00	121,278.00	1,936.00-
942.423.30	Redevances sur droits de superficie		105,845.35	108,000.00	105,788.00	2,154.65
	Total IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	450,977.25	571,879.68	201,500.00	165,960.00	80,597.57
	Solde net	120,902.43				
943	DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)					
943.427.00	Location du Vigner		16,618.95	17,000.00	16,618.95	381.05
943.427.01	Taxes d'affichage et sur enseignes		4,816.05	5,000.00	5,276.65	183.95
	Total DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	0.00	21,435.00	22,000.00	21,895.60	565.00
	Solde net	21,435.00				
	Total GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	1,621,591.88	1,761,062.48	234,500.00	192,719.09	95,029.40
	Solde net	139,470.60				

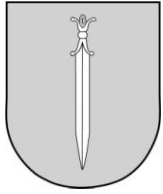
950.361.00 Versement d'une contribution extraordinaire de solidarité à l'Etat, selon décret du Grand Conseil sur le budget 2012.

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
95	QUOTES-PARTS, AUTRES					
950	QUOTES-PARTS, AUTRES					
950.361.00	Contribution extra. de solidarité Etat	386,565.00		452,000.00	0.00	65,435.00-
	Total QUOTES-PARTS, AUTRES	386,565.00	0.00	452,000.00	0.00	65,435.00-
	Solde net		386,565.00			
	Total QUOTES-PARTS, AUTRES	386,565.00	0.00	452,000.00	0.00	65,435.00-
	Solde net		386,565.00			
99	POSTES NON VENTILABLES					
990						
990.390.00	Résultat	0.00		0.00	239,996.50	0.00
	Total	0.00	0.00	0.00	239,996.50	0.00
	Solde net					
	Total POSTES NON VENTILABLES	0.00	0.00	0.00	239,996.50	0.00
	Solde net					

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
999	EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS					
	Total EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	7,309,356.37	18,882,227.68	11,183,500.00	11,574,023.67	389,371.31
	Solde net	11,572,871.31				
		=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
0	ADMINISTRATION					
	Charges	1,994,777.51		1,846,500.00	1,844,907.30	
	Revenus		521,654.46	416,000.00	419,402.13	
	Solde net		1,473,123.05	1,430,500.00	1,425,505.17	42,623.05
1	SECURITE PUBLIQUE					
	Charges	524,797.49		595,000.00	544,907.70	
	Revenus		234,265.20	211,000.00	187,272.05	
	Solde net		290,532.29	384,000.00	357,635.65	93,467.71-
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
	Charges	8,525,660.20		8,365,000.00	8,483,254.81	
	Revenus		3,460,639.57	3,412,000.00	3,392,316.86	
	Solde net		5,065,020.63	4,953,000.00	5,090,937.95	112,020.63
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
	Charges	1,750,310.23		1,605,000.00	1,674,253.68	
	Revenus		824,313.39	827,500.00	797,066.23	
	Solde net		925,996.84	777,500.00	877,187.45	148,496.84
4	SANTE					
	Charges	141,806.85		172,000.00	167,638.90	
	Revenus		469.35	500.00	0.00	
	Solde net		141,337.50	171,500.00	167,638.90	30,162.50-

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
5	PREVOYANCE SOCIALE					
	Charges	2,577,508.76		2,835,500.00	2,471,598.34	
	Revenus		142,405.15	220,000.00	195,491.37	
	Solde net		2,435,103.61	2,615,500.00	2,276,106.97	180,396.39-
6	TRAFIC					
	Charges	2,090,169.20		2,047,000.00	1,965,199.50	
	Revenus		475,931.70	410,000.00	434,849.35	
	Solde net		1,614,237.50	1,637,000.00	1,530,350.15	22,762.50-
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT					
	Charges	4,261,422.06		4,179,500.00	4,197,867.74	
	Revenus		3,791,023.76	3,842,000.00	3,697,338.19	
	Solde net		470,398.30	337,500.00	500,529.55	132,898.30
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	Charges	104,550.90		102,000.00	99,921.58	
	Revenus		769,643.15	773,000.00	751,789.70	
	Solde net	665,092.25		671,000.00	651,868.12	5,907.75
9	FINANCES ET IMPOTS					
	Charges	7,309,356.37		7,212,500.00	6,728,749.93	
	Revenus		18,882,227.68	18,396,000.00	18,302,773.60	
	Solde net	11,572,871.31		11,183,500.00	11,574,023.67	389,371.31-
	TOTAL CHARGES	29,280,359.57		28,960,000.00	28,178,299.48	
	TOTAL REVENUS		29,102,573.41	28,508,000.00	28,178,299.48	
	EXCEDENT DES CHARGES		177,786.16	452,000.00		
	EXCEDENT DES REVENUS					
		29,280,359.57	29,280,359.57	28,960,000.00	28,178,299.48	



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 4

Récapitulation par nature

Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
	Charges	Revenus			
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	29,280,359.57		28,960,000.00	28,178,299.48	320,359.57
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT		29,102,573.41	28,508,000.00	28,178,299.48	594,573.41
EXCEDENT DES CHARGES		177,786.16	452,000.00		
EXCEDENT DES REVENUS					274,213.84
	29,280,359.57	29,280,359.57	28,960,000.00	28,178,299.48	594,573.41
	=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N3	C H A R G E S					
N30	CHARGES DE PERSONNEL					
N300	Autorités, commissions et juges	196,717.00		184,500.00	214,635.55	12,217.00
N301	Personnel administratif et exploitation	2,278,027.70		2,108,000.00	2,151,722.30	170,027.70
N302	Personnel enseignant	2,262,236.05		2,294,000.00	2,405,240.65	31,763.95-
N303	Assurances sociales	804,630.10		794,000.00	783,912.00	10,630.10
N304	Caisse de pensions et de prévoyance	846,967.90		813,000.00	855,789.70	33,967.90
N305	Assurance-maladie et accidents	83,095.70		60,500.00	74,260.10	22,595.70
N306	Prestations en nature	23,405.15		21,500.00	22,957.50	1,905.15
N309	Autres charges de personnel	20,265.75		27,000.00	24,079.70	6,734.25-
	Total CHARGES DE PERSONNEL	6,515,345.35	0.00	6,302,500.00	6,532,597.50	212,845.35
N31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES					
N310	Fournit. de bureau, imprimés et matériel	208,120.05		217,500.00	201,420.85	9,379.95-
N311	Mobilier, machines, véhicules	119,932.25		107,000.00	114,710.48	12,932.25
N312	Eau, énergie, combustibles	526,313.90		562,500.00	529,988.50	36,186.10-
N313	Autres marchandises	123,358.75		177,500.00	183,411.35	54,141.25-
N314	Prest. tiers pour l'entretien des imm.	984,951.05		866,000.00	658,124.64	118,951.05
N315	Prest. tiers pour l'entr. d'objets mob.	140,507.25		132,000.00	130,785.07	8,507.25
N316	Loyers, fermage, redevance d'utilisation	107,491.25		120,000.00	123,765.65	12,508.75-
N317	Dédommagements	183,254.40		189,000.00	186,128.75	5,745.60-
N318	Honoraires et prestations de service	1,101,994.56		1,005,000.00	1,114,066.95	96,994.56
N319	Frais divers	7,963.55		16,000.00	17,591.15	8,036.45-
	Total BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	3,503,887.01	0.00	3,392,500.00	3,259,993.39	111,387.01

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N32	INTERETS PASSIFS					
N321	Dettes à court terme	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00-
N322	Dettes à moyen et long termes	1,157,281.70		1,088,500.00	1,137,329.66	68,781.70
N329	Intérêts rénumératoires SIPP	8,657.39		10,000.00	10,496.51	1,342.61-
	Total INTERETS PASSIFS	1,165,939.09	0.00	1,101,500.00	1,147,826.17	64,439.09
N33	AMORTISSEMENTS					
N330	Patrimoine financier	232,397.96		240,000.00	262,401.10	7,602.04-
N331	Patrimoine admin.-amortiss. légaux	1,240,649.00		1,161,500.00	1,239,552.05	79,149.00
	Total AMORTISSEMENTS	1,473,046.96	0.00	1,401,500.00	1,501,953.15	71,546.96
N34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION					
N340	Impôt foncier + communal	100.50		500.00	100.50	399.50-
	Total PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	100.50	0.00	500.00	100.50	399.50-
N35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES					
N351	Cantons	142,576.10		146,500.00	141,256.80	3,923.90-
N352	Communes	4,231,726.34		4,367,000.00	4,414,027.55	135,273.66-
	Total DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES	4,374,302.44	0.00	4,513,500.00	4,555,284.35	139,197.56-

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES					
N361	Cantons	7,266,791.35		7,302,000.00	6,378,747.70	35,208.65-
N363	Propres établissements	5,487.00		5,500.00	5,831.70	13.00-
N364	Sociétés d'économies mixtes	742,170.05		801,000.00	709,909.90	58,829.95-
N365	Institutions privées	743,727.46		946,000.00	727,092.14	202,272.54-
N366	Personnes physiques	16,091.45		13,000.00	15,010.60	3,091.45
	Total SUBVENTIONS ACCORDEES	8,774,267.31	0.00	9,067,500.00	7,836,592.04	293,232.69-
N37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES					
N371	Cantons	484,837.50		450,000.00	469,142.10	34,837.50
	Total SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	484,837.50	0.00	450,000.00	469,142.10	34,837.50
N38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					
N380	Attributions aux financements spéciaux	106,798.91		84,000.00	81,048.80	22,798.91
	Total ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	106,798.91	0.00	84,000.00	81,048.80	22,798.91
N39	IMPUTATIONS INTERNES					
N390	Imputations internes	2,881,834.50		2,646,500.00	2,793,761.48	235,334.50
	Total IMPUTATIONS INTERNES	2,881,834.50	0.00	2,646,500.00	2,793,761.48	235,334.50
	TOTAL C H A R G E S	29,280,359.57	0.00	28,960,000.00	28,178,299.48	320,359.57
	Solde net		29,280,359.57			
		=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N4	R E V E N U S					
N40	IMPOTS					
N400	Impôts sur le revenu et la fortune		9,324,714.75	9,260,000.00	9,157,853.66	64,714.75-
N401	Impôts sur le bénéfice et le capital		3,168,940.50	6,950,000.00	2,971,403.25	3,781,059.50
N402	Impôt foncier		601,265.05	305,000.00	264,585.35	296,265.05-
N406	Impôts sur la propriété et la dépense		47,757.65	51,000.00	50,360.05	3,242.35
	Total IMPOTS	0.00	13,142,677.95	16,566,000.00	12,444,202.31	3,423,322.05
N41	PATENTES, CONCESSIONS					
N410	Patentes, concessions		723,840.65	731,000.00	708,499.40	7,159.35
	Total PATENTES, CONCESSIONS	0.00	723,840.65	731,000.00	708,499.40	7,159.35
N42	REVENUS DES BIENS					
N421	Créances		101,500.57	120,000.00	125,516.31	18,499.43
N422	Capit.patrim. financier (s.les imm.)		410,655.95	436,500.00	461,141.10	25,844.05
N423	Immeubles du patrimoine financier		571,879.68	568,500.00	559,208.30	3,379.68-
N427	Immeubles du patrimoine administratif		945,835.41	956,000.00	913,989.51	10,164.59
	Total REVENUS DES BIENS	0.00	2,029,871.61	2,081,000.00	2,059,855.22	51,128.39

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N43	CONTRIBUTIONS					
N431	Emoluments administratifs		182,719.20	192,000.00	183,198.55	9,280.80
N434	Autres redev. d'util., prest. de serv.		1,617,723.35	1,580,000.00	1,975,026.33	37,723.35
N435	Ventes		806,767.24	844,500.00	680,959.39	37,732.76
N436	Dédommagement de tiers		960,639.25	891,500.00	944,907.82	69,139.25
N439	Autres contributions		0.00	2,000.00	9,916.15	2,000.00
	Total CONTRIBUTIONS	0.00	3,567,849.04	3,510,000.00	3,794,008.24	57,849.04
N44	PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS					
N441	Parts à des recettes cantonales		119,422.65	109,500.00	86,027.25	9,922.65
	Total PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS	0.00	119,422.65	109,500.00	86,027.25	9,922.65
N45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES					
N450	Confédération		3,019.20	3,000.00	3,019.20	19.20
N451	Cantons		104,562.65	94,500.00	92,150.00	10,062.65
N452	Communes		585,472.72	759,000.00	563,091.58	173,527.28
	Total DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES	0.00	693,054.57	856,500.00	658,260.78	163,445.43
N46	SUBVENTIONS ACQUISES					
N461	Cantons		1,192,132.90	1,101,500.00	1,247,566.30	90,632.90
N462	Communes		3,862,816.00	0.00	3,996,177.00	3,862,816.00
N464	Rétrocession		87,737.00	88,000.00	0.00	263.00
	Total SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	5,142,685.90	1,189,500.00	5,243,743.30	3,953,185.90

No compte	Libellé	----- Comptes 2012 -----		Budget 2012	Comptes 2011	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER					
N474	Cantons		484,837.50	450,000.00	469,142.10	34,837.50-
	Total SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	0.00	484,837.50	450,000.00	469,142.10	34,837.50-
N48	PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX					
N480	Prélèvements sur les financements spéc.		316,499.04	368,000.00	160,795.90	51,500.96
	Total PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX	0.00	316,499.04	368,000.00	160,795.90	51,500.96
N49	IMPUTATIONS INTERNES					
N490	Imputations internes		2,881,834.50	2,646,500.00	2,553,764.98	235,334.50-
	Total IMPUTATIONS INTERNES	0.00	2,881,834.50	2,646,500.00	2,553,764.98	235,334.50-
	TOTAL R E V E N U S	0.00	29,102,573.41	28,508,000.00	28,178,299.48	594,573.41-
	Solde net	29,102,573.41				
		=====	=====	=====	=====	=====

Comptes 2012 - Récapitulatif par nature - comptes de charges

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%		
N30	Autorités et personnel	6'515'345.35	N300	Autorités, commissions + juges	196'717.00		Divers	196'717.00	22.25	0.67	0.67		
			N301	Personnel adm. + d'expl.	2'278'027.70		Divers	2'278'027.70				7.78	7.78
			N302	Personnel enseignant	2'262'236.05		Divers	2'262'236.05				7.73	7.73
			N303	Assurances sociales	804'630.10		Divers	804'630.10				2.75	2.75
			N304	LPP	846'967.90		Divers	846'967.90				2.89	2.89
			N305	Assurances maladie et acc.	83'095.70		Divers	83'095.70				0.28	0.28
			N306	Prestations en nature	23'405.15		Divers	23'405.15				0.08	0.08
			N307	Prestations aux retraités	-		Divers	-				-	0.00
			N309	Autres charges de personnel	20'265.75		Divers	20'265.75				0.07	0.07
			N31	Biens, services et march.	3'503'887.01	N310	Fournit. de bureau, imprimés, mat.	208'120.05					Divers
N311	Mob., machines, véhicules	119'932.25					Divers	119'932.25	0.41	0.41			
N312	Eau, énergie, combustibles	526'313.90					Divers	526'313.90	1.80	1.80			
N313	Autres marchandises	123'358.75					Divers	123'358.75	0.42	0.42			
N314	Prest. tiers s/ immeubles	984'951.05					Divers	984'951.05	3.36	3.36			
N315	Prest. tiers s/ objets mob.	140'507.25					Divers	140'507.25	0.48	0.48			
N316	Loyers, fermages, redev. utilis.	107'491.25					Divers	107'491.25	0.37	0.37			
N317	Dédommagements	183'254.40					Divers	183'254.40	0.63	0.63			
N318	Honoraires et prest. de serv.	1'101'994.56					Divers	1'101'994.56	3.76	3.76			
N319	Frais divers	7'963.55					Divers	7'963.55	0.03	0.03			
N32	Intérêts passifs	1'165'939.09	N321	Dettes CT	-		Divers	-	3.98	-	0.00		
			N322	Dettes MT & LT	1'157'281.70		Divers	1'157'281.70				3.95	3.95
			N329	Intérêts rémunérateurs SIPP	8'657.39		Divers	8'657.39				0.03	0.03
N33	Amortissements	1'473'046.96	N330	Patrimoine financier	232'397.96		Divers	232'397.96	5.03	0.79	0.79		
			N331	Patrimoine adm. - amort. légaux	1'240'649.00		Divers	1'240'649.00				4.24	4.24
N34	Parts contrib. sans affect.	100.50	N340	Impôt foncier + communal	100.50		Rien	100.50	0.00	0.00	0.00		
N35	Dédommagements aux collectivités	4'374'302.44	N351	Canton	142'576.10	900.351.01	Bordereau unique	57'244.00	14.94	0.49	0.20		
						101.351.00	Indemnité documents d'identité	8'269.70				0.03	
						160.351.00	OPC-LC	67'648.00				0.23	
						812.351.00	Part. frais inspecteur forestier	1'324.40				0.00	
						900.351.00	Taxe chiens part Etat	8'090.00				0.03	
						140.352.00	SIS Ne	158'844.90				0.54	
						140.352.01	SFBL	72'063.09				0.25	
			N352	Communes	4'231'726.34	201.352.00	Ecolages Bas-Lac (cycle 1)	-			0.00		
						201.352.01	Ecolages Bas-Lac (cycle 2)	-			0.00		
						201.352.02	Ecolages Bas-Lac (cycle 3)	-			0.00		
						210.352.00	Ecolages autres centres scolaires	-			0.00		
						210.352.01	Location piscine Mail	-			0.00		
						211.352.00	Ecolages ESRN	2'626'560.45			8.97		
						231.352.00	Ecole prof. commerciale	2'600.00			0.01		
						231.352.01	Ecoles technique	9'000.00			0.03		
						302.352.00	SITRN	117'481.05			0.40		
						490.352.00	Ambulance	122'356.10			0.42		
						581.352.00	SSERDL	158'735.25			0.54		
						710.352.00	STEP	827'431.10			2.83		
						720.352.01	Participation déchetterie	130'204.50			0.44		
						812.352.00	Part gestion garde-forestier	6'449.90			0.02		

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%																			
N36	Subventions accordées	8'774'267.31	N361	Cantons	7'266'791.35	020.361.00	Contr. aux structures d'accueil	7'384.80	29.97	24.82	0.03																			
						239.361.00	Cotis. FFPP	2'603.60			0.01																			
						300.361.00	Part au Biblobus	37'256.40			0.13																			
						530.361.00	Remise cotis. prévoyance sociale	-			0.00																			
						541.361.00	Institutions pour mineurs handicapés	62'700.20			0.21																			
						581.361.00	Assistance part communale	1'374'025.75			4.69																			
						581.361.01	Action sociale, programme d'insertion	32'878.25			0.11																			
						582.361.00	Mesure d'intégration prof.	277'900.55			0.95																			
						589.361.00	Parts alfa pers. sans activité	23'131.60			0.08																			
						720.361.00	Déchets spéciaux	4'523.60			0.02																			
						791.361.00	Participation RUN, COMUL	17'007.60			0.06																			
						922.361.00	Péréquation financière	5'040'814.00			17.22																			
						950.361.00	Contribution extra. de solidarité Etat	386'565.00			1.32																			
						N363	Propres établissements	5'487.00			N363	Propres établissements	5'487.00	200.363.00	Subvention culturelle	1'000.00	0.02	0.02	0.00											
														210.363.00	Subvention culturelle	4'487.00			0.02											
						N364	Sociétés d'économies mixtes	742'170.05			N364	Sociétés d'économies mixtes	742'170.05	650.364.00	Trafic régional	742'170.05			2.53	2.53	0.01									
						N365	Institutions privées	743'727.46			N365	Institutions privées	743'727.46	214.365.00	Subvention école musique St-Blaise	2'720.40			2.54	2.54	0.01									
														309.365.00	Subventions sociétés non-sportives	54'993.00					0.19									
														309.365.01	Subvention ANIMATENE	216.00					0.00									
														340.365.00	Subventions sociétés sportives	20'735.40					0.07									
														340.365.01	Subvention TC Marin	-					0.00									
														340.365.02	Subvention FC Marin	-					0.00									
														390.365.00	Subvention chapelle	7'000.00					0.02									
			440.365.00	Handicapés de la vue	834.30									0.00																
			540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	313'690.95									1.07																
			540.365.01	Part. préscolaire autres	32'417.71									0.11																
			540.365.02	Part. parascolaire Moussaillons	238'033.15									0.81																
			540.365.03	Part. parascolaire autres	568.30									0.00																
			540.365.04	Part. mamans de jour	20'347.60									0.07																
			540.365.09	Part. Bidibul	10'800.00									0.04																
			650.365.00	Noctambus	4'737.15									0.02																
			830.365.00	Tourisme neuchâtelois	15'416.00									0.05																
			830.365.01	Taxes de séjour	21'217.50									0.07																
			N366	Personnes physiques	16'091.45									N366	Personnes physiques	16'091.45					581.366.00	Aide sociale, aide extraord.	3'264.00	0.05	0.05	0.01				
																					581.366.01	Action en faveur des personnes âgées	12'827.45			0.04				
			N37	Subv. redistribuées	484'837.50									N371	Cantons	484'837.50					700.371.00	Versement redevance eau	484'837.50			1.66	1.66	1.66		
			N38	Attributions financ. spéciaux	106'798.91									N380	Attributions financ. spéciaux	106'798.91					343.380.00	Attribution fonds ports + rives	47'835.11			0.36	0.36	0.16		
																					581.380.00	Fonds de réserve	-					0.00		
																					700.380.00	Attribution réserve eau	24'064.42					0.08		
						710.380.00	Attribution fonds d'épuration	-			0.00																			
						720.380.00	Attribution réserve logements	9'496.38			0.03																			
						720.380.01	Attribution remb. engagement	18'450.00			0.06																			
						722.380.01	Remboursement avance entreprise	6'953.00			0.02																			
						N39	Imputations internes	2'881'834.50			N390	Imputations internes	2'881'834.50								020.390.00	Imputations internes intérêts	-					9.84	9.84	0.00
																					200.390.00	Imputations internes intérêts	2'391.00							0.01
																					200.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	28'874.10							0.10
			200.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	36'878.30									0.13																
201.390.00	Imputations internes intérêts	-	0.00																											
201.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-	0.00																											
201.390.02	Imp. int. bâtiment CSUM	-	0.00																											
210.390.00	Imputations internes intérêts	10'598.50	0.04																											
210.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	72'190.60	0.25																											
210.390.02	Imp. int. bâtiment CSUM	206'518.60	0.71																											
211.390.00	Imputations internes intérêts	13'286.65	0.05																											
211.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	144'370.40	0.49																											
211.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	331'904.90	1.13																											

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						212.390.00	Imputations internes intérêts	203'738.70			0.70
						212.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	144'370.40			0.49
						215.390.00	Imputations internes intérêts	83.45			0.00
						300.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	4'812.35			0.02
						300.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	7'375.65			0.03
						303.390.00	Imputation internes intérêts	1'612.15			0.01
						303.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	72'185.20			0.25
						303.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	132'761.95			0.45
						330.390.00	Imputations internes intérêts	4'701.25			0.02
						330.390.02	Imp. int. traitements voirie	122'058.75			0.42
						340.390.02	Imp. int. traitements voirie	58'123.20			0.20
						343.390.02	Imp. int. traitements voirie	11'624.65			0.04
						343.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						343.390.06	Imp. Int. traitements camping	7'483.30			0.03
						350.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						351.390.00	Imputations internes intérêts	11'093.45			0.04
						351.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						390.390.00	Imputations internes intérêts	961.70			0.00
						540.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	4'812.35			0.02
						540.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	7'375.65			0.03
						620.390.00	Imputations internes intérêts	57'328.10			0.20
						620.390.06	Imp. Int. traitements camping	-			0.00
						621.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						621.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	9'624.60			0.03
						621.390.02	Imp. int. traitements voirie	11'624.65			0.04
						621.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	14'751.40			0.05
						700.390.00	Imputations internes intérêts	42'292.00			0.14
						700.390.02	Imp. int. traitements voirie	5'812.30			0.02
						700.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						710.390.00	Imputations internes intérêts	34'418.00			0.12
						710.390.01	Imp. int. eaux claires	346'169.25			1.18
						710.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						711.390.00	Imputations internes intérêts	154'313.00			0.53
						720.390.00	Imputations internes trait. admin.	2'711.00			0.01
						720.390.04	Imp. int. traitements administration	11'000.00			0.04
						722.390.04	Imputation internes trait. Admin.	1'000.00			0.00
						722.390.33	Imputations internes intérêts	500.00			0.00
						722.390.70	Ramassage déchets urbains	101'512.05			0.35
						722.390.702	Ramassage déchets urbains	-			0.00
						722.390.73	Compostage	11'396.75			0.04
						722.390.76	Verre	769.30			0.00
						722.390.77	Vieux papier	500.00			0.00
						722.390.94	Imputations internes intérêts	1'000.00			0.00
						790.390.00	Imputations internes intérêts	1'517.80			0.01
						790.390.04	Imp. int. traitements administration	145'000.00			0.50
						791.390.05	Imputations internes transport	13'425.05			0.05
						812.390.02	Imp. int. traitements voirie	17'436.95			0.06
						942.390.00	Imputations internes intérêts	215'545.40			0.74
						990.390.00	Résultat	-			0.00
		29'280'359.57			29'280'359.57			29'280'359.87	100.00	100.00	100.00

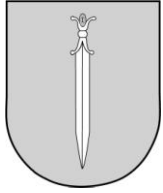
Comptes 2012 - Récapitulatif par nature - comptes de revenus

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%					
N40	Impôts	13'142'677.95	N400	Impôt sur le revenu + fortune	9'324'714.75	900.400.00	Impôt revenu PP	7'971'065.30	45.16	32.04	27.39					
						900.400.01	Impôt fortune PP	634'892.85			2.18					
						900.400.02	Impôt prestations en capital	189'444.25			0.65					
						900.400.03	Récupérations s/ non-valeurs	71'217.70			0.24					
						900.400.04	Impôt à la source	206'502.10			0.71					
						900.400.05	Impôt frontaliers	250'053.00			0.86					
			900.400.06	Impôt sur gain en loterie	1'539.55	0.01										
			N401	Impôt sur le bénéfice + capital	3'168'940.50	900.401.00	Impôt bénéfice PM	2'170'806.45			10.89	7.46				
						900.401.01	Impôt capital PM	1'106'192.25				3.80				
						900.401.03	Récupérations PM	-108'058.20				-0.37				
			N402	impôt foncier	601'265.05	900.402.00	Impôt foncier PM	601'265.05			2.07	2.07				
			N406	Impôt sur la propriété + dépense	477'57.65	830.406.00	Taxes de séjours	21'116.95			0.16	0.07				
						900.406.00	Taxes chiens	26'640.70				0.09				
						900.406.01	taxes manifestations	-				0.00				
N41	Patentes + concessions	723'840.65	N410	Patentes + concessions	723'840.65	113.410.00	Taxes de permissions tardives	910.00	2.49	2.49	0.00					
						860.410.00	Ristourne Groupe E	664'472.65			2.28					
						861.410.00	Ristourne Viteos	58'458.00			0.20					
						900.421.00	Surtaxes + intérêts de retard	100'962.90			0.35					
N42	Revenus des biens	2'029'871.61	N421	Créances	101'500.57	900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP	537.67	6.97	0.35	0.00					
						940.422.01	Intérêts divers	4'897.45			0.02					
			N422	Capit. patrim. fin. (sans imm.)	410'655.95	940.422.02	Dividendes s/titres	1'222.40			1.41	0.00				
						940.422.03	Intrêts s/ titres	4'346.25				0.01				
						940.422.04	Intérêts Fondations Les Indiennes	178'770.80				0.61				
						940.422.05	Intérêts EORÈN	221'419.05				0.76				
						N423	Immeubles financiers	571'879.68				942.423.00	Loyers Bachelin 2	22'194.60	1.97	0.08
												942.423.01	Loyers Bachelin 4	169'522.60		0.58
			942.423.02	Loyer Bachelin 6	63'474.00						0.22					
			942.423.03	Loyers Louis de Meuron 8	43'798.00						0.15					
			942.423.04	Loyers Charles Perrier 4	12'156.00						0.04					
			942.423.07	Loyers Chalets Ramée	888.00						0.00					
			942.423.08	Loyers divers	12'261.41						0.04					
			942.423.09	Loyers Bachelin 14	8'978.40						0.03					
			942.423.10	Fermages et jardins	5'825.32						0.02					
			942.423.11	Loyers CIS	126'936.00						0.44					
			942.423.30	Redevances sur droits de superficie	105'845.35						0.36					
			N427	Immeubles administratifs	945'835.41						020.427.00	Intérêts moratoires et frais retard	4'663.32	3.25		0.02
											160.427.00	Locations de locaux PCi	2'653.55			0.01
						201.427.00	Locations locaux (salle de gym)	-			0.00					
						210.427.00	Locations locaux collège (salle)	2'836.25			0.01					
						211.427.00	Locations locaux	-			0.00					
						212.427.00	Locations locaux ESRN	17'962.50			0.06					
						303.427.00	Locations de locaux Eperrier	70'068.60			0.24					
						303.427.90	Locations internes de locaux	63'878.00			0.22					
						340.427.02	Locations terrains de sport	3'134.70			0.01					
						340.427.03	Redev. sur droits de superficie	2'055.60			0.01					
						343.427.00	Loyers port Tène	66'750.66			0.23					
						343.427.01	Loyers port Ramée	10'683.00			0.04					
						343.427.02	Loyer divers	137.50			0.00					
						343.427.03	Loyers places à terre Tène	6'490.00			0.02					
						351.427.04	Locations parcelles camping	242'975.80			0.83					
						351.427.05	Locations camping de passage	95'314.35			0.33					
						351.427.06	Locations emplacement de véhicules	8'538.00			0.03					
351.427.07	Locations parcelles chalets	104'041.08				0.36										

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						351.427.08	Facturation eau	3'205.80			0.01
						351.427.09	Facturation électricité	642.00			0.00
						352.427.04	Locations parcelles chalets	-			0.00
						540.427.00	Locations Les Moussaillons	111'800.00			0.38
						621.427.00	Tickets parking CSUM	8'829.80			0.03
						621.427.01	Vignettes parking CSUM	17'558.85			0.06
						621.427.02	Tickets parking La Tène	64'681.05			0.22
						621.427.03	Vignettes parking La Tène	15'500.00			0.05
						621.427.04	Horodateurs, autres	-			0.00
						943.427.00	Location du Vigner	16'618.95			0.06
						943.427.01	Taxe affichage et enseignes	4'816.05			0.02
N43	Contributions	3'567'849.04	N431	Emoluments administratifs	182'719.20	020.431.90	Recettes, émoluments divers	44'001.60	12.26	0.63	0.15
						101.431.00	Emoluments contrôle des hab.	53'936.10			0.19
						101.431.01	Emoluments état civil	7'783.80			0.03
						101.431.02	Finances d'agrégations + nat.	1'450.00			0.00
						101.431.90	CDP, rétrocession	-			0.00
						790.431.00	Recettes sanctions des plans	75'547.70			0.26
			N434	Autres redev. d'util, prest de serv.	1'617'723.35	351.434.00	Taxes déchets à forfait camping	8'713.05		5.56	0.03
						710.434.00	Taxe d'épuration eaux usées	1'240'371.90			4.26
						720.434.01	Taxe déchets logements	236'211.69			0.81
						722.434.00	Taxe de base entreprises	3'672.17			0.01
						722.434.01	Taxe déchets entreprises	120'636.00			0.41
						740.434.00	Part au frais d'inhumation	1'201.50			0.00
						801.434.00	Taxe drainages et chemin remanie.	6'917.04			0.02
			N435	Ventes	806'767.24	700.435.00	Vente d'eau	797'844.99		2.77	2.74
						720.435.00	Récupérations diverses	1'237.55			0.00
						812.435.00	Ventes de bois de service	3'515.20			0.01
						812.435.01	Ventes bois industrie	-			0.00
						812.435.02	Ventes de bois de feu	3'569.50			0.01
						812.435.03	Ventes diverses	600.00			0.00
			N436	Dédommagements de tiers	960'639.25	012.436.00	Rbt de tiers	3'443.20		3.30	0.01
						012.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	9'773.95			0.03
						020.436.00	Rbt de tiers, yc frais de poursuites	30'645.04			0.11
						020.436.01	APG remboursements	68'958.80			0.24
						020.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	53'175.70			0.18
						020.436.04	Parts employés LPP	73'796.90			0.25
						020.436.05	Parts employés ANP, AAC	8'302.85			0.03
						020.436.06	Parts employés APG	1'313.90			0.00
						101.436.00	CCNC indemnité agence AVS	8'378.75			0.03
						113.436.00	Rbt de tiers	-			0.00
						200.436.03	Part employés AVS, AI, AC	31'435.85			0.11
						200.436.04	Parts employés LPP	37'375.00			0.13
						200.436.05	Parts employés ANP, AAC	4'315.70			0.01
						200.436.06	Parts employés caisse remplac.	2'515.00			0.01
						200.436.08	Parts employés APG	670.00			0.00
						201.436.00	Remboursement de tiers	-			0.00
						210.436.00	Remboursement de tiers	2'746.35			0.01
						210.436.01	Rembours. APG	-			0.00
						210.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	108'976.65			0.37
						210.436.04	Parts employés LPP	129'917.55			0.45
						210.436.05	Parts employés ANP, AAC	14'928.95			0.05
						210.436.06	Parts employés caisse remplac.	8'653.10			0.03
						210.436.08	Parts employés APG	2'304.60			0.01
						215.436.01	APG remboursements	5'762.50			0.02
						215.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	23'104.65			0.08
						215.436.04	Parts employés LPP	26'497.80			0.09

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						215.436.05	Parts employés ANP, AAC	7'863.95			0.03
						215.436.06	Parts employés APG	517.80			0.00
						300.436.00	Remboursement de tiers	14'480.00			0.05
						300.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	2'985.45			0.01
						300.436.04	Parts employés LPP	3'459.60			0.01
						300.436.05	Parts employés ANP, AAC	430.95			0.00
						300.436.06	Parts employés APG maladie	66.50			0.00
						303.436.00	Remboursement de tiers	2'416.50			0.01
						309.436.00	Sponsors fête nationale	7'000.00			0.02
						350.436.00	Remboursement de tiers	3'409.20			0.01
						350.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	8'330.10			0.03
						350.436.04	Parts employés LPP	9'507.75			0.03
						350.436.05	Parts employés ANP, AAC	1'199.25			0.00
						350.436.06	Parts employés APG	186.65			0.00
						351.436.00	Remboursement de tiers	4'252.25			0.01
						351.436.01	APG remboursements	5'762.50			0.02
						351.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	12'068.15			0.04
						351.436.04	Parts employés LPP	20'862.90			0.07
						351.436.05	Parts employés ANP, AAC	3'754.20			0.01
						351.436.06	Parts employés APG	270.00			0.00
						460.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	469.35			0.00
						540.436.00	Participation autres communes	-			0.00
						540.436.01	Structure remboursements pension	30'605.15			0.11
						620.436.00	Remboursements de tiers	4'171.00			0.01
						620.436.01	APG remboursements	37'973.80			0.13
						620.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	28'614.55			0.10
						620.436.04	Parts employés LPP	37'813.85			0.13
						620.436.05	Parts employés vêtements	-			0.00
						620.436.06	Parts employés ANP, AAC	9'485.05			0.03
						620.436.07	Parts employés APG	638.20			0.00
						700.436.00	Remboursements de tiers	32'360.83			0.11
						710.436.00	Remboursements de tiers	-			0.00
						720.436.00	Dédommagement de tiers	-			0.00
						722.436.00	Rétrocession VADEC "au sac"	5'171.00			0.02
						812.436.00	Remboursements de tiers	-			0.00
						830.436.00	Remboursements de tiers	150.00			0.00
						900.436.00	Impôt encaiss. divers	7'369.98			0.03
			N439	Autres contributions	-	720.439.00	Recettes diverses	-			0.00
N44	Parts à recettes + contrib.	119'422.65	N441	Parts à recettes cantonales	119'422.65	113.441.00	Part aux amendes	91'505.00	0.41	0.41	0.31
						900.441.90	Taxes diverses	300.00			0.00
						932.441.00	Part aux patentes de vente d'alcool	26'247.65			0.09
						933.441.00	Part aux appareils automatiques	1'370.00			0.00
N45	Dédommag. de collectivités	693'054.57	N450	Confédération	3'019.20	020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2	3'019.20	2.38	0.01	0.01
			N451	Cantons	104'562.65	012.451.00	Rbt alfa	2'400.00		0.36	0.01
						020.451.00	Rbt alfa	21'160.00			0.07
						200.451.01	Ecolage autres communes	2'500.00			0.01
						201.451.00	Rembt EORéN (cycles 1 et 2)	-			0.00
						201.451.01	Rembt EORéN (cycles 3)	-			0.00
						210.451.00	Rbt alfa	21'302.65			0.07
						210.451.01	Ecolage autres communes	9'750.00			0.03
						211.451.00	Ecolage remboursement	2'330.00			0.01
						215.451.00	Rbt alfa	4'800.00			0.02
						300.451.00	Rbt alfa	16'440.00			0.06
						350.451.00	Rbt alfa	-			0.00
						351.451.00	Rbt alfa	13'320.00			0.05
						620.451.00	Rbt alfa	10'560.00			0.04

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
			N452	Communes	585'472.72	211.452.01	Rbt ESRN collège secondaire	439'179.05		2.01	1.51
						211.452.02	Rbt ESRN conciergerie	145'187.32			0.50
						812.452.00	Fonds du bois et divers	1'106.35			0.00
N46	Subventions acquises	5'142'685.90	N461	Cantons	1'192'132.90	200.461.00	Subventions traitements EE	268'082.80	17.67	4.10	0.92
						210.461.00	Subventions traitements EP	920'317.10			3.16
						812.461.00	Subventions forêts	3'733.00			0.01
			N462	Communes	3'862'816.00	900.462.00	Fonds de répartition PM	3'862'816.00		13.27	13.27
			N464	Rétrocession	87'737.00	720.464.00	Rétrocession VADEC "au sac"	87'737.00		0.30	0.30
N47	Subventions à redistribuer	484'837.50	N474	Cantons	484'837.50	700.474.00	Redevance cantonale s/ vente d'eau	484'837.50	1.67	1.67	1.67
N48	Prélèvement s/ fin. spéc.	316'499.04	N480	Prélèv. s/ financements spéciaux	316'499.04	160.480.00	Prélèv. contrib. abris PCi	67'648.00	1.09	1.09	0.23
						343.480.00	Prélèv. réserve ports et rives	-			0.00
						700.480.00	Prélèv. réserv. service des eaux	-			0.00
						710.480.00	Prélèv. réserve protec. eaux	133'694.65			0.46
						720.480.00	Prélèv. réserve trait. déchets	-			0.00
						722.480.00	Attribution réserve entreprises	59'151.93			0.20
						750.480.00	Prélèv. réserve rives et berges	50'000.00			0.17
						801.480.00	Prélèvement réserve	6'004.46			0.02
N49	Imputations internes	2'881'834.50	N490	Imputations internes	2'881'834.50	020.490.04	imp. int. traitements administration	197'000.00	9.90	9.90	0.68
						212.490.03	Imp. int. bâtiment CSUM	737'566.45			2.53
						215.490.01	Imp. int. traitements	481'240.00			1.65
						351.490.06	Imp. int. traitements camping	7'483.30			0.03
						620.490.02	Imp. int. traitements voirie	226'680.50			0.78
						650.490.05	Imp. int. transports	13'425.05			0.05
						711.490.00	Imp. int. à épuration	346'169.25			1.19
						720.490.01	imp. int. entreprises	115'178.10			0.40
						940.490.00	imputations internes intérêts	757'091.85			2.60
		29'102'573.41			29'102'573.41			29'102'573.41	100.00	100.00	100.00



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 5

Bilan

Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
		Débit	Crédit		
A C T I F	52,833,839.71	83,455,804.65	84,363,734.94	1,283,049.00	51,925,909.42
P A S S I F	52,833,839.71	26,298,416.02	25,568,272.19	0.00	52,103,695.88
	-----	-----	-----	-----	-----
	0.00	109,754,220.67	109,932,007.13	1,283,049.00	177,786.46
	=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B1	A C T I F					
B10	PATRIMOINE FINANCIER					
B100	DISPONIBILITES					
B100.00	Caisse	3,897.20	183,245.40	182,901.40	0.00	4,241.20
	Total	3,897.20	183,245.40	182,901.40	0.00	4,241.20
B101	CHEQUES POSTAUX					
B101.00	CCP 20-751-9	16,369.43	2,279,243.45	2,158,454.73	0.00	137,158.15
B101.01	CCP 17-252146-4 camping	2,236.34	14,911.75	15,052.79	0.00	2,095.30
	Total	18,605.77	2,294,155.20	2,173,507.52	0.00	139,253.45
B102	BANQUES					
B102.00	BCN L0015.20.06 c/c	1,487,618.70	35,690,494.43	35,757,548.43	0.00	1,420,564.70
B102.01	BCN C03070839 camping	3,092.75	32,985.12	53.45	0.00	36,024.42
B102.03	BCN E3523.29.11 représentation	4,555.15	7,871.20	7,424.65	0.00	5,001.70
B102.04	BCN R3523.11.90 salaires	2,278.25	2,128,312.35	2,126,093.20	0.00	4,497.40
B102.20	UBS 527268.05E-290	9,259.40	42,130.25	42,211.05	0.00	9,178.60
B102.21	UBS 527538.05U-290	503.10	220,360.40	220,485.20	0.00	378.30
	Total	1,507,307.35	38,122,153.75	38,153,815.98	0.00	1,475,645.12
	Total	1,529,810.32	40,599,554.35	40,510,224.90	0.00	1,619,139.77

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B11	AVOIRS					
B111	COMPTES-COURANTS					
B111.00	Etat assistance	940,000.00	1,754,025.75	1,374,025.75	0.00	1,320,000.00
B111.02	Impôt anticipé à récupérer	3,913.70	3,311.50	3,913.70	0.00	3,311.50
B111.03	Bordereau unique	1,082,102.70	11,934,411.96	13,016,514.66	0.00	0.00
B111.05	Ecoles, fonds de caisse	3,024.00	1,100.00	4,124.00	0.00	0.00
B111.09	Retenues impôts	90.85	9,301.40	9,210.55	0.00	0.00
B111.10.00	Camping de passage	0.00	112,625.95	112,625.95	0.00	0.00
B111.10.01	Camping de passage, dépôts	0.00	20.00	20.00	0.00	0.00
B111.10.02	Camping, encaiss. cartes crédit	0.00	50,587.00	50,587.00	0.00	0.00
B111.11	Châtellenie de Thielle	0.00	3,462.30	3,462.30	0.00	0.00
B111.12.00	Espace Troglodyte, décompte	91.75	8,653.90	8,275.50	0.00	470.15
B111.13	Espace-Perrier, cautions	3,500.00	11,454.50	12,454.50	0.00	4,500.00
B111.14	Régie Jouval, disponible	6,628.06	202,268.50	229,259.70	0.00	20,363.14
B111.15	CCNC	0.00	718,551.45	718,551.45	0.00	0.00
B111.16	Prévoyance.ne	0.00	822,519.05	822,519.05	0.00	0.00
B111.17	Retenues diverses	0.00	3,070.00	3,070.00	0.00	0.00
B111.18	Retenues avances salaires	0.00	5,537.85	5,537.85	0.00	0.00
B111.19	Cartes journalières CFF	2,195.00	49,200.00	47,850.00	0.00	845.00
B111.21	La Poste, prestations ventil.	491.25	9,500.00	9,467.75	0.00	523.50
B111.22	Refacturation	0.00	316,796.82	316,796.82	0.00	0.00
B111.23	Ventilation	377.30	44,846.20	44,986.20	0.00	237.30
B111.24	SFBL	100,501.76	148,493.61	43,386.20	0.00	205,609.17

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B111.90.	Diff. SIPP					
B111.90.01	Diff. encaissements SIPP	25,138.62	8,618.88	33,757.50	0.00	0.00
B111.90.	Diff. SIPP	25,138.62	8,618.88	33,757.50	0.00	0.00
B111.91.	Diff. impôt					
B111.91.	Diff. impôt	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	COMPTES-COURANTS	2,156,483.29	16,218,356.62	16,870,396.43	0.00	1,504,443.48
B112	IMPOTS A ENCAISSER					
B112.00	Déb. SIPP en cours	1,406,254.73	8,811,508.10	8,654,360.07	0.00	1,563,402.76
B112.01.	Déb. SIPP années précédentes					
B112.01.00	Déb. SIPP années précédentes	330,632.18	650,306.68	680,520.43	0.00	300,418.43
B112.01.	Déb. SIPP années précédentes	330,632.18	650,306.68	680,520.43	0.00	300,418.43
B112.50	Déb. PM année en cours	80,709.36	3,286,559.60	2,796,313.61	0.00	409,536.63
B112.50.00	Déb. PM année précédentes					
B112.50.01	Déb. PM années précédentes	174,954.70	4,532.24	165,286.91	0.00	14,200.03
B112.50.91	Déb. douteux contentieux BU PM	91,556.60	0.00	91,556.60	0.00	0.00
B112.50.00	Déb. PM année précédentes	266,511.30	4,532.24	256,843.51	0.00	14,200.03
B112.54	Déb. PM contentieux	37,926.64	110,563.68	8,546.13	0.00	139,944.19
B112.60	Déb. impôt à la source	7,143.09	207,168.90	209,069.64	0.00	5,242.35
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	IMPOTS A ENCAISSER	1,967,758.58	13,070,639.20	12,605,653.39	0.00	2,432,744.39

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B115	AUTRES DEBITEURS					
B115.00	Déb. eau, EU	601,667.00	2,683,682.45	2,612,673.55	0.00	672,675.90
B115.01	Déb. déchets	94,434.54	372,517.55	462,944.44	0.00	4,007.65
B115.02	Déb. taxes chiens (année en cours)	23.75	26,721.80	26,698.05	0.00	0.00
B115.03	Déb. impôt foncier	61,259.20	693,407.75	632,144.05	0.00	4.50
B115.04	Déb. La Tène, port	119.45	178,610.85	178,730.30	0.00	0.00
B115.05	Déb. La Tène, camping	4,353.75	269,009.85	273,363.60	0.00	0.00
B115.06	Déb. La Tène, chalets	17.75	104,041.00	104,058.75	0.00	0.00
B115.08	Déb. La Ramée, port	0.00	14,454.50	14,454.50	0.00	0.00
B115.09	Déb. terrains + jardins	0.00	117,768.70	117,768.70	0.00	0.00
B115.11	Déb. CC	342.60	11,248.30	11,128.65	0.00	462.25
B115.12	Déb. factures diverses	79,363.40	1,168,614.20	1,151,050.00	0.00	96,927.60
B115.13	Déb. poursuites et faillites	0.00	3,536.05	3,536.05	0.00	0.00
B115.14	Déb. taxes drainage/remaniement	0.00	6,948.00	6,948.00	0.00	0.00
B115.25	Déb. factures erreur compte	0.00	106,036.35	106,036.35	0.00	0.00
B115.27	Déb. factures erreur compte_2	26,088.70	0.00	0.00	0.00	26,088.70
B115.90	Déb. douteux poursuites	0.00	150,715.85	150,715.85	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	AUTRES DEBITEURS	745,104.24	5,907,313.20	5,852,250.84	0.00	800,166.60
B119	IMPOT PREALABLE TVA					
B119.00	TVA eau	183.10	33,464.40	29,043.20	0.00	4,238.10
B119.01	TVA eau	0.00	1,337.65	1,337.95	0.00	0.30
B119.10	TVA EU	4,345.85	132,098.30	143,263.25	0.00	6,819.10
B119.20	TVA déchets	0.00	45,751.90	43,969.05	0.00	1,782.85
B119.30	TVA camping	0.00	10,507.25	10,245.00	0.00	262.25
B119.31	TVA camping	0.00	1,371.95	1,371.95	0.00	0.00
B119.50	TVA parking	0.00	581.50	510.25	0.00	71.25
B119.91	TVA à récupérer année en cours	9,949.55	189,768.29	200,651.08	0.00	933.24
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	IMPOT PREALABLE TVA	14,112.30	414,881.24	430,391.73	0.00	1,398.19

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
	Total AVOIRS	4,883,458.41	35,611,190.26	35,758,692.39	0.00	4,735,956.28
B12	PLACEMENTS					
B121	ACTIONS ET PARTS SOCIALES					
B121.00	Actions Groupe E SA	31,860.00	0.00	0.00	0.00	31,860.00
B121.02	Actions VADEC	4,001.00	0.00	0.00	0.00	4,001.00
B121.04	Actions sucrerie Frauenfeld	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.05	Actions S.I. Marin-St-Blaise	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.06	Actions VITEOS	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.20	Parts sociales Landi Cornaux	31,794.75	1,255.90	439.55	0.00	32,611.10
	Total ACTIONS ET PARTS SOCIALES	67,658.75	1,255.90	439.55	0.00	68,475.10
B122	Prêts					
	Total Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B123	IMMEUBLES					
B123.00.00	Terrains communaux productifs	134,232.55	0.00	0.00	0.00	134,232.55
B123.00.01	Terrains Pré de la Mottaz	1,652,360.00	0.00	0.00	0.00	1,652,360.00
B123.00.02	Parc et terrain Perrier	720,858.90	0.00	0.00	0.00	720,858.90
B123.00.03	Champs et jardins	31,600.00	0.00	0.00	0.00	31,600.00
B123.01.00	Bât. A.-Bachelin 2	142,319.45	0.00	0.00	0.00	142,319.45
B123.02.00	Bât. A.-Bachelin 4	1,445,498.85	0.00	0.00	0.00	1,445,498.85
B123.03.00	Bât. A.-Bachelin 6	979,192.10	0.00	24,700.00	24,700.00	954,492.10

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B123.04.00	Bât. Ls-de-Meuron 8	530,947.00	0.00	3,700.00	3,700.00	527,247.00
B123.05.00	Chalet de la Ramée	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B123.06.00	CIS	1,746,733.70	0.00	14,000.00	14,000.00	1,732,733.70
B123.07.00	Espace Perrier	2,358,712.45	0.00	0.00	0.00	2,358,712.45
B123.08.00	Bât. Grand'Rue 4	74,553.60	0.00	0.00	0.00	74,553.60
	Total IMMEUBLES	9,817,009.60	0.00	42,400.00	42,400.00	9,774,609.60
B125	MARCHANDISES DIVERSES					
B125.00	Tables et bancs de fête	5,032.25	1,587.60	1,825.00	0.00	5,269.65
B125.01	Vaisselle plastique + café espace	84.45	1,141.95	201.40	0.00	1,025.00
B125.02	Verres avec écusson	8,223.00	0.00	533.00	0.00	7,690.00
B125.03	Vin	1,705.60	8,166.65	7,160.70	0.00	2,711.55
B125.04	Drapeaux communaux	7,052.50	0.00	5,693.50	0.00	1,359.00
B125.05	Livres	0.00	22.00	22.00	0.00	0.00
B125.07	Stylos avec écusson	0.00	456.30	456.30	0.00	0.00
	Total MARCHANDISES DIVERSES	12,033.30	11,374.50	15,891.90	0.00	7,515.90
B129	AUTRES PLACEMENTS					
B129.00	Oeuvres d'art	2,001.00	0.00	0.00	0.00	2,001.00
	Total AUTRES PLACEMENTS	2,001.00	0.00	0.00	0.00	2,001.00
	Total PLACEMENTS	9,898,702.65	12,630.40	58,731.45	42,400.00	9,852,601.60

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B13	ACTIFS TRANSITOIRES					
B139	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES					
B139.00	Charges payées d'avance	1,849,710.56	2,149,320.67	1,924,908.53	0.00	2,074,122.70
B139.90	Fonds de répartition des PM	3,996,177.00	3,862,816.00	4,382,742.00	0.00	3,476,251.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	5,845,887.56	6,012,136.67	6,307,650.53	0.00	5,550,373.70
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	ACTIFS TRANSITOIRES	5,845,887.56	6,012,136.67	6,307,650.53	0.00	5,550,373.70
B14	INVESTISSEMENTS					
B140	TERRAINS NON BATIS					
B140.00	Place sport, jeux (10 %)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	TERRAINS NON BATIS	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL					
B141.00.00	Eau, Indiennes (2,5%)	235,058.55	0.00	10,700.00	10,700.00	224,358.55
B141.00.01	Eau, Prévôté remise en état 1994 (2,5%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.00.02	Eau, chemin du Crêt (2,5%)	119,313.21	0.00	15,700.00	15,700.00	103,613.21
B141.00.04	Eau, camping, Ile (5%)	135,345.05	0.00	6,000.00	6,000.00	129,345.05
B141.00.05	Eau, camping, adduction (2.5%)	138,444.75	0.00	5,000.00	5,000.00	133,444.75
B141.00.06	Eau, Essertons (5%)	161,077.10	0.00	12,000.00	12,000.00	149,077.10

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.00.07	Eau, Prairie-Verger-des-Fontaines (2,5%)	421,203.45	0.00	11,100.00	11,100.00	410,103.45
B141.00.08	Eau, Foinreuse (2,5%)	289,196.95	0.00	7,800.00	7,800.00	281,396.95
B141.00.09	Eau, Tertres- Couviers-Curtils (2,5%)	185,876.40	0.00	13,700.00	13,700.00	172,176.40
B141.00.10	Eau, rempl. compteurs (10%)	66,951.70	0.00	30,300.00	30,300.00	36,651.70
B141.00.12	Eau, Prévôté, assainissement (4,5%)	398,865.00	0.00	27,500.00	27,500.00	371,365.00
B141.00.13	Eau, Ls-de-Meuron (2,5%)	99,844.40	0.00	4,300.00	4,300.00	95,544.40
B141.00.14	Eau, Ch. du Devens, viabilisation (5%)	13,085.30	0.00	1,900.00	1,900.00	11,185.30
B141.00.15	Eau, PDDE (10%)	37,508.55	0.00	4,000.00	4,000.00	33,508.55
B141.00.16	Eau, Le Vigner, assainissement (2,5%)	97,187.30	0.00	9,500.00	9,500.00	87,687.30
B141.00.17	Eau, Grand'Rue, conduites (5%)	66,390.00	0.00	6,700.00	6,700.00	59,690.00
B141.00.18	Eau, bouclage (5%)	61,116.00	0.00	5,000.00	5,000.00	56,116.00
B141.00.19	Eau, Montmirail, rempl. conduite (5%)	21,155.20	0.00	700.00	700.00	20,455.20
B141.00.20	Eau, achat réseau (5%)	312,989.30	0.00	23,400.00	23,400.00	289,589.30
B141.00.22	Eau, étude interconnexion (10%)	14,040.00	55,591.05	0.00	0.00	69,631.05
B141.10.00	EU, compte général (2,5%)	462,504.50	0.00	27,900.00	27,900.00	434,604.50
B141.10.01	EU, Préfargier (5%)	17,842.30	0.00	5,600.00	5,600.00	12,242.30
B141.10.02	EU, Les Paquiers (2,5%)	77,061.75	0.00	4,100.00	4,100.00	72,961.75
B141.10.03	EU, Fournier, séparatif (2,5%)	120,207.15	0.00	3,900.00	3,900.00	116,307.15
B141.10.04	STAP, Indiennes (10 %)	38,824.80	0.00	11,800.00	11,800.00	27,024.80
B141.10.05	EU, Pré-aux-Andins (2.5%)	518,026.39	0.00	28,200.00	28,200.00	489,826.39
B141.10.06	STAP, La Tène (3,5%)	392,657.85	0.00	19,500.00	19,500.00	373,157.85
B141.10.07	EU, Ls.-de-Meuron (2,5%)	83,672.20	0.00	4,000.00	4,000.00	79,672.20
B141.10.08	EU, Sur le Crêt (2,5%)	46,730.03	0.00	1,300.00	1,300.00	45,430.03
B141.10.09	PGEE étude (10%)	123,461.60	0.00	18,000.00	18,000.00	105,461.60
B141.10.10	EU, La Tène assainissement (2,5%)	91,018.65	0.00	10,000.00	10,000.00	81,018.65
B141.20.00	EC, Mouson interconnexion (5%)	62,000.00	0.00	2,000.00	2,000.00	60,000.00
B141.20.01	EC, Bois d'Epagnier (5%)	51,955.30	0.00	6,100.00	6,100.00	45,855.30
B141.20.02	EC, Cité des Sors (5%)	26,223.55	0.00	5,000.00	5,000.00	21,223.55
B141.20.03	EC, Indiennes (2,5%)	529,804.70	0.00	17,600.00	17,600.00	512,204.70

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.20.04	EC, Tertres, Couviers, Curtils (2,5%)	781,263.20	0.00	53,700.00	53,700.00	727,563.20
B141.20.05	EC, Cité des Sors (2,5%)	145,048.75	0.00	7,400.00	7,400.00	137,648.75
B141.20.06	EC, Ls.-de-Meuron (2,5%)	225,665.85	0.00	13,500.00	13,500.00	212,165.85
B141.20.07	EC, Devens (2,5%)	12,911.35	0.00	2,000.00	2,000.00	10,911.35
B141.20.08	EC, séparatif TW (2,5%)	737,586.87	0.00	23,000.00	23,000.00	714,586.87
B141.20.09	EC, réseaux TW (2,5%)	38,850.00	0.00	8,600.00	8,600.00	30,250.00
B141.20.10	EC, séparatif 1ère étape (2,5%)	1,268,003.03	0.00	38,700.00	38,700.00	1,229,303.03
B141.20.11	EC, Chenevier (2,5%)	485,992.15	0.00	12,756.00	12,500.00	473,236.15
B141.30.00	Grand'Rue, aménag. (2,5%)	233,787.15	0.00	7,700.00	7,700.00	226,087.15
B141.30.01	Bellevue-F.de Lys, aménag. carref.(2,5%)	95,254.30	0.00	4,000.00	4,000.00	91,254.30
B141.30.05	HobbyLand, réfection (20%)	15,121.90	0.00	3,500.00	3,500.00	11,621.90
B141.30.06	Place du village, aménag. (2,5%)	115,769.60	0.00	3,400.00	3,400.00	112,369.60
B141.30.07	Place du village, construction (5%)	83,724.95	0.00	5,000.00	5,000.00	78,724.95
B141.30.08	Gare-Tène-Sur-le-Crêt, aménag. (2,5%)	1,877,599.15	0.00	129,200.00	129,200.00	1,748,399.15
B141.30.10	Cité-Robinson, aménag. piste cycl.(2,5%)	44,485.00	0.00	2,000.00	2,000.00	42,485.00
B141.30.11	Cessions Fond. de Préfargier (10%)	30,770.00	0.00	3,400.00	3,400.00	27,370.00
B141.30.12	Eclairage public, compte général (2,5%)	53,662.30	0.00	5,900.00	5,900.00	47,762.30
B141.30.16	Indiennes, modération de trafic (2,5%)	194,861.60	0.00	7,500.00	7,500.00	187,361.60
B141.30.18	Gare, étude assainissement	80,581.50	25,485.20	11,000.00	11,000.00	95,066.70
B141.30.19	Parcours Vita (10%)	500.00	28,610.75	3,500.00	3,500.00	24,610.75
B141.30.20	SIG (15%)	63,207.05	14,994.20	33,041.70	10,800.00	45,159.55
B141.30.21	Skatepark (10%)	0.00	19,824.00	2,000.00	2,000.00	17,824.00
B141.30.23	Passerelle mobilité douce, étude	0.00	81,924.20	6,500.00	6,500.00	75,424.20
B141.40.00	Camping, compte général	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.40.02	Camping de passage, aménag. (3%)	486,645.25	0.00	17,850.00	17,850.00	468,795.25
B141.40.05	Camping, étude bâtiment sanitaire (20%)	18,605.00	22,922.00	4,600.00	4,600.00	36,927.00
B141.81	TEDA, étude (10%)	69,126.75	0.00	7,000.00	7,000.00	62,126.75
B141.81.01	Derrière Chez-Menod, étude (10%)	0.00	24,120.40	0.00	0.00	24,120.40
B141.82	Drainages	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.99	Compte d'attente	80,611.50	22,241.70	80,611.50	0.00	22,241.70
	Total OUVRAGES DE GENIE CIVIL	12,755,276.18	295,713.50	857,659.20	754,550.00	12,193,330.48
B143	TERRAINS BATIS					
B143.20.00	Vieux collège, mobilier (10%)	6,715.60	0.00	2,000.00	2,000.00	4,715.60
B143.20.02	Vieux Collège, divers travaux (10%)	10,270.15	0.00	2,500.00	2,500.00	7,770.15
B143.30.01	Collège des Tertres, rénovation (10%)	18,102.60	0.00	9,100.00	9,100.00	9,002.60
B143.30.02	Salle de gymnastique, réfection (10%)	55,858.85	2,671.30	6,500.00	6,500.00	52,030.15
B143.40.00	Bâtiment scolaire, Wavre (2%)	336,000.00	0.00	18,000.00	18,000.00	318,000.00
B143.40.01	Bâtiment scolaire Wavre, extension (2%)	451,134.05	0.00	28,300.00	28,300.00	422,834.05
B143.50.00	Collège Billeter, sans halle gym. (2%)	96,000.00	0.00	96,000.00	96,000.00	0.00
B143.50.01	Collège Billeter, ref. éco. famil. (10%)	42,036.95	0.00	9,600.00	9,600.00	32,436.95
B143.50.02	Collège Billeter, façade et toit. (10%)	52,187.20	0.00	10,300.00	10,300.00	41,887.20
B143.50.03	Collège Billeter, fenêtr., portes (10%)	48,441.00	0.00	8,600.00	8,600.00	39,841.00
B143.60.00	CSUM, construction (2%)	9,179,953.60	0.00	239,600.00	239,600.00	8,940,353.60
B143.60.03	CSUM, réfection salle de gym. (10%)	99,322.55	0.00	11,400.00	11,400.00	87,922.55
B143.60.04	CSUM, étude extension bâtiment (10%)	0.00	43,122.45	4,000.00	4,000.00	39,122.45
B143.65.00	EP, rénovation, amélioration (11,5%)	73,425.85	0.00	9,800.00	9,800.00	63,625.85
B143.70.00	Camping, bâtiments	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B143.70.01	Camping, bâtiment sanitaire (4.2%)	0.00	764,855.70	0.00	0.00	764,855.70
B143.90.00	Temple de Cornaux (2%)	43,800.00	0.00	1,600.00	1,600.00	42,200.00
B143.91	Baraque des cadets	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total TERRAINS BATIS	10,513,250.40	810,649.45	457,300.00	457,300.00	10,866,599.85

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B145	FORETS					
B145.00	Forêts communales	33,000.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00
	Total FORETS	33,000.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00
B146	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES					
B146.00.01	Mobilier, CSUM, classe (10%)	79,987.05	0.00	25,000.00	25,000.00	54,987.05
B146.50.00	Camion pompiers	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.01	TP - Aeby (10%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.02	TP - Ravo balayeuse	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.03	TP, Holder Porte-outil (10%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.04	TP, Iseki tracteur tondeuse (10%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.05	TP - tracteurs (10%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.06	Concierge - Fiat Doblo (25%)	3,800.00	0.00	3,799.00	3,799.00	1.00
	Total MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	83,793.05	0.00	28,799.00	28,799.00	54,994.05
B149	AUTRES BIENS					
B149.00	Tente pour manifestations (15%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B149.01	Administ., achat informatique (25%)	0.00	10,779.45	10,779.45	0.00	0.00
	Total AUTRES BIENS	1.00	10,779.45	10,779.45	0.00	1.00
	Total INVESTISSEMENTS	23,385,321.63	1,117,142.40	1,354,537.65	1,240,649.00	23,147,926.38

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES					
B154	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE					
B154.00	Actions BN	18.00	0.00	0.00	0.00	18.00
B154.01	Actions TN	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.02	Actions SI Théâtre Neuchâtel	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.03	Actions NE Xamax	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.50	Parts ESRN	20,500.00	0.00	20,500.00	0.00	0.00
B154.51	Parts serv. suisse aux bibliothèques	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.53	Parts Navigation lacs Neuchâtel et Morat	4,000.00	0.00	0.00	0.00	4,000.00
B154.54	Parts fonds médecine du travail	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.55	Parts CECS	5,000.00	0.00	0.00	0.00	5,000.00
B154.56	Parts Aces	4,500.00	0.00	4,500.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	34,023.00	0.00	25,000.00	0.00	9,023.00
B155	INSTITUTIONS PRIVEES					
B155.00	Fondation les Indiennes	7,155,000.00	0.00	270,000.00	0.00	6,885,000.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	INSTITUTIONS PRIVEES	7,155,000.00	0.00	270,000.00	0.00	6,885,000.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	7,189,023.00	0.00	295,000.00	0.00	6,894,023.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B18	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					
B180	FINANCEMENTS SPECIAUX					
B180.02	Avance déchets logements	101,636.14	0.00	55,758.37	0.00	45,877.77
B180.03	Avance déchets entreprises	0.00	103,150.57	23,139.65	0.00	80,010.92
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	FINANCEMENTS SPECIAUX	101,636.14	103,150.57	78,898.02	0.00	125,888.69
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	101,636.14	103,150.57	78,898.02	0.00	125,888.69
		-----	-----	-----	-----	-----
B19	DECOUVERT					
B190	BILAN D'OUVERTURE					
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	BILAN D'OUVERTURE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	DECOUVERT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL	A C T I F	52,833,839.71	83,455,804.65	84,363,734.94	1,283,049.00	51,925,909.42
		=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B2	P A S S I F					
B20	ENGAGEMENTS COURANTS					
B200	ENGAGEMENTS COURANTS					
B200.01	Factures fournisseurs à payer	306,974.00	9,782,265.73	10,417,943.73	0.00	942,652.00-
B200.02	Salaires à payer	0.00	2,130,189.60	2,130,189.60	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	ENGAGEMENTS COURANTS	306,974.00	11,912,455.33	12,548,133.33	0.00	942,652.00-
B206	COMPTES-COURANTS (C/C)					
B206.00	Impôt Etat et IFD	2,389.00	25,387.45	24,445.70	0.00	1,447.25-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	COMPTES-COURANTS (C/C)	2,389.00	25,387.45	24,445.70	0.00	1,447.25-
B207	AUTRES ENGAGEMENTS					
B207.00	Cagnotte du personnel	3,668.05	2,648.25	2,411.00	0.00	3,430.80-
B207.01.00	Rente temporaire, 1	7,400.00	1,200.00	0.00	0.00	6,200.00-
B207.01.01	Rente temporaire, 2	0.00	17,626.00	17,626.00	0.00	0.00
B207.01.02	Rente temporaire, 3	0.00	27,360.00	27,360.00	0.00	0.00
B207.02	Report acompte et frais facturation	6,755.20	6,556.95	15.25	0.00	183.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	AUTRES ENGAGEMENTS	17,823.25	55,391.20	47,381.75	0.00	9,813.80-

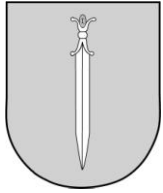
No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B208	COMPTE DE LIAISON					
	Total COMPTE DE LIAISON	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B209	TVA DUE					
B209.00	TVA due, eau	0.00	29,317.00	29,452.00	0.00	135.00-
B209.10	TVA due, EU	0.00	101,878.10	101,878.10	0.00	0.00
B209.20	TVA due, déchets	0.00	41,977.10	41,986.10	0.00	9.00-
B209.30	TVA due, camping	0.00	20,874.03	21,007.68	0.00	133.65-
B209.40	TVA due, électricité-gaz	4,362.05	57,519.85	57,834.45	0.00	4,676.65-
B209.50	TVA due, parking	0.00	7,537.25	7,537.25	0.00	0.00
	Total TVA DUE	4,362.05	259,103.33	259,695.58	0.00	4,954.30-
	Total ENGAGEMENTS COURANTS	331,548.30	12,252,337.31	12,879,656.36	0.00	958,867.35-
B21	DETTES A COURT TERME					
B211	COLLECTIVITES PUBLIQUES					
B211.00	Emprunts à court terme	4,000,000.00	5,000,000.00	2,000,000.00	0.00	1,000,000.00-
	Total COLLECTIVITES PUBLIQUES	4,000,000.00	5,000,000.00	2,000,000.00	0.00	1,000,000.00-
	Total DETTES A COURT TERME	4,000,000.00	5,000,000.00	2,000,000.00	0.00	1,000,000.00-

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B22	DETTES A MOYEN ET LONG TERMES					
B221	EMPRUNTS FONDES SUR RECONNAIS. DETTES					
B221.02	2002/2012 Kommunalkredit Wien	500,000.00-	500,000.00	0.00	0.00	0.00
B221.03	2002/2012 Kommunalkredit Wien	5,000,000.00-	5,000,000.00	0.00	0.00	0.00
B221.04	2003/2013 PostFinance	2,000,000.00-	0.00	0.00	0.00	2,000,000.00-
B221.05	2003/2013 Vaudoise Vie	1,000,000.00-	0.00	0.00	0.00	1,000,000.00-
B221.07	2004/2014 Kommunalkredit Wien	1,580,000.00-	60,000.00	0.00	0.00	1,520,000.00-
B221.08	2004/2014 Kommunalkredit Wien	4,000,000.00-	0.00	0.00	0.00	4,000,000.00-
B221.09	2004/2014 UBS	895,000.00-	15,000.00	0.00	0.00	880,000.00-
B221.10	2005/2015 SUVA	900,000.00-	100,000.00	0.00	0.00	800,000.00-
B221.11	2006/2016 SUVA	1,400,000.00-	0.00	0.00	0.00	1,400,000.00-
B221.13	2007/2017 SUVA	2,500,000.00-	250,000.00	0.00	0.00	2,250,000.00-
B221.14	2008/2018 Kommunalkredit Wien	5,640,000.00-	0.00	0.00	0.00	5,640,000.00-
B221.23	2005/2015 UBS	2,248,350.00-	155,800.00	0.00	0.00	2,092,550.00-
B221.25	2011/2021 BCGE	2,300,000.00-	0.00	0.00	0.00	2,300,000.00-
B221.26	2011/2026 BCGE	6,500,000.00-	0.00	0.00	0.00	6,500,000.00-
B221.27	2012/2022 BCGE	0.00	0.00	3,200,000.00	0.00	3,200,000.00-
B221.28	2012/2020 SUVA	0.00	0.00	2,000,000.00	0.00	2,000,000.00-
B221.29	2012/2022 PostFinance	0.00	0.00	3,000,000.00	0.00	3,000,000.00-
	Total EMPRUNTS FONDES SUR RECONNAIS. DETTES	36,463,350.00-	6,080,800.00	8,200,000.00	0.00	38,582,550.00-
	Total DETTES A MOYEN ET LONG TERMES	36,463,350.00-	6,080,800.00	8,200,000.00	0.00	38,582,550.00-

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B23	ENGAGEMENTS ENVERS ENTITES PARTICUL.					
B233	FONDS ET FONDATION					
B233.00	Fonds Perrier	9,000.00-	0.00	0.00	0.00	9,000.00-
	Total FONDS ET FONDATION	9,000.00-	0.00	0.00	0.00	9,000.00-
	Total ENGAGEMENTS ENVERS ENTITES PARTICUL.	9,000.00-	0.00	0.00	0.00	9,000.00-
B25	PASSIFS TRANSITOIRES					
B251	LOYERS ET REDEV. DROITS SUPERFICIE					
	Total LOYERS ET REDEV. DROITS SUPERFICIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B252	ASSURANCES					
	Total ASSURANCES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 ----- Débit Crédit		dont amortissement	Solde 31.12
B259	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES					
B259.00	Charges à payer	1,426,920.20-	1,426,965.20	1,074,807.05	0.00	1,074,762.05-
B259.01	Revenus reçus d'avance	1,000.00-	1,000.00	7,400.00	0.00	7,400.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	1,427,920.20-	1,427,965.20	1,082,207.05	0.00	1,082,162.05-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	PASSIFS TRANSITOIRES	1,427,920.20-	1,427,965.20	1,082,207.05	0.00	1,082,162.05-
		-----	-----	-----	-----	-----
B28	ENGAG. ENVERS FINANC. SPECIAUX					
B280	RESERVES AFFECTEES					
B280.00	Réserve contrib. rempl. abris PCI	242,353.00-	67,648.00	3,200.00	0.00	177,905.00-
B280.01	Réserve contrib. rempl. places parc	6,398.00-	0.00	0.00	0.00	6,398.00-
B280.02	Réserve eau	1,536,275.67-	0.00	666,385.77	0.00	2,202,661.44-
B280.03	Réserve EU	364,793.55-	133,694.65	642,321.35	0.00	873,420.25-
B280.06	Réserve taxes de desserte	1,938,333.10-	1,234,980.40	46,666.55	0.00	750,019.25-
B280.07	Réserve ports et rives	543,086.63-	50,000.00	47,835.11	0.00	540,921.74-
B280.08	Réserve drainages	46,871.14-	6,004.46	0.00	0.00	40,866.68-
B280.09	Réserve chemin du remaniement	55,114.85-	0.00	0.00	0.00	55,114.85-
B280.10	Réserve retraite fonct. pénibles	77,154.00-	44,986.00	0.00	0.00	32,168.00-
B280.11	Réserve informatique	5,634.25-	0.00	0.00	0.00	5,634.25-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	RESERVES AFFECTEES	4,816,014.19-	1,537,313.51	1,406,408.78	0.00	4,685,109.46-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	ENGAG. ENVERS FINANC. SPECIAUX	4,816,014.19-	1,537,313.51	1,406,408.78	0.00	4,685,109.46-

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2012 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B29	FORTUNE					
B290	FORTUNE NETTE					
B290.00	Fortune nette	5,786,007.02-	0.00	0.00	0.00	5,786,007.02-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	FORTUNE NETTE	5,786,007.02-	0.00	0.00	0.00	5,786,007.02-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	FORTUNE	5,786,007.02-	0.00	0.00	0.00	5,786,007.02-
		-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL	P A S S I F	52,833,839.71-	26,298,416.02	25,568,272.19	0.00	52,103,695.88-
		=====	=====	=====	=====	=====



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 6

Annexes

Liste des annexes

- 1) Compte administratif
- 2) Compte de fonctionnement / classification par dicastère
- 3) Compte de fonctionnement / classification par nature
- 4) Compte de fonctionnement / classification par tâche
- 5) Evolution des impôts par genre
- 6) Evolution de la dette
- 7) Site de La Tène
- 8) Indicateurs financiers harmonisés
- 9) Imputations internes des intérêts (940.490.00)
- 10) Tableau de répartition des énergies et eau
- 11) Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
- 12) Amortissements 2012
- 13) Centre Intersports (CIS)

Compte administratif

Compte de fonctionnement

Ce compte enregistre l'ensemble des charges et des revenus courants. Les charges comprennent principalement les traitements du personnel communal et des enseignants, ainsi que les participations à des financements intercommunaux et cantonaux. Les revenus proviennent pour la moitié du produit de l'impôt.

Les comptes 2012 bouclent sur un excédent de charges de 177'786.16 francs (contre un excédent de charges de 452'000 francs au budget, soit une amélioration de 274'213.84 francs). Cette amélioration est notamment à situer dans une rentrée d'impôt (900) meilleure que prévue. Pour mémoire, les comptes 2009 et 2010 avaient bouclé sur d'importantes absences de couvertures de charges (1.83 million de francs en 2009 et 2.16 millions de francs en 2010), ceci en raison de causes conjoncturelles, et les comptes 2011 avaient présenté un excédent de revenus (0.240 million de francs).

Compte d'investissement

Ce compte regroupe les dépenses et les recettes pour la construction ou l'amélioration des infrastructures publiques et l'acquisition d'équipements.

L'investissement net 2012 (1.01 million de francs) est en hausse par rapport aux exercices 2011 (850'300.10 francs), 2010 (199'896.65 francs) et 2009 (178'734.45 francs), même s'il reste à qualifier de peu important selon le ratio de la quotité d'investissement (Cf. annexe 8). La baisse par rapport aux prévisions budgétaires 2012 est notamment expliquée par le report des travaux concernant la rue de la Gare (assainissement et réfection) et le réseau d'eau (bouclage et interconnexion).

Financement

Cette rubrique permet de comparer l'investissement net par rapport aux amortissements et au résultat du compte de fonctionnement.

Les comptes 2012 présentent un excédent de financement de 94'096.44 francs, ce qui signifie qu'il n'a pas été nécessaire de puiser dans les disponibilités pour couvrir les dépenses courantes du ménage communal. Cette remarque est à relativiser par le fait que la dette a cependant augmenté suite à la consolidation à long terme d'avances de liquidités à court terme.

Variation de la fortune nette

Ce chapitre comprend les opérations de clôture de l'exercice. Conformément à l'article 43 du règlement sur les finances et la comptabilité des communes, du 18 mai 1992 (RFC), l'excédent de charges du compte de fonctionnement est viré en diminution de la fortune nette.

Au 31 décembre 2012, la fortune nette s'élève à 5'608 millions de francs.

Compte administratif

(en francs)

	B2012		C2012		C2011	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y.c. amort.)	28'960'000.00		29'280'359.57		27'938'302.98	
Total des revenus		28'508'000.00		29'102'573.41		28'178'299.48
Excédent de charges		452'000.00		177'786.16		
Excédent de revenus					239'996.50	
Compte des investissements						
Total des dépenses	10'205'000.00		1'011'423.40		850'800.10	
Total des recettes		950'000.00		256.00		500.00
Investissements nets / augmentation		9'255'000.00		1'011'167.40		850'300.10
Investissements nets / diminution						
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	9'255'000.00		1'011'167.40		850'300.10	
Amortissements*		1'175'500.00		1'283'049.00		1'281'952.05
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges	452'000.00		177'786.16			
- excédent de revenus						239'996.50
Excédent de financement			94'095.44		671'648.45	
Insuffisance de financement		8'531'500.00				
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement				94'095.44		671'648.45
Insuffisance de financement	8'531'500.00					
Report au bilan / dépenses		10'205'000.00		1'011'423.40		850'800.10
Report au bilan / recettes	2'125'500.00		1'283'305.00		1'282'452.05	
Diminution de la fortune nette		452'000.00		177'786.16		
Accroissement de la fortune nette					239'996.50	

* Les amortissements se composent de 1'240'649 francs pour le patrimoine administratif et de 42'400 francs pour le patrimoine financier.

Compte de fonctionnement

Classification par dicastère

Les principales variations de la charge nette des différents dicastères entre les comptes 2011 et 2012 sont ainsi résumées :

• Administration	+3.340%	/	+47'618 francs	Progression de la masse salariale (échelons) et indemnité légale unique suite à la suppression d'une fonction communale
• Sécurité publique	-18.763%	/	-67'103 francs	Hausse du produit des émoluments et des amendes et diminution du coût du SIS Feu et du SFBL
• Enseignement et formation	-0.509%	/	-25'917 francs	Diminution du coût des écoles enfantine et primaire (HarmoS 1 et 2) surcompensant l'augmentation de celui de l'école secondaire (HarmoS 3)
• Culture, sports, loisirs	+5.564%	/	+48'810 francs	Diminution du bénéfice du camping (fermeture anticipée pour cause de travaux et saison 2012 médiocre) et nouvelle charge pour l'organisation de Midnight Sport
• Santé	-15.689%	/	-26'301 francs	Modification dans le fonctionnement du service dentaire (compétence EORÉN dès la rentrée 2012-2013) et baisse du coût du SIS Ambulance
• Prévoyance sociale	+6.985%	/	+158'997 francs	Augmentation de l'accueil de l'enfance et des parts aux institutions pour mineurs handicapés, à l'action sociale, faiblement compensée par la baisse des parts aux mesures d'intégration professionnelle et aux allocations familiales pour personnes sans activité lucrative
• Trafic	+5.482%	/	+83'887 francs	Hausse de la voirie (progression de masse salariale, rattrapage LPP et entretien des routes) et de la part aux entreprises de transports
• Protection et amén. de l'env.	-6.020%	/	-30'131 francs	Variation notamment due aux changements comptables liés à la taxe au sac (les charges couvertes par l'impôt baissent de 290'161.60 francs en 2011 à 132'239.50 francs en 2012), compensant ainsi la hausse du cimetière
• Economie publique*	-2.029%	/	-13'224 francs	Stabilité du dicastère n'appelant aucun commentaire particulier
• Finances et impôts*	+2.041%	/	+241'149 francs	Contribution de solidarité en faveur de l'Etat et augmentation de la part à la péréquation financière

* Dicastères bénéficiaires (recettes supérieures aux charges)

Compte de fonctionnement

classification par dicastère
(en francs)

	C2011			C2012			Variations entre C2011 et C2012					
	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges		Revenus		Charges nettes	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Administration	1'844'907	419'402	1'425'505	1'994'778	521'654	1'473'123	+149'870	+8.123	+102'252	+24.380	+47'618	+3.340
Sécurité publique	544'908	187'272	357'636	524'797	234'265	290'532	-20'110	-3.691	+46'993	+25.094	-67'103	-18.763
Enseignement et formation	8'483'255	3'392'317	5'090'938	8'525'660	3'460'640	5'065'021	+42'405	+0.500	+68'323	+2.014	-25'917	-0.509
Culture, loisirs et sports	1'674'253	797'066	877'187	1'750'310	824'313	925'997	+76'057	+4.543	+27'247	+3.418	+48'810	+5.564
Santé	167'639	0	167'639	141'807	469	141'338	-25'832	-15.409	+469	+100.000	-26'301	-15.689
Prévoyance sociale	2'471'598	195'491	2'276'107	2'577'509	142'405	2'435'104	+105'910	+4.285	-53'086	-27.155	+158'997	+6.985
Trafic	1'965'200	434'849	1'530'350	2'090'169	475'932	1'614'238	+124'970	+6.359	+41'082	+9.447	+83'887	+5.482
Protection et aménag. envir.	4'197'868	3'697'338	500'530	4'261'422	3'791'024	470'398	+63'554	+1.514	+93'686	+2.534	-30'131	-6.020
Economie publique	99'922	751'790	-651'868	104'551	769'643	-665'092	+4'629	+4.633	+17'853	+2.375	-13'224	-2.029
Finances et impôts	6'488'753	18'302'774	-11'814'020	7'309'356	18'882'228	-11'572'871	+820'603	+12.647	+579'454	+3.166	+241'149	+2.041
Total	27'938'302	28'178'299		29'280'360	29'102'573		-1'342'057		924'274		-417'783	

Excédent de charges	177'786
Excédent de revenus	239'997

Compte de fonctionnement

Classification par nature

Cette classification présente l'évolution des charges et des revenus selon leur affectation.

Parmi les charges sous le contrôle direct du Conseil communal, celles des **autorités** et du **personnel** sont restées stables par rapport aux comptes 2011 (-0.264% ou -17'253 francs), principalement en raison de la maîtrise de la masse salariale. Les **biens, services et marchandises** sont en hausse (+7.481% ou +243'894 francs) notamment suite à l'acquisition de logiciels informatiques (020.311.01 et 351.315.02), à la mise à jour du site Internet du camping (351.315.02), à l'organisation du Midnight La Tène (340.318.90) et à diverses études d'aménagement du territoire (790).

Les **intérêts passifs** progressent légèrement (+1.578% ou +18'113 francs), alors les **amortissements** diminuent (-1.924% ou -28'905 francs), signe d'une faible activité d'investissement.

Les **dédommagements aux collectivités publiques** sont en baisse (-3.973% ou -180'982 francs) grâce à la diminution des participations au SIS Feu et Ambulance, au SFBL et au SSREDL (140.352.00, 140.352.01, 490.352.00 et 581.352.00).

Les **subventions accordées** sont en forte hausse (+11.965% ou +937'675 francs) en raison de la progression des participations à l'action sociale (581) et à la péréquation financière intercommunale (922.361.00 ; +369'570 francs par rapport aux comptes 2011), mais également en raison de la contribution extraordinaire de solidarité en faveur de l'Etat (950.361.00).

Les **attributions aux financements spéciaux** progressent (+31.771% ou +25'750 francs) principalement en raison de l'augmentation de l'attribution à la réserve ports et rives (B280.07).

Au plan des revenus, il est à relever que le produit des **impôts** est en hausse (+5.613% ou +698'476 francs), tant en ce qui concerne les personnes physiques que les personnes morales, mais aussi en raison d'une recette unique en matière d'impôt foncier (900.402.00). Cette amélioration des revenus provenant des entreprises laténiennes induit logiquement une diminution de la contribution du fonds provisoire (900.462.00) et, conséquemment, un tassement des **subventions acquises** (-1.927% ou -101'057 francs).

Si les **revenus des biens** sont quasi stables (-1.456% ou -29'983 francs), la baisse des **taxes et émoluments** (-5.961% ou -226'159 francs) est expliquée par une recette extraordinaire 2011 (710.434.00, rattrapage de facturation) qui ne s'est pas reproduite en 2012.

Les **prélèvements aux réserves** (+96.833% ou +155'703 francs) sont liés aux résultats déficitaires des eaux usées (710) et de la taxe déchets entreprises (722).

Compte de fonctionnement

classification par nature

(en francs)

	C2011		C2012		Variation entre C2011 et C2012			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges		Revenus	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%
Autorités et personnel	6'532'598		6'515'345		-17'253	-0.264		
Biens, services et march.	3'259'993		3'503'887		+243'894	+7.481		
Intérêts passifs	1'147'826		1'165'939		+18'113	+1.578		
Amortissements	1'501'953		1'473'047		-28'906	-1.925		
Parts contrib. sans affect.	100		100		0	0		
Dédommag. aux collectivités	4'555'284		4'374'302		-180'982	-3.973		
Subventions accordées	7'836'592		8'774'267		+937'675	+11.965		
Subventions redistribuées	469'142		484'838		+15'696	+3.346		
Attributions financ. spéciaux	81'049		106'799		+25'750	+31.771		
Imputations internes	2'553'765		2'881'835		+328'070	+12.847		
Impôts		12'444'202		13'142'678			+698'476	+5.613
Patentes et concessions		708'499		723'841			+15'342	+2.165
Revenus des biens		2'059'855		2'029'872			-29'983	-1.456
Taxes et émoluments		3'794'008		3'567'849			-226'159	-5.961
Parts recettes cant. et féd.		86'027		119'423			+33'396	+38.820
Dédommag. de collectivités		658'261		693'055			+34'794	+5.286
Subventions acquises		5'243'743		5'142'686			-101'057	-1.927
Subventions redistribuées		469'142		484'838			+15'696	+3.346
Prélèvements aux réserves		160'796		316'499			+155'703	+96.833
Imputations internes		2'553'765		2'881'835			+328'070	+12.847
Total	27'938'302	28'178'298	29'280'359	29'102'573	1'342'057		924'275	
Excédent de charges								
Excédent de revenus		239'996		-177'786				

Compte de fonctionnement

Classification par tâche

L'analyse des comptes par tâche permet de comparer les coûts nets des secteurs. Ce tableau offre une comparaison plus fine que l'analyse par dicastère, laquelle regroupe plusieurs tâches. Par secteur, la comparaison des comptes 2011 et 2012 permet les commentaires suivants :

- D'une manière générale, les comptes 2012 s'inscrivent dans la continuité des comptes 2011, à savoir qu'aucun grand bouleversement n'est venu perturber ou modifier le ménage communal. Il sied toutefois de tenir compte du fait que le fonds provisoire en lien avec l'impôt des personnes morales (PM), qui alimente la caisse communale à hauteur de près de 4 millions de francs/an, n'est que *provisoire*.
- La diminution du **Conseil communal** (012) est due à la maîtrise des vacations alors que la hausse de l'**administration** (020) provient essentiellement de l'augmentation de la masse salariale (progression d'échelons) et du versement d'une indemnité légale unique suite à la suppression d'une fonction communale.

Les coûts des **premiers secours Neuchâtel** (140.352, SIS Feu) diminuent, de même que ceux de l'**école infantine** (200) et de l'**école primaire** (210), compensant ainsi la hausse de l'**école secondaire** (211).

La diminution des coûts de l'**Espace Perrier** (303) est uniquement due à la modification du mode de comptabilisation des locations des sociétés locales et ne correspond pas à une hausse du chiffre d'affaires. La baisse des revenus du **site de La Tène** (351/352) est quant à elle due à la fermeture anticipée en raison de travaux et à une saison touristique médiocre.

En matière de santé, le service d'**ambulance** (49) est diminué, alors que dans le domaine social il est enregistré une hausse des coûts des **structures d'accueil** (540), des **institutions pour mineurs handicapés** (541) et de l'**action sociale** (58).

Les **routes communales** (620) progressent en raison de travaux plus importants, de même que le **trafic régional** (650).

L'**électricité et le gaz** (86) sont stables alors que la part à la **péréquation** (922) augmente.

A noter également que le poids de l'**intérêt de la dette** (940.3) continue de diminuer.

Compte de fonctionnement

classification par tâche
(en francs)

	B2012	C2012	C2011	
011	Conseil général	26'000	35'868	27'447
012	Conseil communal	185'500	193'508	211'546
020	Administration	1'219'000	1'243'748	1'186'512
101	Contrôle des habitants	32'000	22'694	32'578
113	Police locale	46'000	28'518	44'342
140	Police du feu	87'500	80'516	91'293
140.352	Premiers secours Ntel	214'500	158'845	188'512
160	Protection civile	4'000	-41	911
200	Ecole enfantine	488'500	442'964	458'207
210	Ecole primaire	1'906'500	1'821'716	1'923'299
211	Ecole secondaire	2'540'000	2'783'417	2'695'376
212	CSUM	(656'000)	(737'566)	(666'330)
215	Service de conciergerie	(438'500)	(481'240)	(444'429)
214/231/239	Ecoles sup., formation	18'000	16'924	14'056
300	Bibliothèque-médiathèque	101'000	110'794	96'599
302	Théâtre régional	118'500	117'481	117'246
303	Espace Perrier	170'500	172'928	192'594
309	Autres subv. culture	55'500	83'172	59'933
330	Parcs publ. et jeux	181'000	197'087	180'705
340	Sports	102'500	120'186	107'950
343	Ports*	(-16'500)	(-47'835)	(-23'303)
350	Espace Troglo	204'500	189'404	204'413
351/352	Site de La Tène	-174'500	-83'211	-97'676
390	Cultes	18'500	18'157	15'423
44/46	Santé	30'000	18'531	29'230
49	Ambulance	141'500	122'806	138'409
540	Structures d'accueil	635'000	489'641	446'265

A reporter	8'351'500	8'385'651	8'365'170
------------	-----------	-----------	-----------

	B2012	C2012	C2011	
Report	8'351'500	8'385'651	8'365'170	
541	Instit. mineurs handicapés	57'000	62'700	48'574
58	Action sociale	1'923'500	1'882'763	1'781'269
620	Routes communales	891'500	937'731	886'269
621	Parkings	-54'500	-56'976	-58'631
65	Trafic régional	800'000	733'482	702'712
700	Eau*	(-50'000)	(-24'064)	(-1'907)
710	Epuration*	(+250'000)	(133'695)	(-49'165)
711	Eaux claires	(+363'500)	(346'169)	(355'166)
720	Déchets urbains*	139'000	135'765	(86'086)
722 (721)	Autres déchets	0	(59'151)	290'162
74/75	Cimetière	50'500	68'862	50'865
790	Aménag. du territoire	125'000	235'339	132'515
791	Agglomération	23'000	30'433	26'988
80/81	Agriculture, forêt	41'500	40'941	37'582
83	Tourisme	17'500	16'897	17'859
86	Electricité & gaz	-730'000	-722'931	-707'309
900.400.00/06	Impôts PP	-9'260'000	-9'324'715	-9'157'854
900.401/402	Impôts PM	-7'255'000	-3'770'206	-2'888'467
900.462.00	Fonds de répartition PM	0	-3'862'816	-3'996'177
autres 90	Divers impôts & taxes	148'000	124'574	-222'488
922	Péréquation	4'994'500	5'040'814	4'671'244
930/932/933	Autres parts aux taxes	-28'500	-27'618	-27'559
940.3	Intérêt de la dette	(1'088'500)	(1'117'282)	(1'137'329)
940.4	Autres intérêts	-11'000	2'867	-4'863
942/943	Loyers nets	-223'500	-142'337	-187'856
950	Contrib. extraordinaire	452'000	386'565	

Excédent de charges	452'000	177'786	
Excédent de revenus			239'997

* Le montant indique le prélèvement (+) ou l'attribution (-) à la réserve.

Evolution des impôts par genre

L'évolution du produit des impôts communaux dépend notamment de la variation du coefficient fiscal communal (70 points en 2008 à Thielle-Wavre ; 52 points en 2008 à Marin-Epagnier ; 52 points de 2009 à 2012 à La Tène), d'une éventuelle bascule d'impôt entre l'Etat et les communes (comme celle de +30/-30 points de 2004 à 2005), ou encore de l'arrivée ou du départ de contribuables personnes physiques (PP) ou personnes morales (PM).

Le produit de l'impôt 2012 se partage entre **les personnes physiques** ou PP (9.325 millions de francs ou 54.30% du produit total de l'impôt 2012, contre 9.158 millions ou 55.88% en 2011, 9.412 millions ou 69.9% en 2010, et 9.025 millions ou 65.1% en 2009) et **les personnes morales** ou PM (7.849 millions de francs ou 45.70% du produit total de l'impôt 2012, contre 7.232 millions ou 44.12% en 2011, 4.053 millions ou 30.1% en 2010, et 4.835 millions ou 34.88% en 2009). La variation des pour cent depuis 2009 traduit l'extrême dépendance du ménage communal envers la contribution du fonds provisoire concernant l'impôt des PM (environ 4 millions de francs) !

En 2012, le produit de l'impôt sur le revenu des PP (900.400.00, 7.971 millions de francs) a dépassé l'objectif du budget (+91'065.30 francs), ce qui est réjouissant mais à relativiser par le fait que cette recette est encore inférieure aux comptes 2010 (-0.155 million de francs). L'imposition de la fortune des PP (900.400.01, 0.635 million de francs) n'atteint pas la prévision budgétaire (-0.015 million de francs) et est inférieure aux comptes 2011 (-0.035 million de francs) ainsi qu'aux comptes 2008 (713'323.95 francs ; addition des comptes de Thielle-Wavre et de Marin-Epagnier).

La valeur d'un point d'impôt s'élève à 164'339.23 francs en 2012 (contre 161'996.40 francs en 2011, 160'797 en 2010 et 153'862 en 2009).

Les valeurs pertinentes du produit 2012 de l'impôt provenant des **personnes morales** ou PM sont à appréhender par trois comptes différents, celui de l'impôt sur le bénéfice des PM (900.401.00), celui de l'impôt sur le capital des PM (900.401.01) et celui du fonds de répartition des PM (900.462.00). Alors que l'addition des recettes de ces trois comptes indique que l'objectif budgétaire est largement dépassé (+0.290 million de francs ou +4.23%), leur comparaison individuelle avec les comptes 2011 permet les observations suivantes : l'impôt sur le bénéfice diminue par rapport aux comptes 2011 (-0.519 million de francs) ; après sa chute libre en 2011, l'impôt sur le capital retrouve un niveau ordinaire correspondant à la prévision budgétaire ; l'apport du fonds provisoire de répartition de l'impôt des PM connaît un léger tassement par rapport à 2011 (-0.133 million de francs) en raison de l'augmentation du produit de l'impôt provenant des seules entreprises laténiennes.

L'impôt foncier (900.402.00), qui est prélevé uniquement sur les immeubles ou parts d'immeubles de placement des institutions de prévoyance et des personnes morales, ainsi que sur ceux qui ne servent pas directement à la réalisation du but de l'Etat, d'autres communes, des syndicats intercommunaux ou des établissements qui en dépendent (les propriétaires privés sont exonérés), a généré un produit de 0.601 million de francs (soit l'équivalent d'environ 3.66 points d'impôt). A noter que la régularisation en 2012 de la situation fiscale d'un contribuable a généré une recette extraordinaire et unique de l'ordre de 0.310 million de francs.

Evolution des impôts par genre

(en francs)

Genre	B2013	C2012	C2011
Impôt revenu PP	7'650'000	7'971'065	7'820'348
Impôt fortune PP	675'000	634'893	670'471
Prestations en capital PP	150'000	189'444	140'462
Récupérations PP	75'000	71'218	58'172
Impôt à la source PP	250'000	206'502	231'166
Impôt frontaliers PP	220'000	250'053	216'460
Impôt sur gains de loterie	0	1'540	20'772
Impôt bénéfice PM	2'750'000	2'170'806	2'689'989
Impôt capital PM	150'000	1'106'192	198'478
Récupérations PM	85'000	108'058	82'935
Fonds de répartition PM	4'000'000	3'862'816	3'996'177
Impôt foncier PM	350'000	601'265	264'585
	16'355'000	17'173'853	16'390'015

Regroupement	B2013	C2012	C2011
Impôts PP	9'020'000	9'324'715	9'157'851
Impôts PM	7'335'000	7'849'138	7'232'164
	16'355'000	17'173'853	16'390'015

Evolution de la dette

Au bouclage des comptes 2012, la dette communale s'élève à 38.583 millions de francs, en augmentation de +2.1 millions de francs ou +5.49% par rapport à l'ouverture du bilan initial au 1^{er} janvier 2012, et son taux d'intérêt moyen est de 2.61% (contre 3.001% en 2011 et 3.066% en 2010).

Cette augmentation est expliquée par diverses opérations liées au dégagement en 2012 des liquidités communales à un niveau suffisant pour faire face aux dépenses courantes, ceci dans l'attente du versement afférent à l'exercice 2012 du fonds de répartition des PM (900.462.00) n'intervenant qu'en juillet 2013. Il a ainsi été renoncé à un amortissement facultatif (emprunt 2006/16 SUVA 2.95%), alors que le remboursement de l'emprunt 2002/12 KK Wien 3.13% (solde à l'échéance de 5 millions de francs) a été plus que refinancé par deux nouveaux emprunts (2012/20 BCGE 1.70% et 2012/22 SUVA 1.17%). Par ailleurs, vu la faiblesse des taux du marché, il a été pris la décision de consolider à long terme des avances de liquidités à court terme qui étaient régulièrement renouvelées depuis plus d'un semestre (2012/22 Postfinance 1.51%).

A noter que malgré son augmentation en 2012, la dette communale a néanmoins diminué de 43.942 millions de francs à 38.583 millions, depuis la création de la commune de La Tène le 1^{er} janvier 2009, soit une diminution de -12.19% ou -5.359 millions de francs.

La dette comprend le solde du prêt à La Fondation des Indiennes (B155.00, 6.885 millions de francs) alors que l'EORÉN supporte une part de l'intérêt des emprunts conclus notamment pour financer les investissements réalisés à son profit au Collège Billeter et à la CSUM (une refacturation a lieu sur un montant de 6.788 millions de francs).

Evolution de la dette

(en milliers de francs)

B221.	Libellés	Taux	Dettes au 01.01.2012	Amort. 2012	Dettes au 31.12.2012	Amort. 2013	Dettes au 31.12.2013
02	2002/12 KK Wien	3.75%	500	-500			
03	2002/12 KK Wien	3.13%	5'000	-5'000			
04	2003/13 PostFinance	3.05%	2'000		2'000	-2'000	
05	2003/13 Vaudoise	2.95%	1'000		1'000	-1'000	
07	2004/14 KK Wien	3.12%	1'580	-60	1'520	-60	1'460
08	2004/14 KK Wien	3.40%	4'000		4'000		4'000
09	2004/14 UBS	3.00%	895	-15	880	-15	865
10	2005/15 SUVA*	2.63%	900	-100	800	-100	700
11	2006/16 SUVA*	2.95%	1'400		1'400	-200	1'200
13	2007/17 SUVA*	3.09%	2'500	-250	2'250	-250	2'000
14	2008/18 KK Wien	3.00%	5'640		5'640		5'640
23	2005/15 UBS	2.90%	2'248.35	-155.80	2'092.55	-155.80	1'936.75
25	2011/21 BCGE	2.69%	2'300.00		2'300		2'300
26	2011/26 BCGE	2.46%	6'500.00		6'500		6'500
27	2012/22 BCGE	1.70%		3'200	3'200		3'200
28	2012/20 SUVA	1.17%		2'000	2'000		2'000
29	2012/22 PostFinance	1.51%		3'000	3'000		3'000
30	2013/23 SUVA	1.63%				3'000	3'000
	Amortissements ordinaires			-1'080.8		-780.8	
	Remboursement			-5'000		-3'000	
	Refinancement			8'200		3'000	
			36'463.35		38'582.55		37'801.75

* Amortissements facultatifs

Site de La Tène

En sus de générer un certain bénéfice, le camping de La Tène (poste 351) supporte les charges d'entretien du site touristique (camping, zones engazonnées des chalets, du restaurant, des parkings et de la baie – algues). Sans le camping, l'entretien incomberait au service de voirie, en présentant une charge importante en personnel.

Si le bénéfice 2012 (157'437.37 francs) est en diminution de -7.62% ou -12'979.01 francs par rapport à celui de 2011 (170'416.38 francs), ou de -37% ou -92'450.26 francs par rapport à celui de 2010 (249'887.63 francs), il convient de souligner que la diminution 2012 du produit des locations des résidents (par un abattement commercial de 1/6 soit 40'415.55 francs en raison de la fermeture anticipée pour cause de travaux) a été partiellement compensée par la baisse des charges de personnel (-11'564.60 francs) et par la maîtrise des autres charges. Par ailleurs, malgré le raccourcissement d'un mois de la saison, la recette du camping de passage est restée stable.

Ce faisant, le bénéfice 2012 équivaut tout de même à 0.95 point d'impôt communal (contre 1.05 point en 2011 et 1.55 en 2010). En d'autres termes, le site de La Tène a participé en 2012 à hauteur de 0.95 point d'impôt à la couverture des dépenses communales.

En raison de l'amélioration des prestations servies, notamment grâce au nouveau bâtiment sanitaire, et pour également tenir compte de l'augmentation des charges financières (amortissement et imputations internes des intérêts), le Conseil communal souhaite dès 2013 valoriser la recette du camping, en accentuant l'exploitation du camping du passage (qui procure un meilleur rendement au mètre carré que le camping des résidents), réorganiser par étapes le camping des résidents, étudier la possibilité de servir d'autres prestations (p.ex. la location de mobilhomes, de la salle l'Octogone, WIFI, etc.) et adapter les tarifs de locations.

A cet égard, il convient de relever que les tarifs du camping sont à l'heure actuelle inclus dans le règlement communal concernant les taxes et émoluments, du 19 mars 2009. Toute modification ou adaptation imposant de suivre le processus législatif ordinaire (p.ex. consultations des commissions concernées puis le Législatif), le Conseil communal proposera en 2013 d'extraire les tarifs du camping dudit règlement pour ensuite gérer cette infrastructure de la même manière que les autres éléments du patrimoine financier communal (p.ex. les appartements, les garages, etc.), dans le ferme objectif de parvenir rapidement à une recette globale plus conséquente.

Site de La Tène

(en francs)

Recettes	B2013**	C2012	C2011	C2010
Location parcelles de camping	285'000.00	242'975.80	283'391.35	280'085.00
Camping de passage	100'000.00	95'314.35	94'587.30	106'476.95
Location emplacement véhicules	8'500.00	8'538.00	8'297.00	9'910.80
Ordures et eau	1'500.00	3'205.80	6'379.00	6'455.40
Taxe déchets à forfait	20'000.00	8'713.05	12'288.60	12'367.80
Electricité et remboursement de tiers	500.00	4'894.25	1'448.30	594.50
Chalets	104'000.00	104'041.08	104'041.08	104'041.08
Loyers port Tène	66'000.00	66'750.66	64'558.50	65'474.82
Loyers places de bateaux	6'000.00	6'490.00	6'490.00	6'205.83
Location supports planches à voile	1'500.00	137.50	1'692.00	1'600.00
	593'000.00	541'060.49	583'173.13	593'212.18

Charges	B2013	C2012	C2011	C2010
Camping, charges de personnel	299'000.00	298'796.20	310'360.80	250'527.15
Imputations, charges de personnel	-70'000.00	-63'521.05	-48'545.10	-41'768.55
Surveillance du camping	11'000.00	11'656.35	10'119.20	14'628.00
Camping, charges diverses	93'000.00	79'156.22	85'223.95	69'584.95
Enlèvement algues et déchets	28'000.00	15'689.25	23'578.90	22'068.95
Imputations, intérêts, trait. Admin.	4'500.00	20'244.80	9'569.00	10'434.05
Amortissements ordinaires	102'500.00	22'450.00	22'450.00	17'850.00
	468'000.00	384'471.77	412'756.75	343'324.55

Excédent de recettes	125'000.00	156'588.72	170'416.38	249'887.63
----------------------	------------	------------	------------	------------

** B2013 avec prise en considération de la reconstruction du bâtiment sanitaire.

Indicateurs financiers harmonisés (selon la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales)

L'intégration des exercices des communes de Thielle-Wavre et de Marin-Epagnier permet des comparaisons avec les comptes de La Tène.

Degré d'autofinancement : il s'agit de l'autofinancement (amortissements du patrimoine administratif + résultat d'exercice) en % de l'investissement net ; il indique la part des nouveaux investissements autofinancée sans devoir recourir à l'emprunt ; comme cet indicateur est très dépendant des investissements effectués, il doit être observé sur plusieurs années pour avoir un sens.

Valeurs indicatives : > 100% autofinancement idéal 70% – 100% bon à acceptable < 70% problématique

La valeur 2012 est supérieure à 100 soit un autofinancement idéal.

Capacité d'autofinancement : il s'agit de l'autofinancement en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique la part des recettes structurelles de fonctionnement disponibles pour financer directement des investissements.

Valeurs indicatives : > 20% capacité bonne 10% – 20% moyenne < 10% faible

La valeur 2012 reste faible (4.1%).

Quotité de la charge financière : il s'agit de la charge financière (intérêts passifs + amortissements ordinaires du patrimoine administratif moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique quelle part des revenus est nécessaire pour couvrir les charges financières de la commune.

Valeurs indicatives : < 5% charge faible 5% – 15% supportable 15% – 25% élevée à très élevée > 25% à peine supportable

La valeur 2012 indique une charge financière faible (2.9%).

Quotité des intérêts : il s'agit des intérêts nets (intérêts passifs moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique la part des revenus consacrés au paiement des intérêts nets.

Valeurs indicatives : < 2% charge faible 2% – 5% moyenne 5% – 8% forte > 8% très forte

La valeur 2012 indique une charge moyenne quasi faible des intérêts (-1.9%).

Endettement net par habitant : il s'agit du niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant ; la qualité de l'indicateur implique une évaluation correcte du patrimoine.

Valeurs indicatives : < 1'000 endettement faible 1'000 – 3'000 moyen 3'000 – 5'000 haut > 5'000 très haut

La valeur 2012 correspond à un haut endettement (4'104 francs), à relativiser par le fait qu'elle inclut le solde du prêt à la Fondation des Indiennes (6.885 millions de francs) et que l'ESRN supporte l'intérêt de la part des investissements réalisés à son profit au Collège Billeter et à la CSUM (6'788 millions également).

Dettes brutes par rapport aux revenus : il s'agit des dettes à court, moyen et long termes, ainsi que les dettes des entités, en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique l'importance de l'endettement de la commune et des entités qui en dépendent, par rapport aux recettes structurelles de fonctionnement.

Valeurs indicatives : < 50% très bon 50% – 100% bon 100% – 150% moyen 150% – 200% mauvais > 200% critique

La valeur 2012 indique une dette brute d'un niveau mauvais mais bientôt moyen (155.8%).

Quotité d'investissement : il s'agit des investissements bruts en % des dépenses consolidées (charges totales du compte de fonctionnement + dépenses reportées au bilan, sans les amortissements, les subventions redistribuées, les attributions aux financements spéciaux et les imputations internes) ; elle indique l'importance des investissements par rapport aux dépenses consolidées. Pour fournir une indication utile, cet indicateur doit être observé sur plusieurs années.

Valeurs indicatives : < 10% activité d'investissement peu importante 20% – 30% importante
10% – 20% d'importance moyenne > 30% très importante

La valeur 2012 correspond à une activité peu importante (4.0%).

Poids des intérêts passifs : il s'agit des intérêts passifs en % des recettes fiscales structurelles (impôts communaux des PP, des PM, des frontaliers, à la source et éventuellement foncier, moins les remises et les non-valeurs) ; il montre la limite de l'endettement public.

Valeurs indicatives : < 10% seuil d'endettement faible (il est envisageable de financer des invest. par un endettement suppl.)
10% – 20% moyen (il s'agit d'être attentif à la capacité d'emprunt)
> 20% exagéré

La valeur 2012 correspond à un seuil d'endettement faible (6.8%).

Couverture des charges : il s'agit du solde du compte de fonctionnement en % du total des charges ; elle permet d'apprécier l'importance relative d'un déséquilibre éventuel.

Valeurs indicatives : > 0% ou = 0% compte équilibré ou même excédentaire
0% – -2.5% déficit modéré
< -2.5% exagéré

En 2012, les comptes communaux présentent un déficit modéré, proche cependant de l'équilibre (-0.6%).

Indicateurs financiers harmonisés

	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Degré d'autofinancement						
La Tène	>100	>100	<0	0	> 100	> 100
Ensemble des communes	*	83.7	65.7	79.5	146.0	116
Capacité d'autofinancement						
La Tène	4.1	5.9	-3.9	-2.3	4.5	9.9
Ensemble des communes	*	7.2	6.1	6.4	8.4	7.5
Quotité de la charge financière						
La Tène	2.9	2.7	3.8	3.6	6.1	7.3
Ensemble des communes	*	4.4	4.9	5.4	5.1	5.5
Quotité des intérêts						
La Tène	-1.9	-2.2	-1.9	-2.0	-0.3	0.4
Ensemble des communes	*	-1.0	-0.6	0.1	0	0.3
Endettement net par habitant						
La Tène	-4'104	-4'154	-4'327	-4'210	-4'602	-5'028
Ensemble des communes	*	-3'557	-3'811	-3'683	-3'773	-4'069
Dettes brutes par rapport aux revenus						
La Tène	155.8	161.9	162	174.3	179.0	162.5
Ensemble des communes	*	147.6	155.2	161.9	168.3	167.2
Quotité d'investissement						
La Tène	4.0	3.3	0.8	0.8	2.0	3.1
Ensemble des communes	*	10.8	10.7	9.8	7.9	7.9
Poids des intérêts passifs						
La Tène	6.8	7.0	9.3	9.7	8.9	8.7
Ensemble des communes	*	7.5	8.9	9.8	10.2	12.1
Couverture des charges						
La Tène	-0.6	0.9	-7.9	-6.6	-1.8	-1.8
Ensemble des communes	*	0.5	0	-0.1	0.9	1.0

* Données non disponibles

Les indicateurs sont accessibles sous www.ne.ch, sous réserve des données 2012 de la commune de La Tène qui sont calculées par le service financier.

Imputations internes des intérêts

940.490.00

(en francs)

	Répart. en %	N° de compte débit		N° de compte crédit	Imputations des intérêts*
Ecole enfantine	0.457	200.390.00	à	} 940.490.00	2'391
Ecole primaire	2.027	210.390.00	à		10'598
Ecole secondaire	2.541	211.390.00	à		13'287
CSUM	38.967	212.390.00	à		203'739
Conciergerie	0.016	215.390.00	à		83
Espace Perrier	0.308	303.390.00	à		1'612
Parcs publics et places de jeux	0.899	330.390.00	à		4'701
Camping	2.122	351.390.00	à		11'093
Temple	0.184	390.390.00	à		962
Trafic	10.964	620.390.00	à		57'328
Aménagement du territoire	0.290	790.390.00	à		1'518
Immeubles, patrimoine financier	41.225	942.390.00	à		215'545
	100.000				522'858

Postes autofinancés	N° de compte débit		N° de compte crédit	Imputations des intérêts
Service des eaux	700.390.00	à	} 940.490.00	42'292
Protection des eaux	710.390.00	à		34'418
Eaux claires	711.390.00	à		154'313
Avance déchets	720.390.00	à		3'211
				234'234
				757'092

* Remarque : tous les montants sont arrondis au franc supérieur ou inférieur

Tableau de répartition des énergies et eau
eau, gaz, électricité, mazout, entretien et divers
(en francs)

Compte	Libellés	B2012	Le Vigner + achat d'eau	Electricité	Energie (gaz + mazout)	Eau	Régie + entretien	Abonn.	C2012	C2011
020.312.00	Administration générale	8'000		2'142	4'166	673	516	196	7'694	7'795
113.312.00	Police	1'500		402	781	126	97	37	1'443	1'462
140.312.00	Police du feu	2'500		669	1'302	210	161	61	2'404	2'436
160.312.00	Protection civile	2'000		536	1'042	168	129	49	1'924	1'949
200.312.00	Ecole enfantine	8'500		2'276	4'427	715	549	208	8'175	8'282
210.312.00	Ecole primaire	55'000		14'727	28'644	4'629	3'550	1'349	52'898	53'591
211.312.00	Ecole secondaire	45'000		12'049	23'436	3'787	2'905	1'104	43'280	40'899
212.312.00	CSUM	36'500		9'773	19'009	3'072	2'356	895	35'105	38'513
303.312.00	Espace Perrier	37'000		9'907	19'270	3'114	2'388	907	35'586	36'052
340.312.00	Sports Activités générales	2'000		536	1'042	168	129	49	1'924	1'949
350.312.00	Espace Troglodyte	5'000		1'339	2'604	421	323	123	4'809	4'872
351.312.00	Site de La Tène	17'500		4'686	8'852	1'473	1'130	429	16'569	17'052
620.312.00	Réseau des routes communales	21'000		5'623	10'937	1'767	1'355	515	20'198	20'462
621.312.00	Parkings	1'000		268	449	84	65	25	890	974
700.312.00	Eau potable	174'000	166'664						166'664	145'909
700.312.01	Eau potable	80'000	69'972						69'972	78'259
710.312.00	Eaux usées	3'500		937	1'723	295	226	86	3'266	3'410
942.312.00	Bachelin 2	1'000		268	521	84	65	25	962	974
942.312.01	Bachelin 4	4'000		1'071	2'083	337	258	98	3'847	3'898
942.312.02	Bachelin 6	4'000		1'071	2'083	337	258	98	3'847	3'898
942.312.03	Louis-de-Meuron 8	4'000		1'071	2'083	337	258	98	3'847	3'898
942.312.04	Grand'Rue 4	2'500		669	1'302	210	161	61	2'404	2'436
				70'020	135'756	22'007	16'879	6'413		
		515'500	236'636			251'074			487'710	478'970

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Compte	Libellé	C2012		B2012	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
020	ADMINISTRATION COMMUNALE					
020.311.01	Achats informatiques	18'808.45		8'000.00	+10'808.45	+135.11
020.318.90	Honoraires divers	17'882.40		1'000.00	+16'882.40	+1'688.24
020.431.90	Recettes, émoluments divers		44'001.60	15'000.00	+29'001.60	+193.34
020.436.01	APG remboursements		68'958.80	0.00	+68'958.80	
113	POLICE					
113.318.40	Part amendes		91'505.00	80'000.00	11'505.00	+14.38
140	POLICE DU FEU					
140.352.00	Participation SIS	158'844.90		214'500.00	-55'655.10	-25.95
200	ECOLE ENFANTINE					
200.461.00	Subv. cantonale sur traitements		268'082.80	221'000.00	+47'082.80	+21.30
210	ECOLE PRIMAIRE					
210.302.03	Soutien pédagogique	103'230.25		139'500.00	-36'269.75	-26.00
210.316.00	Locations Espace Perrier et CIS	14'749.40		25'500.00	-10'750.60	-42.16
211	ECOLE SECONDAIRE					
211.318.05	Sécurité	10'071.00		0.00	10'071.00	
211.331.00	Amortissements	124'500.00		76'500.00	48'000.00	+62.75
211.452.01	Remb. ESRN collège Billeter		439'179.05	629'500.00	-190'320.95	-30.23
212	CSUM					
212.314.00	Chauff. éclairage, énergie, eau	71'279.35		30'000.00	+41'279.35	+137.60
212.390.00	Imputations internes intérêts	203'738.70		169'500.00	+34'238.70	+20.20
303	ESPACE PERRIER					
303.427.90	Locations internes locaux		63'878.00	30'000.00	33'878.00	+112.93
309	AUTRES TACHES CULTURELLES					
309.365.00	Subv. sociétés non sportives	54'993.00		23'000.00	31'993.00	+139.10
340	ACTIVITES GENERALES					
340.318.90	Animations sportives	20'370.35		0.00	+20'370.35	
343	PORTS					
343.313.01	Entr. port Tène et perrès	4'284.15		30'000.00	-25'715.85	-85.72
343.380.00	Attrib. au fonds ports et rives	47'835.11		16'500.00	31'335.11	+189.91
351	SITE DE LA TENE					
351.304.00	Cotisations LPP	49'865.70		31'500.00	18'365.70	+58.30
351.315.02	Informatique	18'446.20		4'000.00	14'446.20	+361.16
351.436.00	Remboursements de tiers		10'014.75	0.00	10'014.75	
540	STRUCTURES D'ACCUEIL ENFANCE					
540.365.00	Part. préscolaire les Moussaillons*	313'690.95		753'000.00	-439'309.05	-58.34
540.365.01	Part. préscolaire autres*	32'417.71		80'000.00	-47'582.29	-59.48
540.365.02	Part. parascolaire les Moussaillons*	238'033.15		11'000.00	227'033.15	+2'063.94
540.365.04	Part. mamans de jour*	20'347.60		0.00	20'347.60	
540.365.09	Part. Bidibul*	10'800.00		0.00	10'800.00	
540.436.00	Participation autres communes		0.00	120'000.00	-120'000.00	
540.436.01	Structure remb. pension		30'605.15	0.00	30'605.15	
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE					
581.361.01	Programme d'insertion	32'878.25		46'500.00	-13'621.75	-29.29

* Variations dues à la modification du plan comptable.

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Annexe 11b

Compte	Libellé	C2012		B2012	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES					
620.314.00	Entretien routes	105'328.40		90'000.00	+15'328.40	+17.03
620.318.05	Enlèvement déchets*	22'771.70		0.00	+22'771.70	
620.436.01	APG remboursements		37'973.80	0.00	+37'973.80	
700	EAU POTABLE					
700.311.00	Achat, entretien compteurs	49'047.25		60'000.00	-10'952.75	-18.25
700.314.00	Entretien réseau	188'487.30		150'000.00	38'487.30	+25.66
700.380.00	Attribution réserve	24'064.42		50'000.00	-25'935.58	-51.87
710	EAUX USEES					
710.480.00	Prélèvement réserve		133'694.65	250'000.00	-116'305.35	-46.52
720	DECHETS URBAINS					
720.490.00	Imputation entreprises		115'178.10	85'500.00	29'678.10	+34.71
722	DECHETS ENTREPRISE					
722.318.00	VADEC incinération	65'000.00		84'000.00	-19'000.00	-22.62
722.390.70	Ramassage déchets urbains	101'512.05		75'000.00	26'512.05	+35.35
722.434.01	Taxe déchets entreprises		120'636.00	168'000.00	-47'364.00	-28.19
722.480.00	Attribution avance entreprises		59'151.93	0.00	59'151.93	
740	CIMETIERE					
740.314.00	Entretien cimetière St-Blaise	62'524.30		45'000.00	+17'524.30	+38.94
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790.318.41	Honoraires ingénieurs-conseils	67'675.90		8'000.00	+59'675.90	+745.95
790.431.00	Recettes sanctions des plans		75'547.70	125'000.00	-49'452.30	-39.56
900	IMPOTS					
900.329.00	Int. rémunérateurs SIPP PM	8'657.39		10'000.00	-1'342.61	-13.43
900.330.01	Impôt forfaitaire	799.25		20'000.00	-19'200.75	-96.00
900.330.02	Remises ISIS	146.48		1'000.00	-853.52	-85.35
900.340.00	Impôt foncier	100.50		500.00	-399.50	-79.90
900.400.02	Impôt s/prestations en capital		189'444.25	125'000.00	+64'444.25	+51.56
900.400.03	Récupérations s/non-valeurs PP		71'217.70	100'000.00	-28'782.30	-28.78
900.400.04	Impôt à la source PP		206'502.10	285'000.00	-78'497.90	-27.54
900.401.00	Impôt bénéfice PM		2'170'806.45	5'750'000.00	-3'579'193.55	-62.25
900.402.00	Impôt foncier PM		601'265.05	305'000.00	296'265.05	+97.14
900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP		537.67	20'000.00	-19'462.33	-97.31
900.462.00	Fonds de répartition PM		3'862'816.00	0.00	+3'862'816.00	
940	INTERETS					
940.322.27	1,70% BCGE 2012/2022	43'217.80		0.00	+43'217.80	
940.322.28	1,17% SUVA 2012/2020	34'782.45		0.00	+34'782.45	
940.322.90	Emprunts courts termes, divers	4'472.25		21'000.00	-16'527.75	-78.70
940.422.01	Intérêts divers		4'897.45	20'000.00	-15'102.55	-75.51
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
942.314.08	Entretien CIS	64'822.35		45'000.00	19'822.35	+44.05
942.330.00	Amortissements	42'400.00		14'000.00	28'400.00	+202.86
942.390.00	Imputations internes intérêts	215'545.40		175'500.00	40'045.40	+22.82

* Nouveau compte.

Amortissements

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Montant de base	Taux %	Solde effectif au 01.01.2012	Investissement		Amortiss. 2012	Solde effectif au 31.12.2012
						Dépenses	Recettes		
ADMINISTRATION									
Total					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SECURITE PUBLIQUE									
Total					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ENSEIGNEMENT ET FORMATION									
Ecoles enfantines									
200.331.00	143.20.00	Vieux Collège, mobilier	120'000.00	25.00	6'715.60			2'000.00	4'715.60
200.331.00	143.20.02	Vieux Collège, horloge et clocher	15'000.00	10.00	10'270.15			2'500.00	7'770.15
					16'985.75	0.00	0.00	4'500.00	12'485.75
Ecoles primaires									
210.331.00	143.30.01	Collège Tertres, étude de rénov.	91'000.00	10.00	18'102.60			9'100.00	9'002.60
210.331.00	143.30.02	Collège Tertres, salle gym. et rénov.	65'000.00	10.00	55'858.85	2'671.30		6'500.00	52'030.15
210.331.00	143.40.00	Collège Wavre, rénovation		2.00	336'000.00			18'000.00	318'000.00
210.331.00	143.40.01	Collège Wavre, extension		4.00	451'134.05			28'300.00	422'834.05
					861'095.50	2'671.30	0.00	61'900.00	801'866.80
Ecoles secondaires									
211.331.00	143.50.00	Collège Billeter, sans halle gym			96'000.00			96'000.00	0.00
211.331.00	143.50.01	ESRN, agenc. de cuisine	96'000.00	10.00	42'036.95			9'600.00	32'436.95
211.331.00	143.50.02	ESRN, réf. toiture, façade	103'000.00	10.00	52'187.20			10'300.00	41'887.20
211.331.00	143.50.03	ESRN, fenêtres et portes	86'000.00	10.00	48'441.00			8'600.00	39'841.00
					238'665.15	0.00	0.00	124'500.00	114'165.15
Bâtiment CSUM									
212.331.00	143.60.00	CSUM, construction	11'981'000.00	2.00	9'179'953.60			239'600.00	8'940'353.60
212.331.00	143.60.03	CSUM, réfection salle de gym.	114'000.00	10.00	99'322.55			11'400.00	87'922.55
212.331.00	146.00.01	CSUM, mobilier classes	250'000.00	10.00	79'987.05			25'000.00	54'987.05
					9'359'263.20	0.00	0.00	276'000.00	9'083'263.20
Conciergerie									
215.331.00	146.50.06	Conclerge, véhicule Fiat Doblò		20.00	3'800.00			3'799.00	1.00
					3'800.00	0.00	0.00	3'799.00	1.00
Total					10'479'809.60	2'671.30	0.00	470'699.00	10'011'781.90
CULTURE, LOISIRS, SPORTS									
Encouragement à la culture									
303.331.00	143.65.00	EP, rénovation, amélioration	85'000.00	11.05	73'425.85			9'800.00	63'625.85
					73'425.85	0.00	0.00	9'800.00	63'625.85
Parcs publics et places de jeux									
330.331.00	141.30.05	Hobbyland, réfection sol	18'500.00	20.00	15'121.90			3'500.00	11'621.90
330.331.00	141.30.06	Place du village, aménagement	136'000.00	2.50	115'769.60			3'400.00	112'369.60
330.331.00	141.30.07	Place du village, construction	100'000.00	5.00	83'724.95			5'000.00	78'724.95
330.331.00	141.30.21	Skatepark, réalisation		10.00		19'824.00		2'000.00	17'824.00
					214'616.45	19'824.00	0.00	13'900.00	220'540.45
Activités Générales									
340.331.00	141.30.19	Parcours Vita	35'000.00	10.00	-500.00	28'610.75		3'500.00	24'610.75
					-500.00	28'610.75	0.00	3'500.00	24'610.75

Amortissements

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Montant de base	Taux %	Solde effectif au 01.01.2012	Investissement		Amortiss. 2012	Solde effectif au 31.12.2012
						Dépenses	Recettes		
Camping									
351.331.00	141.40.02	Camping passage, aménagement	595'000.00	3.00	486'645.25			17'850.00	468'795.25
351.331.00	141.40.05	Camping, étude bâtiment sanitaire		20.00	18'605.00	22'922.00		4'600.00	36'927.00
351.331.00	143.70.01	Camping, reconstruction bât. sanitaire	1'972'500.00	4.20		764'855.70		0.00	764'855.70
					505'250.25	787'777.70	0.00	22'450.00	1'270'577.95
Culte									
390.331.00	143.90.00	Temple Cornaux		2.00	43'800.00			1'600.00	42'200.00
					43'800.00	0.00	0.00	1'600.00	42'200.00
		Total			836'592.55	836'212.45	0.00	51'250.00	1'621'555.00
Structure d'accueil de l'enfance									
540.331.00	143.60.04	Structure d'accueil, étude bâtiment	39'000.00	10.00	0.00	43'122.45		4'000.00	39'122.45
					0.00	43'122.45	0.00	4'000.00	39'122.45
TRAFIC									
Routes communales									
620.331.00	141.30.00	Grand'Rue, aménagement		2.50	233'787.15			7'700.00	226'087.15
620.331.00	141.30.01	Carrefour Bellevue - Fleur-de-Lys	160'000.00	2.50	95'254.30			4'000.00	91'254.30
620.331.00	141.30.08	Rte Gare Tène, nouvelle Rte s/Crêt	5'170'000.00	2.50	1'877'599.15			129'200.00	1'748'399.15
620.331.00	141.30.10	Cité Robinson, bande cyclable	80'000.00	2.50	44'485.00			2'000.00	42'485.00
620.331.00	141.30.11	Cession Fondation de Préfargler		10.00	30'770.00			3'400.00	27'370.00
620.331.00	141.30.12	Eclairage public		2.50	53'662.30			5'900.00	47'762.30
620.331.00	141.30.16	Rue des Indiennes, modération trafic	300'000.00	2.50	194'861.60			7'500.00	187'361.60
620.331.00	141.30.18	Gare, étude assainissement	110'000.00	10.00	80'581.50	25'485.20		11'000.00	95'066.70
620.331.00	141.30.23	Passerelle, étude avant-projet	65'000.00	10.00	0.00	81'924.20		6'500.00	75'424.20
					2'611'001.00	107'409.40	0.00	177'200.00	2'541'210.40
		Total			2'611'001.00	107'409.40	0.00	177'200.00	2'541'210.40
PROTECTION ET AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT									
Eau potable									
700.331.00	141.00.00	Les Indiennes	418'358.55	2.50	235'058.55			10'700.00	224'358.55
700.331.00	141.00.02	Ch. du Crêt, conduite eau	630'000.00	2.50	119'313.21			15'700.00	103'613.21
700.331.00	141.00.04	Camping, eau chalets, île	120'000.00	5.00	135'345.05			6'000.00	129'345.05
700.331.00	141.00.05	La Tène, adduction eau camping	200'000.00	2.50	138'444.75			5'000.00	133'444.75
700.331.00	141.00.06	Les Essertons, conduite eau	240'000.00	5.00	161'077.10			12'000.00	149'077.10
700.331.00	141.00.07	Rues Prairie et Verger-des-fontaines	445'000.00	2.50	421'203.45			11'100.00	410'103.45
700.331.00	141.00.08	Foinreuse, conduite eau	310'000.00	2.50	289'196.95			7'800.00	281'396.95
700.331.00	141.00.09	Tertres, Couviers, Curtils	550'000.00	2.50	185'876.40			13'700.00	172'176.40
700.331.00	141.00.10	Remplacement compteurs d'eau	310'000.00	10.00	66'951.70			30'300.00	36'651.70
700.331.00	141.00.12	La Prévôté, mise en conformité, étude	610'000.00	4.50	398'865.00			27'500.00	371'365.00
700.331.00	141.00.13	Les-de-Meuron, eaux potable	174'000.00	2.50	99'844.40			4'300.00	95'544.40
700.331.00	141.00.14	Ch. du Devens, eau viabilisation	37'000.00	5.00	13'085.30			1'900.00	11'185.30
700.331.00	141.00.15	Plan directeur eau potable PDDE ME/TW	40'000.00	10.00	37'508.55			4'000.00	33'508.55
700.331.00	141.00.16	Le Vigner, assain. station de pompage	190'000.00	5.00	97'187.30			9'500.00	87'687.30
700.331.00	141.00.17	Grand'Rue, conduite		5.00	66'390.00			6'700.00	59'690.00
700.331.00	141.00.18	Bouclage eau		5.00	61'116.00			5'000.00	56'116.00
700.331.00	141.00.19	Montmirail, remplacement conduite		5.00	21'155.20			700.00	20'455.20
700.331.00	141.00.20	Achat réseau d'eau		5.00	312'989.30			23'400.00	289'589.30
700.331.00	141.00.22	Eau, étude interconnexion	160'000.00	10.00	14'040.00	55'591.05		0.00	69'631.05
					2'874'648.21	55'591.05	0.00	195'300.00	2'734'939.26

Amortissements

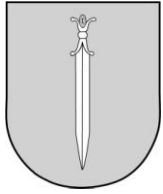
Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Montant de base	Taux %	Solde effectif au 01.01.2012	Investissement		Amortiss. 2012	Solde effectif au 31.12.2012	
						Dépenses	Recettes			
Eaux usées										
710.331.00	141.10.00	Canaux égouts, compte général		2.50	462'504.50			27'900.00	434'604.50	
710.331.00	141.10.01	Collecteur de Préfargier	152'000.00	5.00	17'842.30			5'600.00	12'242.30	
710.331.00	141.10.02	Les Pasquiers, collectif eaux usées	163'000.00	2.50	77'061.75			4'100.00	72'961.75	
710.331.00	141.10.03	Le Fourmier, séparatif	125'000.00	2.50	120'207.15			3'900.00	116'307.15	
710.331.00	141.10.04	Station de relevage STAP	118'000.00	10.00	38'824.80			11'800.00	27'024.80	
710.331.00	141.10.05	Le Pré-aux-Andins, séparatif	1'129'000.00	2.50	518'026.39			28'200.00	489'826.39	
710.331.00	141.10.06	La Tène, station pompage STAP	557'000.00	3.50	392'657.85			19'500.00	373'157.85	
710.331.00	141.10.07	Ls-de-Meuron, eaux usées	156'600.00	2.50	83'672.20			4'000.00	79'672.20	
710.331.00	141.10.08	Le Crêt, aménagement	50'000.00	2.50	46'730.03			1'300.00	45'430.03	
710.331.00	141.10.10	La Tène, assainissement canaux	400'000.00	2.50	91'018.65			10'000.00	81'018.65	
					1'848'545.62	0.00	0.00	116'300.00	1'732'245.62	
Eaux claires										
711.331.00	141.20.00	Le Mouson, collecteur interc. eaux claires	80'000.00	2.50	62'000.00			2'000.00	60'000.00	
711.331.00	141.20.01	Bois d'Espagnier, canal. eaux claires	170'000.00	5.00	51'955.30			6'100.00	45'855.30	
711.331.00	141.20.02	Les Sors, canal. eaux claires	170'000.00	5.00	26'223.55			5'000.00	21'223.55	
711.331.00	141.20.03	Les Indiennes, séparatif	500'000.00	2.50	529'804.70			17'600.00	512'204.70	
711.331.00	141.20.04	Terres, Couviers, Ouches, séparatif	2'150'000.00	2.50	781'263.20			53'700.00	727'563.20	
711.331.00	141.20.05	Les Sors, séparatif - amont	296'000.00	2.50	145'048.75			7'400.00	137'648.75	
711.331.00	141.20.06	Ls-de-Meuron, eaux claires	539'400.00	2.50	225'665.85			13'500.00	212'165.85	
711.331.00	141.20.07	Ch. du Devens, eau claires viabilisation	78'000.00	2.50	12'911.35			2'000.00	10'911.35	
711.331.00	141.20.08	Séparatif, eaux claires		2.50	737'586.87			23'000.00	714'586.87	
711.331.00	141.20.09	Réseau, eaux claires		2.50	38'850.00			8'600.00	30'250.00	
711.331.00	141.20.10	Séparatif, 1er étape		2.50	1'268'003.03			38'700.00	1'229'303.03	
711.331.00	141.20.11	Séparatif Chenevier	500'000.00	2.50	485'992.15			12'500.00	473'492.15	
					4'365'304.75	0.00	256.00	190'100.00	4'174'948.75	
Aménagement du territoire										
790.331.00	141.10.09	Etude PGEE, ME + TW	270'000.00	10.00	123'461.60			18'000.00	105'461.60	
790.331.00	141.30.20	SIG	72'000.00	15.00	63'207.05			10'800.00	45'159.55	
790.331.00	141.30.22	Giratoire Thielle, étude		10.00	0.00			0.00	0.00	
790.331.00	141.81	Etude coordonnée TEDA	70'000.00	10.00	69'126.75			7'000.00	62'126.75	
790.331.00	141.81.01	Etude urbanisme, Derrière Chez-Menod		10.00		24'120.40		0.00	24'120.40	
					255'795.40	24'120.40	0.00	35'800.00	236'868.30	
		Total			9'344'293.98	79'711.45	256.00	537'500.00	8'879'001.93	
FINANCES ET IMPÔTS										
Immeubles du patrimoine financier										
942.330.00	123.03.00	A.-Bachelin 6	944'225.00	10.00	979'192.10			24'700.00	954'492.10	
942.330.00	123.04.00	Ls-de-Meuron 8	559'395.50	2.00	530'947.00			3'700.00	527'247.00	
942.330.00	123.06.00	CIS Sports et Loisirs Marin	1'800'000.00	2.00	1'746'733.70			14'000.00	1'732'733.70	
					3'256'872.80	0.00	0.00	42'400.00	3'214'472.80	
		Total			3'256'872.80	0.00	0.00	42'400.00	3'214'472.80	
RECAPITULATION					Total	26'528'569.93	1'069'127.05	256.00	1'283'049.00	26'307'144.48

CIS Sports et Loisirs Marin

(en francs)

Annexe 13

Libellés	B2013		C2012		C2011	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Frais d'entretien	45'000		60'334		44'795	
Assurance RC, chose	2'300		1'905		1'905	
Assurance des bâtiments, ECAP	4'500		4'488		4'489	
Amortissement ordinaire	0		14'000		14'000	
Imputations d'intérêts	37'000		34'761		34'761	
Honoraires gérance immobilière	6'000		5'141		4'912	
Loyer (en 2008 - fermage)		125'000		126'936		121'278
	94'800	125'000	120'628	126'936	104'862	121'278
Excédent de charges						
Excédent de recettes		30'200		6'308		16'416



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 7

**Signatures et arrêté d'approbation des
comptes 2012**

Le soussigné certifie l'exactitude du présent résumé des comptes, extrait de la balance générale de la comptabilité communale.

La Tène, le 2 avril 2013

L'administrateur communal

Y. Boillod

Le Conseil communal déclare exact et conforme à la réalité le résumé des comptes qui précède.

La Tène, le 2 avril 2013

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, La secrétaire,

M. Muster

S. Praz

La Commission financière reconnaît exact le résumé des comptes qui précède. Elle a pris connaissance de la valeur du bilan.

AU NOM DE LA COMMISSION FINANCIERE
Le rapporteur,

N. Krügel

Les comptes de l'exercice 2012 sont approuvés par le Conseil général lors de sa séance du 25 avril 2013.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Président, Secrétaire,



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TÈNE

Arrêté du Conseil général
concernant
l'approbation des comptes 2012 de la commune de La Tène

Le Conseil général de la Commune de La Tène,

Vu le rapport du Conseil communal, du 2 avril 2013,
Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,
Vu le règlement général de commune, du 19 février 2009,
Entendu le rapport de la Commission financière,
Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t é :

Approbation des
comptes 2012
de la commune de
La Tène

Article premier

Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2012 de la commune de La Tène, à savoir

a) le compte de fonctionnement, qui se présente en résumé comme suit :

Charges	Fr. 29'280'359.57
Revenus	Fr. 29'102'573.41
Excédent de charges	Fr. 177'786.16

b) le compte des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr. 1'011'423.40
Recettes	Fr. 256.00

c) le bilan au 31 décembre 2012

Approbation de la
gestion

Art. 2

La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2012 est approuvée.

Entrée en vigueur

Art. 3

¹Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

²Il est transmis, avec un exemplaire des comptes 2012 de la commune de la Tène, au service des communes.

La Tène, le 25 avril 2013

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Président, Secrétaire,